

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formation Arts, lettres, langues,
design

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 14/10/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Pariente Butterlin,
Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, lettres, langues, design* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Arts plastiques
- Licence Humanités
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Master Arts
- Master Design
- Master Didactique des langues
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Traduction et interprétation

PRÉSENTATION

Le champ *Arts, lettres, langues, design* de l'Université Jean-Monnet (UJM) de Saint-Etienne est l'un des quatre champs autour desquels l'établissement a choisi de structurer son offre de formation sur la période évaluée (2016-2020). Il est essentiellement porté par la Faculté Arts, Lettres, Langues avec une participation, à titre secondaire, de l'Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Etienne. Il comprend ainsi :

- sept mentions de licences dites « générales » : *Arts du spectacle, Arts plastiques, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER), Lettres, Musicologie, Humanités* (cette dernière co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3) ;
- sept mentions de masters, dont six d'entre elles sont co-accréditées avec d'autres établissements de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon : *Arts, Design* (co-accréditée avec l'École des Mines de Saint-Etienne, l'Institut Mines-Télécom, l'École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne), *Didactique des langues* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2), *Langues étrangères appliquées* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3) ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École Normale Supérieure de Lyon), *Lettres* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École Normale Supérieure de Lyon), *Traduction et interprétation* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3).

L'école doctorale *Lettres, langues, linguistique, arts*, portée par la ComUE Université de Lyon et opérée localement par l'UJM, est également rattachée à ce champ.

Le champ *Arts, lettres, langues, design* représente un effectif de près de 2 400 étudiants en 2018-2019 dans les trois cycles de formation, en léger recul sur les cinq dernières années. Il représente 12 % de l'effectif total des étudiants de l'université.

L'offre de formation du champ s'appuie sur quatre unités de recherche : Centre d'Etudes sur les Langues et les Littératures Etrangères Comparées (CELEC), EA (Equipe d'accueil) UJM ; Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Expression contemporaine (CIEREC), EA UJM ; Histoire et Sources des Mondes Antiques (HISOMA), UMR (Unité mixte de recherche) CNRS en co-tutelle avec les universités Lyon 2, Lyon 3, l'UJM et l'ENS de Lyon ; Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM), UMR CNRS en co-tutelle les universités Lyon 2, Lyon 3, l'UJM, l'ENS de Lyon et l'Université Clermont-Auvergne.

AVIS GLOBAL

Les formations expertisées du champ *Arts, lettres, langues, design* sont cohérentes et de qualité ; elles alternent formations classiques et formations originales et/ou professionnalisantes. Il est notable que les formations expertisées entretiennent des liens privilégiés avec les opportunités offertes par le bassin d'emploi dans lequel l'UJM est implantée : elles savent tirer parti de partenariats nombreux et construits avec les partenaires économiques et culturels du bassin d'emploi. Elles sont d'ailleurs attractives. Les formations sont clairement identifiées. Les informations délivrées aux étudiants sont claires. La progressivité des enseignements est manifeste. Les équipes témoignent un souci notable de l'aide à la réussite des étudiants – il serait cependant souhaitable que les équipes pédagogiques soient renforcées, car certaines sont dans l'obligation de recourir à des intervenants extérieurs plus que le souci légitime de l'implantation dans le bassin d'emploi ne saurait suffire à l'expliquer. Les résultats des étudiants en L1 (première année de licence) demeurent assez faibles dans certaines formations. Le manque d'informations sur la réussite des étudiants ou leur devenir est un obstacle au retour réflexif que les formations pourraient à cet égard faire sur elles-mêmes. En revanche, les résultats en L2 et L3 (deuxième et troisième année) sont bons, même si les liens avec la recherche pourraient être renforcés. On relève que les conseils de perfectionnement ne sont pas systématiquement mis en place dans les formations du champ. Si les interactions avec le bassin d'emploi sont très construites, la dimension internationale des formations pourrait en revanche être renforcée car les mobilités étudiantes, en particulier sortantes, sont assez faibles.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Le champ regroupe des formations en arts, lettres, langues, design de niveaux licence et master. Les formations fournissent des livrets de l'étudiant ou des documents sur les espaces numériques de travail qui donnent des informations claires sur les objectifs et les exigences de ces formations. On note cependant que

les dossiers d'autoévaluation n'abordent pas suffisamment la finalité des formations de manière synthétique, entre autres à cause de la répartition des formations sur différents sites. Dans certains cas, même les contenus des formations sont différents d'un site à l'autre. Les débouchés sont globalement clairement exposés.

La poursuite d'études en master peut se faire sur le site de Saint-Étienne au sein d'un des masters inscrits dans la ComUE Université de Lyon. Seul le master *Arts* est propre uniquement à l'UJM et, fort de ses huit parcours, offre un choix assez diversifié pour les licences *Musicologie* et *Arts Plastiques*. Le domaine des arts semble par ailleurs le plus développé au sein du champ examiné ici.

En termes de débouchés, les formations paraissent adaptées à leurs objectifs et au bassin d'emploi. Les dossiers sont assez lacunaires sur le taux de poursuites d'études en doctorat. Si la structure des diplômes et la cohérence des enseignements semblent en accord avec les objectifs scientifiques et professionnels fixés, il convient de signaler qu'en master *Langues étrangères appliquées*, la place des langues B est trop faible dans la majorité des parcours. On remarque également que pour la mention de master *Didactique des langues*, le parcours *Didactique des langues étrangères et TICE* (Université Lumière Lyon 2) est dépourvu de M1 (première année de master) – le parcours n'étant accessible qu'en M2 (deuxième année). Aucune délocalisation n'est présentée dans les dossiers des mentions de ce champ de formations.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'Université Jean Monnet est un des quatre grands pôles universitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'inscrit dans un regroupement ambitieux, la ComUE Université de Lyon, labellisée IDEX en 2017. L'UJM se distingue par son rôle de laboratoire naturel et pionnier grâce à la transdisciplinarité des cursus de formation proposés dans un environnement riche en partenariats. Ainsi, elle joue le rôle d'une université de proximité et demeure attractive sur le plan régional, voire national. Le parcours de licence *Lettres et arts* est unique en France et contribue à l'attractivité de la mention *Lettres*. En master *Arts*, la formation se distingue par une orientation singulière concernant les parcours *Arts plastiques*, *Sciences de l'art*, *Arts numériques*, *Edition d'art*, *livre d'artiste* et *Réalisateur en arts numériques*.

Les liens et l'adossement à la recherche varient selon les formations. Si tous les enseignants-chercheurs sont rattachés à un laboratoire de recherche, cette situation ne suffit pas à articuler l'enseignement à la recherche. L'articulation avec la recherche est assez variable pour les formations dont le débouché principal est la poursuite d'études en master ou en doctorat, mais généralement insuffisante pour les formations les plus professionnalisantes. Le master *Arts* intègre quant à lui une formation à la préparation aux doctorats *Musique : recherche et pratique* et *Arts industriels*, en partenariat avec le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse.

Ces mentions, auxquelles il convient d'ajouter le master *Didactique des langues* et surtout le master *Design*, cultivent en revanche une bonne collaboration avec le tissu associatif, éducatif, et socio-économique, notamment au moyen de partenariats internes institutionnels. Sur ce plan, les masters LEA et *Traduction et interprétation* font figure d'exceptions dans leur domaine, par les partenariats solides qu'ils présentent. Il est à noter le partenariat particulier avec l'École de la Comédie de Saint-Étienne et l'École Normale Supérieure de Lyon pour le parcours *Art dramatique* de la licence *Arts du spectacle* et du master *Lettres* qui permet à ce public de compléter sa formation théorique.

Dans l'ensemble, l'ouverture à l'international est peu développée. La mobilité sortante des étudiants pourrait être davantage développée. Si toutes les formations, ou presque, établissent des liens privilégiés avec des universités étrangères, seule la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* et le master *Arts* reçoivent un nombre conséquent d'étudiants (plus de 50 entrants) et voient un peu plus d'une dizaine d'étudiants partir. Globalement les mobilités sortantes sont faibles, sauf en ce qui concerne la licence LEA.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du champ disposent d'une structuration en parcours-types qui varient en fonction des niveaux d'études (licence, master), les formations se caractérisant par une offre diversifiée à la fois disciplinaire et pluridisciplinaire avec notamment des enseignements d'ouverture et des enseignements transversaux participant de la construction du projet de l'étudiant. La structure des formations est au service d'une spécialisation progressive et bien pensée pour les masters *LEA*, *LLCER*, *Lettres* et *Traduction et interprétation*. On se demande néanmoins pourquoi une formation unique est déclinée sous plusieurs parcours au sein des différents sites de la ComUE. Cet éclatement pose en particulier des problèmes d'organisation aux étudiants stéphanois inscrits en licence *Humanités* (déplacement à Lyon 2 jours par semaine).

Les licences proposent une spécialisation graduelle des niveaux L1-L2 à L3, exception faite des licences *Lettres* et *LEA* (le manque d'informations rend ici difficile leur appréciation), et favorisent une logique progressive et pluridisciplinaire. La première année est particulièrement bien construite ; elle concilie exigences disciplinaires et ouvertures transversales (on suppose, afin de favoriser les réorientations individuelles).

Un des masters (*Arts*) relevant de cette expertise est constitué de huit parcours, dont quatre débutent en M1 (*Arts plastiques, Sciences de l'art, Arts numériques, Musique et musicologie*). Ces derniers ont une structure commune qui permet la mutualisation d'options et multiplie ainsi les possibilités de parcours personnalisés. Néanmoins, la part d'enseignement spécifique propre au parcours semble finalement réduite, et il est impossible d'apprécier la spécialisation progressive des étudiants.

L'établissement a mis en place des modalités d'adaptation aux contraintes particulières des étudiants (présence entre autres d'un référent handicap) ainsi qu'une procédure de VAE (Validation des acquis de l'expérience) et de VAPP (Validation des acquis professionnels et personnels) efficace grâce à un service dédié. Au sein de la licence *Arts Plastiques*, un dispositif dit de l'« Enseignant référent » est mis en place en L1. Il est doublé par un dispositif de tutorat assuré par des étudiants de M1 et M2.

Les formations de niveau licence donnent une part importante à la professionnalisation, à la fois à travers les enseignements des matières d'application axées autour du monde de l'entreprise, les plateformes numériques, les modules de pré-professionnalisation PPP (**projet personnel et professionnel**), l'organisation de rencontres avec des professionnels, le développement de partenariats, les stages (obligatoires ou facultatifs, par exemple en licence *Arts du spectacle*) et la participation aux initiatives de l'établissement pour renforcer le lien entre les étudiants et le monde socioprofessionnel.

D'autres dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, voire à la création d'entreprise, existent au niveau de l'université : plateforme numérique d'insertion professionnelle (Career Center Job Teaser), accompagnement du service d'orientation, d'information et de documentation Cap Avenir ; existence du pôle Beelys (booster l'esprit d'entreprise à Lyon et Saint-Étienne). Le dispositif Étudiant Apprenti Professeur (EAP) est également proposé (on ne dispose pas des nombres des étudiants profitant du dispositif).

On soulignera l'importance accordée aux stages dans les formations du champ. Les stages, notamment le stage filé d'observation, sont bien présents pour les masters *LEA, Lettres* et *Traduction et interprétation*, mais on en relève l'absence dans la licence *Humanités*. La place de la professionnalisation par la rencontre et le travail avec des professionnels est un point fort du master *Arts* qui met l'accent sur l'importance des stages pour les étudiants et crée ainsi un ancrage fort dans l'économie artistique et culturelle du bassin d'emploi régional. Un stage de 70 heures minimum est obligatoire en M1 (il donne lieu à un rapport évalué) et des modules de préparation à l'insertion professionnelle sont prévus en M1 et en M2. La systématisation des stages dans tous les parcours de M2 serait de nature à consolider l'insertion professionnelle des étudiants qui ne se destinent pas à la poursuite en doctorat.

L'articulation avec la recherche est variable. Si elle s'avère faible au sein de certaines licences (par exemple *LEA* ou *LLCER*, dans laquelle une formation basique à la recherche documentaire est dispensée en L1), celle-ci est développée par les licences adossées à des unités de recherche. En effet, même si la recherche n'est pas en soi l'objectif des formations, elle y tient globalement sa place à la fois comme ressource pédagogique et comme potentialité dans la poursuite d'études. Elle peut prendre la forme de séminaires d'initiation à la recherche, d'enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs de l'établissement, d'une invitation à participer aux activités des unités de recherche auxquelles participent les enseignants-chercheurs, ou d'un dossier d'initiation à la recherche au semestre 6. Certaines licences incluent la rédaction d'un mémoire (*Arts du Spectacle* par exemple).

En licence *Lettres*, les liens de la formation avec la recherche se manifestent d'abord dans l'organisation pédagogique, qui témoigne du même souci de progressivité : en L1, familiarisation avec les sources ; en L2, cycle de conférences transdisciplinaires ; en L3 parcours *Lettres modernes*, initiation à la recherche (en alternative au stage). La recherche est bien identifiée dans l'ensemble du master *Arts*, y compris au niveau des M2 professionnels, et prend ancrage dès le M1 avec les cours en tronc commun de méthodologie de la recherche.

L'articulation des enseignements avec les activités de recherche gagnerait à faire l'objet d'une réflexion, et à être rendue plus systématique sur l'ensemble des formations.

Sur l'ensemble des formations, l'usage du numérique reste timide, à quelques exceptions près : l'établissement propose une formation du M2 du parcours *Lettres et études culturelles* du master *Lettres* intégralement en distanciel sur la plateforme Claroline Connect. Dans la forme, il reste classique dans la plupart des formations : Moodle, ENT, C2i et plateforme numérique de travail Claroline sont mis à disposition ainsi qu'un enseignement dédié aux TICE intégré dans les cursus.

Outre les outils numériques et cours d'informatiques classiques, ainsi qu'un module *Culture et humanités numériques* proposé au niveau de l'unité de formation et recherche, la formation *LEA* a introduit des outils de pédagogie innovante (par exemple classe inversée) et un cours consacré au numérique.

Dans toutes les licences, l'engagement citoyen est reconnu et valorisé par une bonification de la moyenne d'un semestre.

L'international relève d'une politique générale de la faculté Arts, Lettres et Langues et de belles ouvertures sont proposées dans une grande majorité des formations. Des partenariats bilatéraux sont développés ainsi

que des bourses Erasmus ou du programme CREPUQ. La licence *LEA* affiche une forte vocation internationale, proposant des cours de, et en, langues étrangères, des mobilités Erasmus et des stages qui peuvent se faire à l'étranger (le manque de données ne permet toutefois pas d'apprécier au mieux la mise en œuvre de cette internationalisation).

L'organisation de l'enseignement des langues est assez classique. On encourage la maîtrise des langues étrangères, avec une langue vivante obligatoire au choix sur toute la durée de la licence. Les étudiants sont invités à passer des certifications en langue, notamment en anglais (niveaux B2 ou C1 de l'université de Cambridge) pour lesquelles un co-financement important est proposé à un choix d'étudiants.

Dans le master *Arts*, l'importance accordée à l'apprentissage des langues est également un point fort : l'enseignement d'une langue étrangère est obligatoire pendant le master. Une part de la formation est donnée en anglais, allant de 8 % du volume horaire (*Édition d'art/Livre d'artiste*) à 40 % du volume horaire (*Réalisateur en informatique musicale, Réalisateur en arts numériques*) ce qui est un atout indéniable.

Pilotage des formations

L'établissement n'a pas souhaité établir d'instances de coordination au niveau des champs. Le pilotage des formations est rendu compliqué par la répartition sur les différents sites, qui induit une difficulté de concertation se traduisant, parfois, par l'impossibilité de faire fonctionner un conseil de perfectionnement (master mention *LLCER*). Cela est d'autant plus regrettable que les dossiers d'autoévaluation montrent l'existence d'équipes pédagogiques bien constituées, conscientes des faiblesses actuelles et des enjeux d'avenir, mais qui doivent simplement déplorer de devoir faire face à des difficultés d'organisation intersites insurmontables. Cela va jusqu'à l'impossibilité d'entrer en conformité avec l'arrêté master en proposant un jury unique par mention (pour le master *LLCER*). De ce fait, on peut difficilement imputer le manque de certaines informations à l'inefficacité des équipes. Il n'en demeure pas moins que l'évaluation des formations et des enseignements est hétérogène, de même que l'adoption d'une approche par suivi de l'acquisition des connaissances et compétences. Sur ce dernier point, on peut relever que le master *Design* se distingue positivement, fort de d'une charte et d'un comité spécifiques, tous deux estampillés « qualité ». Les informations sur le recrutement des étudiants et les modalités d'évaluation sont, comme d'autres éléments des dossiers d'autoévaluation, lacunaires.

La plupart des équipes pédagogiques sont clairement identifiées et indiquées dans les livrets fournis aux étudiants. Les formations professionnalisantes ou semi-professionnalisantes (*LEA*, *Arts plastiques* et certains parcours du Master *Arts*), comprennent une forte proportion d'intervenants extérieurs, justifiée dans des formations de ce type. On relève des difficultés spécifiques à certaines formations : en licence *Arts plastiques*, certains enseignements sont assurés par des doctorants ne bénéficiant pas d'allocations. Dans le cas de la licence *LEA*, c'est toute l'équipe pédagogique qui pourrait être dite « extérieure », y compris les titulaires, car cette licence ne dispose pas de personnel pédagogique en propre. Dans la licence *LLCER*, certains enseignants sont partis à la retraite au cours de ces dernières années, mais le dossier ne clarifie pas s'ils ont été remplacés. Un manque d'effectifs est signalé dans le parcours anglais, avec une surcharge de travail pour les enseignants et un recours conséquent aux vacataires. La licence *Musicologie* ne dispose pas de directeur d'études ni d'un enseignant référent en 2^e année.

Il est mentionné un conseil pédagogique avec participation de délégués des étudiants. La fréquence de ses réunions est variable en fonction des formations. Il n'est pas fait mention de délégués étudiants dans les conseils de département.

Il est difficile de se prononcer explicitement sur la mise en place effective de conseils de perfectionnement. Ceux qui existent, au sein de la faculté Arts, Lettres, Langues, n'ont pas été mis en place au niveau de mentions spécifiques et clairement identifiées, mais par rapport à des champs disciplinaires globaux, en Arts, Lettres-FLE et Langues : ce dernier champ, pour prendre un exemple, regroupe donc à la fois les mentions *LLCER* et *LEA* alors que les attendus scientifiques et les débouchés sont fondamentalement différents. Certains dossiers, à l'instar de celui de la licence *Arts du spectacle*, annonce la mise en place d'un conseil de perfectionnement et de l'évaluation des formations et des enseignements comme étant un objectif du contrat d'établissement, mais il n'est visiblement pas encore en place.

Il y a par ailleurs une « commission paritaire de régulation » qui se réunit deux fois par an dans le master *Arts*, dans lequel le suivi des formations de spécialité repose de manière apparemment efficace sur des commissions paritaires (enseignants/étudiants) et des rencontres régulières entre les équipes pédagogiques et les étudiants. Il est regrettable que la présence de professionnels ne soit pas prévue. Le rôle des commissions paritaires est également à questionner, puisqu'elles ne semblent disposer que d'un rôle de proposition, et c'est le conseil de département, dont les étudiants ne font pas partie, qui décide.

Les dossiers déposés ne permettent toutefois pas toujours de prendre la mesure du fonctionnement de ces dispositifs. Une procédure d'évaluation des enseignements par questionnaire est mise en place au niveau de l'université : elle est standardisée, proposée au début et en fin de cycle de formation et gérée par un service commun, qui transmet une synthèse des résultats aux responsables des formations. En L2, la remédiation se fait

via le projet personnel. En L1 et L3, c'est un enseignant référent qui est en charge de l'aide à la réussite, du conseil et de l'orientation des étudiants, sous forme d'entretiens.

On notera que, dans le cadre de la démarche qualité à l'échelle de l'établissement, est envisagée la généralisation des conseils de perfectionnement et des évaluations des enseignements, pilotées par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité (DPAIQ).

La licence *LEA*, ainsi, lance régulièrement de riches enquêtes de satisfaction auprès des étudiants. De même, la licence *Musicologie* a lancé une enquête de satisfaction auprès des étudiants en 2018-2019 ; il en ressort d'ailleurs qu'une majorité d'étudiants de cette formation estiment manquer d'informations sur leurs débouchés professionnels.

Au niveau de l'UJM, les règles et modalités décrites pour l'évaluation des étudiants sont les suivantes : contrôle continu, contrôle terminal, compensation, octroi des ECTS, sessions de rattrapage sanctionnées par un examen oral. Dans toutes les formations, les modalités d'évaluation des connaissances sont indiquées soit dans un livret de l'étudiant, soit dans l'Espace Numérique de Travail, ces informations étant disponibles dès le début de l'année. Les dossiers ne donnent pas d'informations permettant de se prononcer sur le travail des jurys d'examen.

L'enjeu pour l'établissement est de décliner l'ensemble de son offre de formation (formation initiale et continue) en compétences et blocs de compétences et de donner de la visibilité à l'offre pour toute personne souhaitant valider ses acquis ou souhaitant reprendre ses études. Cette déclinaison de l'offre de formation permettra de proposer des parcours personnalisés, et de mettre en place des pédagogies innovantes telles que des formations hybrides (présentiel et distanciel). Le suivi de l'acquisition de compétences est une préoccupation du master *Arts* notamment.

Les licences *Lettres* et *LEA* ont, de leur côté, mis en correspondance les unités d'enseignement (UE) de la maquette avec des blocs de compétences. Au sein de la Faculté Arts, Lettres, Langues, certaines licences ont proposé un « passeport pour l'avenir » utilisé à titre expérimental auprès des étudiants dans le cadre des modules de préparation à l'insertion professionnelle et dans lequel l'étudiant détaille son parcours, son expertise, les stages éventuellement effectués, etc. Il est fait référence au PPP en lien avec le SUIO (service universitaire d'information et d'orientation) qui permet un suivi annuel du projet. La préparation et participation à un entretien professionnel sont prévues avec des professionnels.

Des contacts ont été pris avec les lycées pour orienter les néo-bacheliers. Pour les L2 et L3, le recrutement se fait majoritairement via la commission pédagogique.

Parmi les licences du champ, seule celle *Arts plastiques* a expressément un recrutement sélectif (1.400 demandes pour 200 places en L1). Le comité s'interroge sur les modalités d'admissions mises en place par les autres formations qui ne sont pas indiquées dans les rapports, en particulier par rapport à Parcoursup. Le master *Arts*, avec ses parcours très diversifiés (huit au total), est le débouché logique pour les titulaires d'une licence dans ce champ disciplinaire.

Les formations ont des enseignants référents, mais la licence *Arts plastiques* se distingue en matière d'aide à la réussite : outre les enseignants-référents en L1 avec lesquels les étudiants peuvent avoir deux entretiens par an, avec fiche de suivi individuel, ainsi que par un tutorat étudiant, cette formation dispose d'un chargé de mission pour la réussite en licence, qui suit les divers dispositifs en vigueur dans ce domaine et participe à tous les conseils. La densité des effectifs pose toutefois des difficultés à ce suivi individualisé. Une place essentielle est accordée à la méthodologie en première année.

Résultats constatés dans les formations

Certaines formations du champ montrent une bonne attractivité, avec des effectifs en début de formation stables. On remarque cependant dans la période considérée une baisse importante pour l'allemand (fermeture en licence *LLCER* et forte diminution en licence *LEA*, menaçant sa disparition pure et simple), ainsi que dans les mentions de licence et master *Lettres*. Les taux de réussite semblent être en ligne avec les moyennes nationales, avec des réussites qui se situent entre 35 et 50 % en première année et qui augmentent considérablement en L2 et surtout L3. Malheureusement, pour certaines mentions, on ne dispose de chiffres que pour une promotion. La majorité des diplômés de licence poursuivent leurs études dans la même université. On regrettera surtout l'imprécision des données. Il est rare en effet que les formations produisent des données permettant de distinguer la réussite des inscrits et la réussite des étudiants présents aux examens. Les données sont rarement ventilées en fonction des bacs d'origine ou du statut de l'étudiant (néo-bachelier/redoublant). Enfin, parfois, selon les années, les indicateurs changent, rendant difficile l'analyse des données. Les informations permettant d'évaluer la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle, quand elles ne manquent pas aux dossiers, montrent un taux de poursuites en doctorat faible, à part pour les formations de l'ENS Lyon.. Un projet de bi-licence espagnol-italien n'a pas été poursuivi, en licence de *LLCER*, faute d'effectifs suffisants.

L'insertion et le devenir des diplômés doivent être connus grâce à des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et la Direction du Pilotage Audit Interne et Qualité [DPAIQ] et les taux de réponse annoncés sont corrects. Néanmoins l'information reste lacunaire et un des enjeux serait d'avoir des précisions sur la façon dont ces données sont intégrées dans le pilotage.

Les dossiers d'autoévaluation soulignent que la poursuite des études en master est de plus en plus fréquente. La mention de master *Arts* montre une hausse d'étudiants en M2 de par l'admission directe depuis d'autres formations, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. L'insertion professionnelle est satisfaisante et les emplois en adéquation avec un niveau bac+5. Les poursuites en doctorat demeurent rares.

A contrario, les informations demeurent très peu précises concernant l'insertion professionnelle après la licence.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, ces statistiques ne fournissent pas d'informations sur les emplois occupés par les diplômés de licence n'ayant pas poursuivi leurs études au sein de l'UJM.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Structure des formations cohérente par rapport aux débouchés visés.
- Diversité de l'offre de formation, pour chaque mention, notamment grâce à un grand nombre de parcours et spécialisations sur plusieurs sites.
- Attractivité au niveau régional des formations dont certaines sont rares et qui tiennent compte de la spécificité de l'ancrage dans le bassin.
- Partenariats nombreux avec des institutions majeures, des structures et associations qui permettent une riche offre de stages sur le bassin.
- De bons taux de réussite en L2 et L3 entraînant un accroissement du nombre d'étudiants poursuivant en master.
- Dispositifs d'aide à la réussite et modalités de suivi des étudiants nombreux.
- Progressivité des apprentissages.
- Quelques efforts notables de structuration du lien entre université et monde socio-économique.

Principaux points faibles :

- Certaines formations ont des équipes pédagogiques sous-dimensionnées alors qu'elles consentent un effort pour accompagner les étudiants, d'autant plus nécessaire que les taux de réussite sont parfois faibles en L1.
- Insuffisance des outils de suivi.
- Absence, pour certaines formations, d'un jury par mention, et du conseil de perfectionnement réglementairement obligatoire.
- Articulation trop faible entre la recherche et la professionnalisation sous ses différentes formes.
- Absence de stage obligatoire pour certaines mentions (ce qui est problématique en master).
- Manque de données dans les dossiers d'évaluation rendant l'état des lieux difficile.
- Manque de synthèse lorsque les données existent, conséquence d'une dispersion de certaines formations sur plusieurs sites.
- Formation incomplète dans certains cas (*parcours Didactique des langues et TICE* de la mention *Didactique des langues*).

Recommandations :

Il est tout d'abord primordial de mettre en conformité avec la réglementation les formations qui ne le sont pas, par la création d'un conseil de perfectionnement ou d'un jury à l'échelle de la mention, ou encore par l'inclusion dans les maquettes d'un stage obligatoire dans tous les parcours de master.

Les dispositifs d'aménagement pour les étudiants à besoins spécifiques devraient être systématisés et proposés dans toutes les formations.

La qualité et la cohérence des formations sont indéniables. Les équipes pédagogiques sont attentives au devenir de leurs étudiants, pendant et après les études. Elles gagneraient donc d'autant plus à avoir une meilleure connaissance des taux de réussite aux examens, en particulier en distinguant inscrits et présents, en particulier en L1, de manière à appréhender plus efficacement l'orientation des étudiants. Il serait intéressant pour elles de mieux connaître le devenir des étudiants à la fin de la licence. Il pourrait être souhaitable que les formations s'emparent de cette question. Il est donc urgent de mobiliser les services compétents, notamment

dans chaque université de la ComUE, pour recueillir les données nécessaires à ce que les responsables puissent évaluer les formations.

Il paraît également important de s'interroger sur les raisons qui font des divers dossiers d'autoévaluation des documents souvent lacunaires et difficilement exploitables, en évaluant les difficultés posées par la dispersion sur différents sites, qui semble occasionner un nombre important de problèmes d'harmonisation, et parfois de fonctionnement au sein de certaines formations. Cela permettrait de corriger l'impression d'une offre à plusieurs vitesses, au sein de laquelle certaines formations sont en retrait non pas parce qu'elles sont mal conçues ou peu attractives, mais du fait de leur incapacité à mettre en place les dispositifs, légalement requis, indispensables à leur succès, ou en conséquence de déséquilibres structurels entre, par exemple, la préparation à l'insertion professionnelle et l'initiation à la recherche. Cela permettrait également de multiplier les passerelles et par conséquent les possibilités de réorientation offertes aux étudiants, mais également de remédier à l'absence, difficilement compréhensible, d'une année de formation sur deux pour certaines mentions ou parcours de master.

Il serait souhaitable que la connaissance du monde socio-économique et de l'étranger soit plus développée afin que les étudiants s'emparent davantage des diverses voies offertes. La mobilité entrante et sortante pourrait ainsi être plus développée dans l'ensemble des formations.

De même, le renforcement de l'initiation à la recherche permettrait d'étendre l'attractivité de ces formations.

POINTS D'ATTENTION

- Master *Didactique des langues* :

*Le parcours Didactique des langues étrangères et TICE du master *Didactique des langues* est un parcours proposé en M2 uniquement. Le recrutement se fait directement en semestre 3, sans passerelle identifiée avec les deux autres parcours du master. On ne connaît pas l'origine (M1) des étudiants inscrits dans ce parcours. D'autre part, le nombre d'inscrits y est faible et en baisse constante. Il est indiqué que 40 % des candidats sélectionnés ne s'y inscrivent finalement pas. Enfin, il n'y a pas d'enseignement de langue vivante dans ce parcours, ce qui est problématique pour un master en *Didactique des langues*.*

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement: Université Jean Monnet - Saint Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts du spectacle* parcours *Art dramatique* délivrée par l'Université Jean Monnet a été créée pour les élèves de l'École de la Comédie, école supérieure d'art dramatique de Saint-Étienne, leur permettant de valider une licence universitaire conjointement à leur diplôme professionnel. La collaboration entre l'UJM, l'École de la Comédie et l'ENS de Lyon repose sur une convention de partenariat ; les enseignements pratiques étant assurés par l'École de la Comédie de Saint-Etienne et les enseignements théoriques pris en charge par l'UJM et l'ENS. L'obtention du diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC) est conditionné à la validation de la licence qui est à visée professionnalisante, mais n'exclut pas la poursuite d'études en master. Les enseignements ont lieu, en présentiel, sur plusieurs sites : Université Jean Monnet, Ecole de la Comédie, École normale supérieurs - ENS de Lyon mais aussi ENSATT (École Nationale Supérieurs des Arts et Techniques du Théâtre) à Lyon, Ecole supérieure d'art et de design de Saint Etienne, Ecole nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne et CinéFabrique de Lyon afin de permettre aux étudiants de construire un réseau étudiant et professionnel diversifié.

ANALYSE

Finalité

Comme très bien décrit dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et dans le supplément au diplôme, il s'agit de permettre aux élèves de l'École de la Comédie de Saint-Etienne d'associer à leur formation au sein de celle-ci une connaissance scientifique des arts du spectacle ainsi qu'une vaste ouverture culturelle. L'objectif est d'articuler savoirs et savoir-faire, ce qui correspond aux métiers envisagés (comédien, metteur en scène). Il est à noter que l'obtention du DNSPC est conditionnée à la validation de la licence, ce qui donne du poids au diplôme de licence. Les emplois visés sont mentionnés et correspondent bien aux deux formations dispensées (les débouchés naturels sont les métiers du théâtre et du spectacle vivant). Bien que pensée pour une insertion professionnelle au niveau licence, la formation permet et envisage également une poursuite d'études en master (*Arts du spectacle - Etudes théâtrales*), voire en doctorat, notamment à travers les doctorats dits de « Recherche-crédation » (SACRe). L'École de la Comédie a par ailleurs développé avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Ministère de la Culture un dispositif d'insertion professionnelle spécifique dont bénéficient les titulaires du DNSPC pendant trois ans (Dièse).

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, s'adressant à un public spécifique, elle s'appuie sur un partenariat entre trois établissements (l'École de la Comédie, l'UJM et l'ENS de Lyon) et offre de ce fait aux élèves-comédiens une formation pluridisciplinaire d'une richesse exceptionnelle sur la région. En dehors de l'École de la Comédie et des cours de l'UJM, ils suivent également des cours ou ateliers communs avec l'ENSATT à Lyon, l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne, l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, la CinéFabrique à Lyon.

La dimension internationale est présente par le biais d'échange et de stages avec les Etats-Unis et le Burkina Faso.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique prend en compte la spécificité du parcours *Art dramatique* et ne suit donc pas le socle commun des deux portails présents au sein de la Faculté Arts, Lettres et Langues de l'Université Jean Monnet. Elle est très lisible et repose sur quatre unités d'enseignement (UE) bien définies et réparties entre les établissements partenaires. L'enseignement est très diversifié (interprétation, études d'œuvres, histoire du théâtre, histoire des arts, dramaturgie, mais aussi enseignement de scénographie et « école du regard »). La formation totalise entre 471h et 574h par semestre, majoritairement dispensés sous forme de TD (travaux dirigés) ou CM (cours magistraux) intégrés. Au sein des UE, une progression est pensée de la première année de licence - L1 à la troisième - L3 qui est consacrée à la rédaction d'un mémoire. L'UE4 est dédiée à la préparation à l'insertion professionnelle. L'anglais est la seule langue vivante enseignée. Les modalités des enseignements théoriques viennent s'articuler aux modalités de formation de l'École de la Comédie (ateliers et stages d'un volume horaire très important) et mettent en œuvre une pédagogie spécifique sous forme de semaines intensives et non de cours théoriques hebdomadaires (ainsi la formation théorique est concentrée sur deux semaines intensives par semestre de 21h de cours par semaine). Durant leur formation, les étudiants peuvent réaliser de nombreux stages et échanges, tant au niveau local que national et international (stages au California Institute of Arts, aux Récréâtrales à Ouagadougou). L'articulation avec la recherche s'effectue à travers une initiation à la recherche en troisième année de licence et une invitation à participer aux activités de recherche des différents laboratoires dont font partie les enseignants-chercheurs et qui développent tous une recherche en arts. Si la formation à la recherche n'est pas l'objectif premier de cette formation, à vocation prioritairement professionnalisante, l'initiation à la recherche pourrait néanmoins être encouragée.

La formation ne mentionne pas un usage particulier du numérique.

La validation des acquis de l'expérience - VAE est possible et un dispositif de validation des acquis professionnels et personnels - VAPP a été mis en place pour les élèves de la Comédie non titulaires du baccalauréat : deux étudiants en ont bénéficié depuis sa mise en place en 2017-2018. Le suivi des étudiants est individualisé et est complété par des conseils pédagogiques donnés deux fois par an. L'insertion professionnelle est essentiellement assurée via le dispositif dédié Dièse, qui est complété par les services proposés par l'Université (plateforme numérique, accompagnement individuel et informations).

La dimension internationale est pensée, de manière classique, à travers des cours d'anglais de la L1 à la L3, par des stages et ateliers internationaux et par la présence d'intervenants étrangers au sein de la formation, ce qui diversifie potentiellement les approches pédagogiques. Il serait intéressant d'avoir le détail de ces stages et ateliers internationaux.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et témoigne d'un équilibre à la fois entre les membres des trois établissements concernés et entre intervenants professionnels ponctuels et permanents.

Les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique sont clairement décrites. L'équipe pédagogique au complet se réunit deux fois par an en conseil pédagogique, en présence des délégués des élèves mais l'absence de compte-rendu dans le dossier empêche de savoir comment l'évaluation des enseignements est mise en œuvre et prise en compte. Les modalités d'évaluation des connaissances sont précisées dans le règlement général des études, mais celui-ci n'est pas fourni. La mise en place d'un conseil de perfectionnement et de l'évaluation des formations et des enseignements est un objectif du contrat d'établissement mais il n'est visiblement pas encore en place.

L'approche par compétences est en train d'être mise en œuvre et la formation est bien conforme à la fiche RNCP nationale de la mention.

Résultats constatés

Le recrutement de cette formation est très spécifique puisque qu'elle s'adresse exclusivement aux élèves de l'École de la Comédie, qui recrute, par concours national et deux années sur trois, 10 élèves – dont certains sont déjà titulaires d'une licence, et à qui il est alors proposé, s'ils le souhaitent, de s'inscrire en master Lettres parcours « Art dramatique ». L'effectif est en moyenne de 6 étudiants (en 2018 : légère hausse avec 8 étudiants en L1 et 7 en L2). Le taux de réussite est de 100 %, aucun abandon n'est mentionné. Deux étudiantes ont poursuivi leurs études en master (parcours art dramatique).

Etant donné le caractère récent de la formation, seule l'insertion professionnelle des diplômés 2016-2017 est communiquée, de manière claire et complète. Tous les étudiants diplômés ont un emploi en adéquation avec leur formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation élaborée sur mesure permettant de croiser de manière fructueuse savoirs et pratiques
- Insertion professionnelle bien conçue
- Principe de coopération et d'échanges entre les établissements
- Excellent taux de réussite

Principaux points faibles :

- Difficultés de diffusion des informations administratives et pédagogiques entre les établissements
- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts du spectacle* parcours *Art dramatique* s'adresse à un public très spécifique et a été élaborée de manière à prendre en compte les caractéristiques de la formation dispensée à l'École de la Comédie de Saint-Etienne. Cette approche a permis de développer une pédagogie qui favorise les échanges entre savoirs et pratiques, ce qui est un atout que la formation peut encore affiner et améliorer dans sa mise en œuvre concrète.

Il est plus que souhaitable que le partenariat entre les trois établissements se poursuive et se renforce. Il est important, comme mentionné en fin de dossier, que les échanges entre les trois établissements ne se limitent pas aux conseils pédagogiques et qu'une réunion de concertation sur les contenus des enseignements et les calendriers des cours soit organisée chaque année et réunisse les trois partenaires ainsi que les délégués étudiants.

Pour les cours relevant de l'Université Jean Monnet, il peut en effet être pertinent de réfléchir à une ouverture ponctuelle de cette formation à d'autres étudiants de l'UJM, dans le cadre d'une option, par exemple, afin de créer des échanges entre les différentes licences en arts. La formation met déjà en place ce type d'ouverture, les cours dispensés à l'ENS étant communs aux élèves de l'ENS et à ceux de la Comédie. Enfin, il est indispensable de donner aux étudiants le moyen d'évaluer leur formation et leurs enseignements.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement: Université Jean-Monnet - Saint-Étienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts plastiques* de l'Université Jean-Monnet - Saint-Étienne (UJM) forme les étudiants à la pratique et à la théorie des arts plastiques. Elle débouche sur la poursuite d'études en master recherche ou en master professionnel ou bien encore aux métiers de l'enseignement ainsi qu'aux métiers artistiques et de la médiation culturelle. L'enseignement est dispensé sur le site Denis Papin de l'UJM. Des passerelles ont été mises en place, comme celle avec le lycée Lumière à Lyon concernant une Classe préparatoire aux études supérieures-Classe d'approfondissement aux arts plastiques (CPES-CAAP). À la formation en LMD s'ajoute une préparation au CAPES et à l'agrégation d'arts plastiques et la possibilité de faire un doctorat au sein d'une école doctorale sur le site Lyon-Saint-Étienne « Lettres, langues, linguistique, arts », portée par la ComUE Université de Lyon et opérée localement par l'Université Jean-Monnet – Saint-Étienne.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation vise, comme la quasi-totalité des licences dans ce domaine, à délivrer un enseignement où l'acquisition des techniques et notions fondamentales en arts plastiques (dessin, peinture, volume, gravure, infographie, vidéo, photographie, performance) est articulée à un enseignement théorique qui fait appel aux principaux domaines des études en art (histoire de l'art, esthétique, théorie du cinéma et des médias). La dimension professionnalisante de la formation est posée d'emblée, même si naturellement c'est à partir du troisième semestre et de manière encore plus soutenue au sixième semestre que des modules de préparation à l'insertion professionnelle apparaissent dans la maquette. À ce titre, les domaines professionnels visés par la formation sont très vastes : médiation culturelle, création plastique, édition, organisation d'événements culturels, commissariat d'expositions, etc. Il n'en reste pas moins que la licence est organisée afin de permettre aux étudiants d'accéder à des formations en master qui correspondent à des secteurs d'insertion professionnelle immédiate bien définis, en arts ou en design, ou au domaine de la recherche et de l'enseignement (master MEEF).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation se situe dans un environnement très riche, ce qui est à la fois une force et une faiblesse. Le bassin d'attractivité est large (Alpes, Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne...) si l'on considère le nombre de demandes faites via Parcoursup. La présence d'autres formations:</p>

-en arts plastiques (Lyon) ou de nombreuses écoles d'art (École nationale supérieure d'art et de design de Saint-Étienne (ESADSE), École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon...) est riche de possibilités, mais impose à la formation un positionnement précis et spécifique. Dès l'année de L2, des conférences sont organisées en vue de préparer à la recherche, réunies par la thématique fédératrice du « dialogue des arts ». Cette initiation est renforcée en L3 avec des éléments de méthodologie et un séminaire « Recherche Création » explicitement conçus comme une propédeutique à la recherche en master. Il n'est cependant pas certain que le développement de la recherche, dont les débouchés sont minces et qui est un secteur très concurrentiel dans lequel les écoles d'art sont désormais présentes, constitue la solution stratégique la plus porteuse. En parallèle, la formation est intégrée à un tissu d'institutions locales qui est riche de possibilités. Le musée d'art moderne et le musée d'art et d'industrie, une structure municipale telle que La Serre peuvent permettre aux étudiants, via des stages, de parfaire leur formation dans des institutions de grand renom. Par ailleurs, la Galerie Ceysson-Bénétière, elle-aussi de niveau international, est une autre possibilité d'articulation avec le monde de l'art et le marché international. On aurait souhaité davantage d'explications sur la mutualisation des projets pédagogiques, des moyens et des financements entre la licence *Arts plastiques* et l'École nationale d'art et design, tout juste évoquée, sans guère de précisions. Quant aux liens avec les établissements d'enseignement supérieur, ils semblent se résumer pour l'essentiel aux échanges dans le cadre du programme ERASMUS, que complètent sept accords bilatéraux.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement décrite. La progressivité de la formation est clairement posée dans chacun des semestres de la licence, rendue plus cohérente encore par la définition de « blocs » d'objectifs. Le parcours est structuré en trois temps visant à développer les connaissances et une capacité d'initiative chez les étudiants : fondamentaux (L1) ; singularité (L2) ; autonomie (L3). Trois grandes catégories d'enseignements sont définis, conçus pour interagir : 1) les ateliers de pratique artistique (selon des médiums ou des genres) ; 2) les enseignements théoriques ; 3) les ateliers-séminaires de la recherche en arts plastiques. C'est dans cette troisième catégorie d'enseignements, mis en place à partir de la L2, que l'étudiant est invité à développer « une démarche de création singulière et expérimentale » et à réfléchir à son positionnement au sein de la création contemporaine. C'est dans le cadre de ces ateliers-séminaires que s'opèrent les acquisitions de base des normes et de la méthodologie dite « universitaire », préparant ainsi le passage vers les années de master et, plus loin, de doctorat. Satisfaisante dans son principe, cette organisation a pour point faible les moyens limités (tant en heures que de matériel) réservés aux ateliers de pratique artistique. Ce dispositif est adossé à une direction de la formation et de l'insertion professionnelle et son pôle Cap Avenir, qui coordonne cet accompagnement des étudiants. Une grande place est donnée au numérique dans la pédagogie et cela dans de multiples registres, notamment l'e-learning.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent, coordonnés par une chargée de mission pour la réussite en licence et également assis sur un dispositif dit de l'Enseignant Référent. Dans le cas de la filière arts plastiques, ce dernier intervient en L1. Son rôle consiste, sur la base d'entretiens individuels obligatoires ou facultatifs, à évaluer le parcours des étudiants et de repérer leurs éventuelles difficultés, afin de les soutenir ou de préparer leur réorientation. Il est doublé par un dispositif de tutorat assuré par des élèves de master 1 et 2.

La formation offre naturellement un enseignement de langue anglaise et la possibilité pour un petit contingent d'étudiants (entre 5 et 15) de partir en échange. La validation des acquis (VAE et VAPP) est assurée par un Service universitaire de formation continue (SUFC). Enfin, un chargé de mission veille à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 13 titulaires au moment du rendu du rapport (14 à la rentrée 2019) parmi lesquels 3 professeurs des universités, 7 maitres de conférence, 3 professeurs agrégés, auxquels s'ajoutent 4 doctorants contractuels. Des vacances sont assurées par environ 40 intervenants, travailleurs indépendants ou contractuels et titulaires d'autres établissements publics. Gage de professionnalisation, dès lors que ces vacataires appartiennent au milieu culturel et artistique, ce volet d'intervenants extérieurs laisse apparaître également une certaine précarité, certains de ces enseignements étant assurés par des doctorants ne bénéficiant pas d'allocations.

Bien que la généralisation de la mise en place de conseils de perfectionnements soit un objectif du contrat d'établissement 2016-2020, ils ne semblent pas actuellement être effectifs. En revanche l'équipe de la formation se réunit tous les deux mois, les représentants des étudiants de chaque année de licence étant conviés en première partie de réunion. Une grande attention est donnée dans le rapport d'auto-évaluation à l'évaluation des connaissances et à sa bonne lisibilité par l'ensemble des étudiants.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est importante et s'explique pour une part par les débouchés en master (masters *Arts, Design, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF). Un tissu d'institutions culturelles très dynamique offre des possibilités de formation professionnalisante et un milieu particulièrement stimulant. Ceci explique le nombre assez élevé d'inscrits en L1 (autour de 200 pour les 5 dernières années documentées). Moins de la moitié de cet effectif accède à la L2 (89 en 2018-2019). Ce taux d'échec considérable est équivalent à celui que connaissent la plupart des formations en arts plastiques.

Une annexe livre des éléments chiffrés sur le devenir des diplômés de licence pour l'année 2017. Sur 88 diplômés, 49 ont poursuivi leur cursus dans un master de l'UJM. 39 sont partis dans le monde professionnel ou dans une autre formation. Le chiffre des demandeurs d'emploi et des diplômés ayant trouvé un travail ne permet pas véritablement d'évaluer le taux d'insertion professionnelle qui doit être mesuré après le M1 ou le M2 pour être véritablement significatif.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne cohérence du parcours entre les apprentissages techniques et artistiques et les enseignements théoriques
- Bonne progressivité des apprentissages dans les différents étages de la licence
- Bon suivi individualisé du parcours des étudiants (Enseignant-référent, tutorat)

Principaux points faibles :

- Trop faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires dans la formation
- Taux d'échec important en L1
- Dossier d'auto évaluation ne renseignant pas suffisamment clairement la dimension internationale de la formation
- Moyens limités (tant en heures qu'en matériel) réservés aux ateliers de pratique artistique

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts plastiques* de l'Université Jean-Monnet - Saint-Étienne est une formation dans laquelle la structure des études est déclinée de manière claire, jouant sur la complémentarité et la capillarité des fondamentaux : apprentissages artistiques, savoirs théoriques. Elle se situe dans un dispositif universitaire attractif et dans un bassin d'institutions culturelles très riche. Elle constitue en ce sens une bonne préparation aux masters, que semblent

vouloir suivre le plus grand nombre des étudiants ayant validé les années de la licence. Une réflexion sur le développement de l'international mériterait d'être approfondie.

S'il est satisfaisant dans le principe, le pilotage de la formation pourrait sans doute être plus participatif encore. La relation entre l'équipe pédagogique et les intervenants extérieurs aurait pu être mieux décrite dans le rapport d'auto-évaluation.

Enfin, la réflexion sur l'échec des étudiants en L1 et les solutions pour y remédier doit apparaître avec plus de précision dans les dossiers d'auto-évaluation, même si l'existence d'un enseignant-référent et d'un dispositif de tutorat constituent des éléments significatifs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HUMANITÉS

Établissements : Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Humanités*, coaccréditée entre les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM), a été initialement accréditée pour deux parcours : un parcours *Antiquité et humanités*, pensé dans le prolongement d'une offre de formation de lettres classiques précédemment existante, et un parcours *Humanités et modernité* qui ne concernait que Lyon 2 et qui n'a pas été ouvert. Elle accueille des étudiants débutants ou confirmés en latin et/ou grec.

La formation est dispensée en présentiel sur différents sites : pour l'Université Jean Moulin Lyon 3, sur le site de la manufacture de tabacs et sur le site des quais, pour l'Université Lumière Lyon 2, sur le site de la Porte des Alpes et sur le site des berges du Rhône, et enfin à l'UJM. Le site des quais abrite la totalité du tronc commun (latin, grec, littérature, linguistique, civilisation et histoire anciennes), entièrement mutualisé entre les trois universités. La finalité de cette licence est avant tout une insertion dans les métiers de l'enseignement et les métiers de la culture après une poursuite d'études dans ces domaines.

ANALYSE

Finalité
<p>Seul le parcours <i>Antiquité et humanités</i> peut être évalué, le parcours <i>Humanités et modernité</i> n'ayant pas été ouvert. Le parcours <i>Antiquité et humanités</i>, prolongement d'une licence de lettres classiques ayant déjà fait l'objet d'une mutualisation depuis 2010 entre les établissements (rattachement et mention non précisés dans le dossier d'autoévaluation), est accessible depuis trois portails différents (« Langues-Lettres-Philosophie » à Lyon 3, portail « Humanités » à Lyon 2, portail « Lettres et Langues » à l'UJM) à partir du semestre 2 ou 3. Il affiche une spécialisation progressive mais présente dès le semestre 1 via les cours de langues anciennes pour débutants et confirmés. Il vise à doter les étudiants d'une solide culture des sociétés anciennes envisagée sous ses différents aspects (langue, littérature et civilisation) et sous ses prolongements artistiques, littéraires ou culturels de l'Antiquité à nos jours. Les débouchés envisagés sont ceux des études de lettres : concours de l'enseignement (professorat des écoles et Capes), préparation aux agrégations (de lettres classiques mais aussi de grammaire, en raison de la présence de la linguistique dans la maquette) et masters à vocation recherche ; masters métiers de la culture, de la documentation et de l'édition, de la conservation du patrimoine, du tourisme culturel (universités non spécifiées). Les données fournies par Lyon 2 et l'UJM concernant le devenir des étudiants après la licence ne sont pas exploitables en raison des effectifs ou des taux de réponse insuffisants ; seul celui de Lyon 3 est pertinent, et montre que la majorité des étudiants se dirigent vers un master, sur place ou à l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon. Les formations proposées sur les trois sites présentent des colorations différentes, celle de Lyon 2 ayant une optique plus nettement pluridisciplinaire et intégrant de manière nette la question numérique. Les attendus du tronc commun sont clairement exprimés. En revanche, l'articulation de ce tronc commun avec les autres unités d'enseignements propres à chaque site est plus confuse et hétérogène. Une</p>

convention avec l'ENS Lyon permet l'accueil d'élèves de l'École en troisième année de licence (L3).

Positionnement dans l'environnement

Seule licence *Humanités* à l'échelle régionale, la formation a un recrutement régional et bénéficie en L3 de l'arrivée des élèves de l'ENS.

L'articulation avec la recherche est indéniable : les enseignements sont assurés presque exclusivement par des enseignants-chercheurs (EC) qui appartiennent tous, pour le tronc commun, à l'unité mixte de recherche « Histoire et sources des mondes anciens » (HiSoMA). Ceux-ci donnent à leurs étudiants une initiation à la recherche, y compris dans les sciences annexes dont ils sont spécialistes, comme l'épigraphie. Des dispositifs spécifiques sont également mis en place, comme à Lyon 3, où des « mini-stages » permettent aux étudiants d'interroger les chercheurs, ou bien à l'UJM, où des conférences d'initiation à la recherche en L2 sont proposées comme « crédits libres ». On peut néanmoins s'interroger sur le phasage de ces initiations qui interviennent pour certaines un peu trop tôt dans le cursus.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont peu approfondis ; les dispositifs de préprofessionnalisation sont diversement mis en place suivant les universités et répondent à un service attendu (projet professionnel personnel). L'unité d'enseignement d'ouverture (Lyon 3) propose trois options intéressantes : professorat des écoles, culture antique et humanités, et humanités numériques. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec des acteurs du terrain.

Enfin, malgré la variété des destinations proposées et des échanges possibles, la mobilité des étudiants est faible, voire inexistante.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation répartie sur trois sites est complexe, et la dispersion des enseignements sur trois lieux distincts engendre certains problèmes dont l'équipe pédagogique est parfaitement consciente et qu'elle cherche à résoudre quand elle le peut. Ainsi, les cours de tronc commun (les langues anciennes), qui sont intégralement mutualisés entre les trois universités, sont assurés par les enseignants des trois universités, mais concentrés à Lyon ; même regroupés sur deux jours consécutifs, ils n'en demeurent pas moins source de difficultés pour les étudiants de Saint-Etienne. Dans cet enseignement des langues anciennes, on apprécie la souplesse du système mis en place avec deux niveaux bien identifiés (débutants et confirmés) et la possibilité de passer de l'un à l'autre au fil des semestres. De même, on note l'aptitude à renouveler certains cours destinés notamment à souligner les liens entre l'Antiquité et le monde moderne et un désir d'investir des outils numériques pour faciliter l'autoformation (latin).

Les autres cours (notamment langue et littérature françaises, langue vivante, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, enseignements d'ouverture) sont propres à chaque université, et sont mutualisés avec d'autres parcours d'autres mentions. Il y a donc des variantes d'une université à l'autre, à commencer par la durée d'inscription dans le portail et donc un début de spécialisation à six mois ou un an ; ce qui ne contribue pas à la lisibilité. On regrette d'ailleurs de ne disposer que de l'annexe descriptive au diplôme de Lyon 3. La formation semble néanmoins avoir trouvé un équilibre entre des enseignements spécialisés en langues anciennes et une formation proposant des compétences transversales pour l'essentiel vues au prisme de la focale antiquité.

Le nombre d'heures en présentiel (à Lyon 2 : 711 heures en L2 ; 621 en L3 ; à l'UJM : 650 heures en L2 [nombre d'heures en L3 non calculables] ; à Lyon 3, le total du nombre d'heures en présentiel par semestre n'est pas indiqué) paraît donc très variable d'une année à l'autre, et d'un site à l'autre. L'articulation au sein du portail de Lyon 3 est plus aisée qu'à Lyon 2. À l'UJM, il est signalé une articulation avec d'autres parcours « Professeur des écoles » (PE), « Professeur de collège et lycée/parcours général » (PCL/PG), « Français Langue Étrangère » (FLE) (mentions de licence non précisées) sans que l'on comprenne comment peut s'effectuer le passage vers ces parcours. À Lyon 2, la perspective pluridisciplinaire nuit à l'identité des disciplines littéraires et à la visibilité des lettres classiques, ce qui a des répercussions sur les effectifs. Elle est pourtant intéressante car elle permet, sur le papier, d'ouvrir les débouchés vers des masters métiers de la culture, de la conservation du patrimoine, du tourisme culturel. Elle intègre plus nettement une dimension numérique.

Des initiatives de type journée de présentation de métiers existent dans les trois établissements. On ne peut que noter et regretter le caractère facultatif des stages. L'accompagnement préprofessionnel proposé relève de services transversaux, alors même que le faible effectif permet une mise en place individualisée.

L'aide à la réussite est facilitée par les effectifs réduits qui permettent un bon suivi des étudiants ; mais elle est contrariée par le système des portails, où le choix de la licence *Humanités* peut se faire sans réelle motivation ou par défaut, ce qui peut générer abandons ou échecs. Enfin, pour les validations des acquis de l'expérience ou professionnels, comme pour les étudiants ayant des contraintes particulières (handicap par exemple), la

formation utilise les dispositifs prévus au sein des établissements (présence d'un référent « handicap »).
L'absence de modalités d'examens uniformisées (notamment pour la seconde session) comme le non-alignement du calendrier universitaire entre les trois établissements génèrent des difficultés et des tensions.

Pilotage

La présentation même du dossier d'autoévaluation et des annexes montre une difficulté à construire une formation réellement mutualisée : on revient régulièrement à une présentation par site. Il est vrai que les effectifs sont très inégaux selon les sites et la construction des portails hétérogène. Le rattachement de la mention *Humanités* à l'unité de formation et de recherche (UFR) « Temps et territoires », et non plus à l'UFR « Lettres, sciences, langages et arts », à laquelle appartiennent les EC de lettres classiques, a pour conséquence l'absence de représentation au niveau de l'UFR et une impossibilité à porter les besoins spécifiques.

Des EC relevant presque tous des sections 8 « Langues et littératures anciennes » et 9 « Langue et littérature française » du conseil national des universités forment le socle des équipes pédagogiques. 4 professeurs (PR) de grec, 5 PR de latin, 10 maîtres de conférences de latin et 6 de grec, auxquels vient s'ajouter un professeur agrégé de grec assurent les enseignements des langues anciennes du tronc commun.

Les responsables de la licence de chaque établissement forment le comité de pilotage, assurent le suivi et la cohérence des enseignements en lien avec le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en cours de contrat. Il est conforme aux préconisations avec l'intégration d'enseignants, d'étudiants, de l'administration et d'un représentant du monde professionnel en l'occurrence (un inspecteur pédagogique régional) et se réunit au moins une fois par an, mais on déplore qu'aucun compte-rendu ne soit fourni. Il y a deux représentants étudiants par année de licence, soit six au total, « avec une représentativité garantie des trois établissements » ; ce qui, compte tenu de la complexité du dispositif, n'est peut-être pas suffisant.

On constate la réactivité de l'équipe pédagogique qui procède à différents ajustements pour éviter des redondances (Lyon 3) ou pour enrayer la crise des recrutements. Depuis la rentrée 2019, la licence est aussi accessible à Lyon 2 via le portail « Lettres, langues, sciences du langage ». Des efforts ont été fournis pour contrebalancer l'éclatement de la formation : module d'informations sous *moodle*, modèle d'évaluation proposé aux intervenants). Le comité de pilotage s'est saisi de la question des calendriers pour demander des modes d'organisation dérogatoires. D'une manière générale, des efforts ont été fournis pour améliorer la coordination administrative, mais ils doivent être approfondis.

L'évaluation des connaissances se fait par le contrôle continu du semestre 1 au semestre 4. Les examens terminaux, oraux ou écrits, interviennent en L3 ; ce qui montre une progressivité de l'évaluation. Le conseil de perfectionnement a ouvert une réflexion sur l'évaluation par compétences.

Résultats constatés

Élaborée en 2016 dans la continuité et en remplacement de la licence *Lettres classiques*, la licence *Humanités* a peiné à opérer la diversification de l'offre de formation par davantage de pluridisciplinarité et l'ouverture d'un second parcours. Néanmoins, elle montre des effectifs globaux assez stables (nombre d'inscrits en 2016-2017 : 80, 18 et 24 respectivement en L1, L2 et L3 ; en 2017-2018 : 73, 10 et 23 ; en 2018-2019 : 76, 10 et 16), mais la situation est différente d'un établissement à l'autre. La situation la plus critique se trouve à l'UJM (un inscrit en L2 et un autre en L3 en 2018-2019). La proposition de Lyon 2 avec un portail d'une durée d'un an et une inscription initiale dans le domaine « Sciences humaines et sociales » a des difficultés à convaincre des étudiants, voire en a poussé certains vers Lyon 3. Pourtant c'est dans cette proposition que la pluridisciplinarité et l'ouverture vers le numérique sont les plus abouties.

Le suivi des diplômés, délicat à établir eu égard aux effectifs restreints sur deux des sites, montre que les étudiants s'orientent en master, qu'ils effectuent éventuellement ailleurs, notamment à l'ENS Lyon. L'insertion professionnelle des diplômés n'a pas pu être appréciée faute d'éléments.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un bon adossement à la recherche.
- La solidité et la progressivité de la formation, assurant les fondamentaux de la culture classique sans négliger ses rapports avec le monde contemporain.
- Une formation adaptée aux débutants comme aux confirmés en langues anciennes.
- Une équipe pédagogique impliquée, et une bonne réactivité aux problèmes d'organisation constatés.

Principaux points faibles :

- Les disparités d'un établissement à l'autre gênant le bon fonctionnement de la formation (calendriers différents ; durée différente de l'inscription dans le portail ; rattachements à des domaines différents selon les universités).
- Des étudiants stéphanois en difficulté (déplacements, coûts induits).
- Peu de place à la pré-professionnalisation, débouchés trop exclusivement centrés sur les masters enseignement.
- La faiblesse des effectifs en L2 et L3, malgré l'apport de l'ENS Lyon en L3.
- L'absence de suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuite d'études).
- La mobilité étudiante quasi-inexistante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Humanités* est la seule de la région permettant d'étudier les langues anciennes. Elle a souffert d'un défaut d'identification à Lyon 2 mais les effectifs se sont globalement stabilisés. L'équipe pédagogique a fait des efforts importants dans la coordination par le développement d'outils communs et d'un comité de pilotage, mais ces efforts ne se sont pas réellement concrétisés par des indicateurs et des outils de pilotage communs dont témoigne l'absence de données chiffrées agrégées. Il n'en reste pas moins qu'il subsiste des difficultés : absence de calendrier commun, intégration des étudiants stéphanois par exemple. Sur ce dernier point, si les difficultés administratives et celles liées à l'accueil des étudiants stéphanois lors des cours communs à Lyon ne peuvent être résolues, la pérennité de la formation ne peut être assurée à Saint-Etienne.

Compte tenu des faibles effectifs et des difficultés rencontrées, il serait raisonnable de recentrer cette formation sur un seul établissement. Il est important qu'une offre de formation de ce type soit maintenue à l'échelle régionale et elle ne peut perdurer à l'échelle de trois établissements. La question du choix de la dénomination de la mention se pose aussi. En l'état, la dénomination « Humanités » ne rend pas vraiment compte des objectifs premiers de la formation du côté des lettres classiques. Une marge de progression en ce qui concerne les cours non mutualisés est possible. L'inscription dans la pluridisciplinarité est à poursuivre en facilitant la lisibilité auprès des étudiants de lettres. Du côté de la pré-professionnalisation, une offre d'enseignements plus en lien avec le contenu de la formation en histoire publique, en droit des monuments historiques et des sites par exemple et en humanités numériques (présentes à Lyon 3), serait bienvenue. De même, il serait utile d'intégrer des enseignants issus du monde socio-économique dans l'équipe pédagogique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement: Université Jean Monnet - Saint-Étienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Jean Monnet - Saint-Étienne (UJM) a pour objectif l'acquisition de solides connaissances de même niveau dans deux langues étrangères et du monde de l'entreprise (droit, économie, commerce, gestion/comptabilité). La formation se décline en quatre parcours linguistiques ayant l'anglais comme langue obligatoire et l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais comme langue au choix, et intègre également l'initiation à une troisième langue à choisir parmi six proposées. Les cours ont lieu en présentiel sur le campus stéphanois de la Tréfilerie.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont clairement exposées mais les intitulés des enseignements montrent que la formation, à l'exception des cours de traduction, répartit les apprentissages entre cours de langue et matières d'application sans proposer assez d'interaction entre les deux. Ce manque de spécialisation se retrouve dans l'absence de parcours spécifiques au-delà des langues de travail. Les compétences professionnelles et personnelles visées sont en adéquation avec la formation. Les métiers visés en fin de licence ainsi que les poursuites d'études en master correspondent aux objectifs de la formation. Il n'y a pas de formations délocalisées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation présente un programme d'études en concordance avec la plupart des licences de langues étrangères appliquées au niveau national, sans particularités qui puissent la distinguer au niveau régional.</p> <p>La formation n'est pas adossée à une unité de recherche en particulier, ce qui est habituel pour ce type de formation, et son lien à la recherche demeure assez faible, reposant uniquement sur la présence d'enseignants-chercheurs qui peuvent appliquer leurs recherches en traduction et civilisation. En ligne avec sa finalité professionnalisante, la formation prévoit un stage obligatoire en fin de troisième année, qui a permis de construire au fil des années un réseau de partenaires. Les interactions avec le monde socio-économique passent également par la présence d'intervenants extérieurs qui enseignent dans la formation et un réseau d'anciens étudiants qui se réunit une fois par an lors d'une soirée des anciens. Plusieurs dispositifs, de type Erasmus et</p>

accords bilatéraux, sont mis en place pour encourager la mobilité étudiante, qui concerne plus de la moitié des étudiants de troisième année (60 étudiants environ par an sont indiqués dans le dossier). On regrette l'absence de chiffres détaillés qui permettent d'apprécier l'effective mobilité internationale (étudiante et enseignante) sur la période considérée. Aucun double diplôme n'est mis en place ni prévu.

Organisation pédagogique

La licence affiche une grande majorité de travaux dirigés et pratiques, avec les cours magistraux limités aux cours de civilisation et des matières d'application. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas détaillées dans le dossier. La spécialisation progressive n'est pas clairement affichée dans le programme de la formation, notamment au niveau de l'apprentissage linguistique. La formation est dispensée uniquement en présentiel et on remarque un nombre total d'heures plus limité en deuxième année (36 heures de moins qu'en première année et 48h de moins qu'en troisième année). L'établissement a mis en place des modalités d'adaptation aux contraintes particulières des étudiants et une procédure de validation des acquis de l'expérience efficace grâce à un service dédié et une personne référente, structures dont bénéficie la formation expertisée. La licence donne une part importante à la professionnalisation, à la fois à travers les enseignements des matières d'application axés autour du monde de l'entreprise, les modules de pré-professionnalisation, l'organisation de rencontres avec des professionnels, les stages obligatoires et facultatifs et sa participation aux initiatives de l'établissement pour renforcer le lien entre les étudiants et le monde socio-professionnel. Au contraire, les liens avec la recherche demeurent faibles. Outre les outils numériques et cours informatiques classiques ainsi qu'un module « Culture et Humanités numériques » proposé au niveau de l'unité de formation et recherche, la formation a introduit des outils de pédagogie innovante (classe inversée, scénarisation, *e-learning*) et un cours consacré au numérique dont l'intitulé ne permet toutefois pas d'apprécier le degré de spécialisation. La licence *Langues étrangères appliquées* affiche une forte vocation internationale, proposant des cours de et en langues étrangères différentes, des mobilités Erasmus et des stages qui peuvent se faire à l'étranger. Il serait souhaitable de fournir des données détaillées (mobilités par an, pays, étudiant/enseignant, stages effectués à l'international) pour pouvoir mieux apprécier la mise en œuvre de cette internationalisation.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est bien équilibrée entre enseignants et enseignants-chercheurs en langues ainsi qu'intervenants professionnels qui enseignent leur cœur de métier dans un volume horaire adapté. Néanmoins, aucun enseignant n'est rattaché exclusivement à cette formation, ce qui reflète encore une fois son manque de spécialisation en « langues appliquées ». De même, il n'existe pas de conseil de perfectionnement spécifique à la licence *Langues étrangères appliquées*, celui-ci abordant les formations en langues de manière générale. Une commission paritaire semestrielle, précédant le conseil de département, permet l'échange entre les étudiants et les enseignants et un système d'évaluation des enseignements a été mis en place au niveau de l'établissement, même si cela semble intervenir uniquement en fin de formation. Les résultats de cette évaluation ne sont pas fournis, mais sont longuement analysés dans le dossier pour ce qui est de la troisième année, ce qui laisse présager leur prise en compte dans les modifications à venir. La licence propose les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences classiques et conformes à une politique d'établissement. Les compétences sont bien synthétisées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP, mais il serait souhaitable que cette approche soit reprise dans le livret de l'étudiant. Des aides à la réussite existent (tutorat, entretiens d'orientation avec des enseignants référents), mais le dossier ne précise pas les possibilités de passerelles.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est proportionnelle à son rayonnement territorial, avec un recrutement stable voire en légère hausse dans certaines langues et fortement en baisse pour l'allemand. Un dispositif de renforcement « Osez l'allemand » est à l'étude pour pallier cette baisse importante au niveau du recrutement en parcours anglais-allemand. La licence affiche des taux de réussite classiques pour cette formation et très peu d'abandons. Le dossier fournit des statistiques sur le devenir des étudiants (promotions 2014 et 2017 uniquement), qui affichent une majorité de poursuites d'études en master (dans l'établissement ou ailleurs). Ces statistiques ne fournissent cependant pas d'informations sur les emplois occupés par les diplômés de la mention n'ayant pas poursuivi leurs études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité relative de la formation au niveau régional
- Professionnalisation (stage obligatoire)
- Offre de mobilité internationale

Principaux points faibles :

- Faiblesse de la spécialisation progressive
- Séparation entre cours de langues et matières d'application
- Baisse d'effectifs dans le parcours anglais-allemand
- Absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La constance des effectifs de la licence *Langues étrangères appliquées* de l'Université Jean Monnet - Saint-Étienne montre la pertinence de la présence d'un tel diplôme sur ce campus. Néanmoins, il serait nécessaire de repenser la maquette de cours pour proposer aux étudiants une spécialisation progressive plus claire. Il est également important de réduire la séparation entre les enseignements de langue d'un côté et des matières d'application de l'autre en proposant plus de cours en « langues appliquées », c'est-à-dire où les domaines d'application sont dispensés en langues étrangères et adaptés aux aires géographiques concernées. Cette évolution permettrait de justifier un conseil de perfectionnement ainsi que la création d'échanges internationaux propres à cette formation. Enfin, des outils de suivi des résultats de cette licence restent à développer, même si les considérations tirées des évaluations des enseignements par les étudiants de troisième année affichent une dynamique positive, à concrétiser et pérenniser dans les années à venir.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement: Université Jean-Monnet - Saint-Étienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Jean-Monnet - Saint-Étienne est une formation en trois ans ayant pour principale finalité la formation de spécialistes dans les langues et cultures étudiées. La mention comportait quatre parcours (*Anglais, Espagnol, Italien et Allemand*) qui ont été réduits à deux, suite à la fermeture du parcours *Italien* (en 2019) et *Allemand* (en 2016). La formation est dispensée en présentiel à Saint-Étienne.

ANALYSE

Finalité

La formation, très répandue dans le paysage universitaire français, vise à former des spécialistes des langues et cultures étudiées essentiellement pour leur permettre de poursuivre des études en master, mais aussi vers des concours de la fonction publique et des écoles (traduction, journalisme) ouverts à bac +3. L'Université informe les étudiants sur les débouchés en dehors du domaine principal qu'est l'enseignement. En cela les enseignements disciplinaires comme méthodologiques sont en adéquation avec les objectifs, eux-mêmes clairs. Néanmoins, parmi les poursuites d'études listées, certaines apparaissent moins en lien avec la formation et ne figurent pas dans les statistiques du devenir des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Il s'agit d'une formation très répandue répondant d'abord à un impératif de proximité. Son bassin de recrutement ne se superpose que très marginalement avec ceux des voisins lyonnais. La seule formation vraiment unique, la licence italien-espagnol, peine à recruter et a dû fermer à la rentrée 2019. La formation est adossée à trois laboratoires : l'IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités UMR 5317), le CELEC (Centre d'Études sur les Langues et les Littératures Étrangères et Comparées EA 3069) et le CIEREC (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine EA 3068). Suivant les parcours, l'insertion de la recherche dans les pratiques pédagogiques varie (elle est plus ou moins optionnelle). En troisième année, il existe des enseignements d'initiation à la recherche, qui prévoient comme validation un compte-rendu

de manifestation scientifique. Il existe quelques partenariats avec différentes institutions culturelles, pas forcément situées à Saint-Étienne (Institut Cervantes, Institut Camões, consulat des États-Unis à Lyon), qui permettent l'organisation de quelques manifestations culturelles. Le partenariat avec le théâtre local semble plus impliquer les enseignants dans des formations d'acteurs que les étudiants dans des manifestations culturelles en lien avec leurs études.

L'UFR accueille entre 50 et 70 étudiants étrangers dans ses formations dans le cadre de partenariats divers. Une vingtaine d'étudiants de la mention partent à l'étranger pour un ou deux semestres. Des enseignants ont également effectué des mobilités. La liste des partenariats de l'UFR est fournie, mais il aurait été souhaitable de disposer de chiffres détaillés sur la proportion d'étudiants de la mention réellement partis en mobilité sur la période évaluée.

Organisation pédagogique

La licence s'effectue en six semestres avec une spécialisation progressive clairement affichée. La première année comporte un tronc commun de 4 unités d'enseignements - UE propre au domaine Arts, Lettres et Langues, ce qui favorise les passerelles vers les autres mentions du domaine. La deuxième et la troisième année de licence (L3) proposent plus de cours spécifiques à la mention. Le pourcentage de cours magistraux - CM (par rapport aux travaux dirigés - TD et travaux pratiques - TP) est assez limité (spécialement en début de formation, et encore en L3 dans le parcours d'anglais). Les modalités d'évaluation ne sont pas renseignées explicitement, mais sont portées à la connaissance des étudiants. La préprofessionnalisation apparaît en L3 sous la forme d'enseignements liés aux métiers de l'enseignement. Ces options impliquent un stage de très courte durée au semestre 6, mais le dossier ne fournit pas d'informations sur le pourcentage d'étudiants en effectuant un. Le projet personnel et professionnel est obligatoire, il est crédité au semestre 4 mais s'effectue en réalité sur toute la deuxième année, ce qui permet une réflexion sur la durée. L'engagement citoyen est reconnu et valorisé, sur demande, et peut se solder par une bonification de la moyenne d'un semestre. Des aménagements sont prévus au niveau de l'établissement pour les étudiants ayant des contraintes diverses (situation de handicap, sport de haut niveau, étudiants parents...). Des validations des acquis de l'expérience et professionnels (VAE/VAP) semblent possibles, mais les modalités ne sont pas précisées. Certains partenaires (Fondation UJM) proposent une sensibilisation bienvenue à l'entrepreneuriat, en dehors du cursus. L'accompagnement des étudiants par différents services communs en marge des enseignements semble assez actif. Un tutorat est prévu dans les parcours d'anglais et espagnol, assuré par plusieurs étudiants des masters recherche ou MEEF correspondants. Une formation basique à la recherche documentaire est dispensée en L1. La formation au numérique prend des formes classiques (C2i et plateforme numérique de travail) ainsi qu'une option à signaler, car encore assez rare, de « culture et humanités numériques », en formation à distance, donnant lieu à une réalisation, qui se traduit en compétences.

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs, quelques enseignants détachés (PRAG / PRCE) et quelques vacataires, notamment dans le parcours d'anglais. Certains enseignants sont annoncés comme étant partis à la retraite au cours de ces dernières années, mais le dossier ne clarifie pas s'ils ont été remplacés. Un manque d'effectifs est cependant signalé dans le parcours *Anglais*, qui comporte une surcharge de travail pour les enseignants et le recours aux vacataires. Les responsabilités sont clairement définies, les réunions clairement exposées. Le passage sur le conseil de perfectionnement n'est pas clair : on ne sait pas s'il s'agit de la description de la pratique ou du rappel des attentes. Cependant, des réunions se tiennent conjointement avec des représentants étudiants qui permettent l'amélioration des formations. Une procédure d'évaluation des enseignements par questionnaire est mise en place au niveau de l'université : elle est standardisée, proposée au début et en fin de cycle de formation et gérée par un service commun, qui transmet une synthèse des résultats aux responsables des formations. L'évaluation semble positive dans la plupart des domaines et les avis plus mitigés sont pris en considération par le pilotage de la formation. En L2, la remédiation se fait via le projet personnel. En L1 et L3, c'est un enseignant référent qui est en charge de l'aide à la réussite, du conseil et de l'orientation des étudiants, sous forme d'entretiens.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence sont stables, voire en légère augmentation pour les deux parcours actuellement ouverts (anglais et espagnol). La formation est donc raisonnablement attractive pour les parcours d'espagnol et d'anglais, mais pas pour le parcours *Allemand* (fermé depuis 2016) ou *Italien-espagnol* (fermé en 2019). L'analyse des taux de réussite est faite par rapport au taux national de validation de L1 à L3. Les taux de réussite sont proches de la moyenne. Les taux d'abandon sont, quant à eux, légèrement en dessous de la moyenne nationale. Le taux de diplômés, autour de 80 %, est plutôt satisfaisant. Le suivi des diplômés, assuré par un service commun, est bien détaillé pour la partie poursuite d'études, moins pour l'insertion professionnelle. On remarque que la grande majorité des diplômés poursuit ses études à l'Université Jean Monnet.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien construite qui répond aux attentes d'une demande locale
- Suivi des étudiants pendant et après leurs études
- Bonne attractivité des parcours anglais et espagnol

Principaux points faibles :

- Professionnalisation à étoffer (stages et partenariats avec les institutions socio-culturelles)
- Mobilité internationale des étudiants à renforcer

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'Université Jean Monnet - Saint-Étienne est une formation cohérente et attractive, qui répond à une demande de formation de proximité. L'équipe pédagogique est attentive au devenir de ses étudiants, pendant et après les études. Recommandations : renforcer les partenariats avec les institutions socio-culturelles locales (cinémas, librairies, bibliothèques) et les dispositifs de stage ; garder les effectifs du personnel enseignant face à des effectifs étudiants stables, voire en légère hausse ; repenser (comme il semble être prévu) une façon d'étoffer l'offre dans d'autres langues ou sous forme de bi-licences (majeur/mineur), suite à la perte regrettable de diversité par effet de la fermeture des parcours *Allemand* et *Italien*.

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Jean Monnet – Saint-Étienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université Jean Monnet – Saint Étienne (UJM) est dispensée en présentiel sur le campus Tréfilerie. Elle se décline en deux parcours, *Lettres modernes* (LM) et *Lettres et arts* (LA), de création plus récente, qui poursuivent le même objectif: fournir aux étudiants de solides connaissances dans les domaines des lettres et des arts, de bonnes méthodes de travail et la maîtrise de l'expression aussi bien écrite qu'orale. Ces deux parcours visent conjointement certains métiers, ceux de l'enseignement et de l'administration notamment, mais ouvrent aussi la voie vers des métiers spécifiques (métiers du livre, musée et patrimoine).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances dont on attend l'acquisition sont clairement exposées : pour le parcours <i>Lettres modernes</i> (LM), il s'agit, comme c'est habituel dans la discipline, de littérature française et comparée, et de langue française ; pour le parcours <i>Lettres et arts</i> (LA), il s'agit, comme son intitulé l'indique, d'associer une bonne formation littéraire à une formation théorique en art comprenant l'esthétique, l'histoire de l'art, mais aussi certains arts, comme le cinéma ou la photo, l'articulation entre les deux se faisant grâce à des cours sur les rapports entre texte et image par exemple. Concernant les compétences, plusieurs tableaux sont fournis en annexe qui, de manière claire, mettent en regard des différents cours proposés les compétences qu'ils permettent d'acquérir. Ces connaissances et compétences ne débouchent pas seulement sur l'enseignement (avec poursuite d'étude possible sur place en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation [MEEF]), la fonction publique, les métiers du livre (avec, là encore, une poursuite d'étude adaptée), mais aussi, selon le parcours choisi, vers tous les métiers impliquant une bonne aptitude rédactionnelle (LM) ou vers ceux de la culture (LA). La formation est donc cohérente avec les objectifs professionnels envisagés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Lettres</i> de l'UJM sera vraisemblablement impactée par l>IDEX labellisée en 2017. Le pilotage de la mention défend l'ancrage local de la formation, avec un bassin d'étudiants de proximité et certains atouts, dont notamment l'originalité de son parcours <i>Lettres et arts</i> (licence et master), mais aussi du département d'Arts plastiques avec lequel il collabore. La formation travaille avec d'autres départements de la faculté d'Arts, lettres, langues (ALL), comme le département de Français langue étrangère (FLE), qui ouvre aux étudiants en troisième année de licence <i>Lettres</i> (L3) son module de préprofessionnalisation. L'environnement recherche de la formation, qui est principalement dispensée par des enseignants-chercheurs (EC), repose sur leur rattachement à quatre</p>

laboratoires pluridisciplinaires : deux équipes d'accueil (EA) appelées à fusionner (l'EA 3069, Centre d'Études sur les Langues et les Littératures Étrangères et Comparées [CELEC] et l'EA 3068, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine [CIEREC]) et deux unités mixtes de recherche (UMR), l'UMR 5189, Histoire et sources des Mondes antiques (HISOMA) et l'UMR 5317, Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités (IRHIM). Un module optionnel du parcours LM (L3) est explicitement consacré à une initiation à la recherche. Un cycle de séminaires interdisciplinaire ouvert aux étudiants en L2 est signalé, mais son intégration à la maquette n'est pas clairement affichée. De ce fait, le parcours LA ne présente pas d'initiation à la recherche dans son programme d'études. Il existe des liens parfois anciens avec plusieurs partenaires culturels, comme ceux qui existent avec le Conservatoire de Saint-Étienne et surtout la convention de partenariat entre l'École de la Comédie de Saint-Étienne, l'UJM et l'ENS de Lyon, qui permet aux élèves de l'École de valider en parallèle leur diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC) et la licence. En revanche, les liens avec le monde socio-économique ne sont guère visibles. Les projets de mobilité entrante et sortante des étudiants comme des enseignants (professeurs invités notamment) reçoivent l'appui des deux chargés de mission Relations internationales mis à la disposition de la faculté ALL. Toutefois, les étudiants entrants sont assez peu nombreux en licence *Lettres*, si on exclut l'accueil de sept étudiants chinois (en parcours à la carte), qui se fait dans le cadre d'une convention signée avec l'Université des études internationales de Sichuan. La mobilité sortante demeure assez faible, malgré les nombreux partenariats signés par l'UFR avec des universités européennes.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très claire, dans la présentation qui en est faite et dans les maquettes fournies en annexe, et la spécialisation est incontestable : aux deux semestres de L1, acquisition de compétences non disciplinaires (langues, culture générale, repères historiques) et de la méthodologie (3 unités d'enseignement, UE) et 2 UE disciplinaires (littérature, histoire littéraire en LM, littérature et histoire de l'art dans l'autre parcours). En L2, une UE transversale de langue, mais 3 UE de spécialisation ; la spécialisation disciplinaire s'accroît en L3, mais elle se fait dans des modules différents, selon qu'on se destine à l'enseignement du premier ou du second degré. Les contraintes particulières de certains étudiants sont prises en compte, et bien entendu le handicap (présence entre autres d'un référent handicap dans la faculté ALL), de même que les validations des acquis de l'expérience (VAE) et des acquis professionnels et personnels (VAPP) en cas de reprise d'étude. Le souci de la professionnalisation, déjà manifeste dans les 2 options de spécialisation en L3, se traduit également par l'existence d'un module consacré au projet professionnel personnel (PPP), crédité au semestre 4 de 2 crédits ECTS, mais se déroulant durant toute la L2. Par ce dispositif, qui fait intervenir des professionnels extérieurs, l'étudiant à l'occasion de tester ses compétences. De plus, une journée des métiers, organisée chaque année à destination des étudiants de master et de L3, permet, grâce à l'invitation de professionnels qui peuvent être d'anciens étudiants, de montrer la diversité des métiers accessibles et d'échanger sur des projets professionnels. D'autres dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, voire à la création d'entreprise, existent au niveau de l'université : plateforme numérique d'insertion professionnelle (Career Center Job Teaser), accompagnement du service d'orientation, d'information et de documentation Cap Avenir ; existence du pôle Beelys (booster l'esprit d'entreprise à Lyon et Saint-Étienne), dont on ne peut toutefois pas évaluer l'impact pour la mention. Un stage optionnel (de 20 heures au moins) est proposé à tous les étudiants de L3 et ce stage est obligatoire pour ceux qui se destinent à l'enseignement primaire. Le dispositif étudiant apprenti professeur (EAP) est également proposé et apprécié des étudiants, mais on ne dispose pas de chiffres des étudiants profitant du dispositif. Les liens de la formation avec la recherche se manifestent d'abord dans l'organisation pédagogique, qui témoigne, ici encore, du même souci de progressivité : en L1, familiarisation avec les sources grâce à un module obligatoire sur les outils documentaires ; en L2, cycle de conférences transdisciplinaires (qui ne figure pourtant pas dans les maquettes de la formation) ; en L3 parcours *Lettres modernes*, initiation à la recherche (en alternative au stage), grâce au suivi d'un séminaire de master, dont les étudiants de licence dressent un compte rendu. La place du numérique est importante : on constate une évolution des pratiques (adoption d'une plateforme pédagogique assez difficile d'accès, mais plus performante, Claroline Connect, mise en place d'une option en e-learning ouverte à tous les étudiants de la faculté ALL) et surtout la grande attention portée à la formation au numérique des étudiants comme des enseignants ; de ce point de vue, le nouveau nom du référent Numérique est révélateur, car il s'appelle désormais Référent numérique et pédagogie. On encourage la maîtrise des langues étrangères, avec une langue vivante obligatoire au choix (anglais, allemand, espagnol ou italien) sur toute la durée de la licence (en raison de 18 heures par semestre). On encourage les étudiants à passer des certifications en langue, notamment en anglais (niveaux B2 ou C1 de l'université de Cambridge) et pour ce faire un co-financement important est proposé à un choix d'étudiants sélectionnés. La formation propose de nombreux accords avec des universités étrangères et, dans les faits, la mobilité sortante en *Lettres* se situe autour de cinq étudiants par an.

Pilotage

L'équipe pédagogique, dont la composition est fournie, mais avec assez peu de précisions sur les intervenants extérieurs à l'université, est composée majoritairement de titulaires, dont les spécialités, attestées par la variété des sections du Conseil national des universités (CNU) auxquelles ils sont rattachés, correspondent aux besoins de la formation. L'appel aux intervenants extérieurs répond aux besoins de l'enseignement des langues, mais aussi à ceux de certains cours du parcours *Lettres et arts* (cinéma, histoire des arts, esthétique). Les responsabilités sont clairement partagées : une direction de la formation assurée par deux enseignants-chercheurs élus pour deux ans ; une direction pour chacun des parcours ; un enseignant référent pour chaque enseignement transversal. Le pilotage se fait au sein de trois conseils : conseil du département, commission paritaire et conseil de perfectionnement. Ce dernier, dont la composition est conforme aux préconisations, joue son rôle en faisant des propositions éventuellement appuyées sur les questionnaires d'évaluation, qui sont plusieurs fois mentionnés, mais dont on ne connaît pas les modalités. On s'interroge sur la délimitation des conseils de perfectionnement, la licence *Lettres* relevant d'un conseil commun aux mentions *Lettres* et *FLE*, dont la fréquence n'est pas précisée (contrairement à celle des autres conseils). On notera que, dans le cadre de la démarche qualité à l'échelle de l'établissement, est envisagée la généralisation des conseils de perfectionnement et des évaluations des enseignements, pilotées par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité (DPAIQ). Tous les renseignements utiles aux étudiants (membres de l'équipe pédagogique, programmes des enseignements, crédits associés aux différentes UE, modalités d'évaluation, tenue des jurys) sont communiqués à chaque rentrée aux étudiants dans le livret qui leur est distribué, mais aussi oralement, les informations générales étant disponibles toute l'année sur le site web de l'université.

Un guide de compétences est réalisé par l'UJM en partenariat avec le monde socio-économique, car les deux parties prenantes ont intérêt à la visibilité de l'offre de formation. Ajoutons que l'Université de Lyon, dont fait partie l'UJM, a mis en place une démarche « compétences », récemment élargie à l'UJM.

La formation est conforme à la fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP de la mention, et un supplément au diplôme, paramétré directement dans APOGÉE selon le modèle EuroPass (dont un modèle est fourni) est remis à l'étudiant en fin de diplôme. La réussite des étudiants est l'un des objectifs de l'équipe pédagogique et de la faculté qui a nommé une chargée de mission pour la réussite en licence et mis en place plusieurs dispositifs que l'équipe de la formation met à profit : tutorat en L1 (50 heures, assurées par 2 étudiants du master de la mention) et dispositif de l'enseignant référent (ER : en Lettres, toujours des EC titulaires), qui permet l'accompagnement et le suivi de l'étudiant grâce à 2 ou 3 entretiens par an, surtout en L1, où il s'agit de lui faire comprendre le fonctionnement de l'université et en L3, où il s'agit de lui faire connaître les voies de l'insertion professionnelle et les poursuites d'étude possibles. Ces entretiens sont aussi l'occasion de recueillir l'avis des étudiants sur la formation. L'existence d'un socle important d'enseignements transversaux (méthodologie, langues, culture générale), qui constituent autant de passerelles, facilite les réorientations à l'intérieur, à partir ou en direction de la licence Lettres.

Résultats constatés

Au niveau des effectifs, on constate dans les deux parcours un fléchissement sensible en 2018-2019 (45 inscrits en L1 de *Lettres modernes* contre 72 l'année précédente, et en *Lettres et arts*, 29 contre 41) ; ce fléchissement, après plusieurs années de hausse et malgré une augmentation des vœux sur Parcoursup, est peut-être imputable à la nouvelle procédure. Le pilotage se montre attentif à ces statistiques et espère que cette baisse pourra être contrastée par une meilleure réussite en L1. Le taux de réussite, globalement faible sur l'ensemble du parcours, reste stable en LM (50 %) et faible en LA, malgré une légère progression (35 %). Il est en revanche excellent en L3 (91 % en LM et 100 % en LA). La formation accueille quelques étudiants étrangers (de 0 à 4 en LM tous niveaux confondus) et entre 3 et 4 étudiants en reprise d'études. Conformément aux recommandations du Hcéres lors de la précédente évaluation, l'insertion et le devenir des diplômés sont documentés (grâce à des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante [OVE] et par la DPAIQ), et les taux de réponse sont élevés ; la plupart des diplômés poursuivent leurs études dans la même université, s'inscrivant majoritairement en master MEEF, et rares sont les diplômés en emploi. Les dernières enquêtes montrent la satisfaction des licenciés de Lettres, qui mettent en avant l'adéquation de la formation avec les objectifs professionnels visés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de la structure et du contenu de la formation, marquée par un bon équilibre entre pluridisciplinarité et spécialisation progressive
- Cohérence de la formation avec les objectifs envisagés
- Bon suivi des étudiants
- Importance attachée au numérique

Principaux points faibles :

- Faiblesse des liens avec le monde socio-économique
- Baisse des effectifs en 2018
- Mobilité internationale réduite
- Taux de réussite encore faible en première année, surtout en parcours *Lettres et arts*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La qualité et l'intelligence de la formation sont indéniables, et l'on souhaiterait que les étudiants, généralement enclins au sortir de la licence à s'engager massivement vers l'enseignement (où leurs résultats aux concours sont du reste bons), s'emparent plus hardiment des diverses voies qui leur sont ouvertes, et que l'équipe pédagogique et spécialement l'enseignant référent leur ont indiquées. Pour cela, une meilleure connaissance du monde socio-économique et de l'étranger leur serait sans doute profitable. Il convient de veiller à la fragilisation des effectifs qu'on observe en 2018 et poursuivre les efforts pour améliorer le taux de réussite en L1, qui demeure assez faible dans le parcours *Lettres et arts*.

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement: Université Jean Monnet - Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Musicologie* de l'Université Jean-Monnet – Saint Etienne existe depuis 1993. La formation propose l'acquisition de connaissances en musique (technique et pratique musicales) ainsi qu'en musicologie (théorie de la musique, analyse et histoire) sur six semestres. Il s'agit de conduire les étudiants à utiliser les outils et éléments des langages musicaux, à apprendre à réaliser des recherches, à mobiliser les ressources documentaires spécialisées, à se former à la direction de projets artistiques (aussi bien pour diriger un chœur, élaborer un projet pédagogique, ou identifier des partenaires institutionnels), ainsi qu'à utiliser les ressources fournies par l'informatique musicale (composition électroacoustique, lutheries électroniques, techniques de studio). La mention vise l'acquisition de compétences diversifiées, tant dans les disciplines classiques de la musicologie (répertoires de musique savante occidentale) que dans les filières du jazz, de l'ethnomusicologie et des musiques électroacoustiques. Les débouchés sont multiples, aussi bien dans les diverses branches des métiers de la musique ou de l'enseignement qu'au sein de l'université, la poursuite en master de recherche, en master d'administration et gestion de la musique, ou en master de réalisateur en informatique musicale.

ANALYSE

Finalité

Les finalités de la formation sont conformes aux finalités des formations en musique et musicologie du même type en France. Elle offre ainsi une poursuite d'études aux élèves ayant suivi une option musique au baccalauréat, aux élèves maïtrisiens du Conseil Général de la Loire, ainsi qu'aux élèves des conservatoires de Saint-Étienne, du Puy et de Clermont-Ferrand suivant un double cursus ou bien encore tout autre étudiant dont le projet professionnel requiert une consolidation d'acquis et de formation musicale et musicologique. Les connaissances et compétences sont très largement celles indispensables à une formation minimale en musicologie, tant sur le plan national qu'international: en termes de répertoires (musique écrite du répertoire occidental, jazz, musique de tradition orale, informatique musicale), en termes de compétences linguistiques (accent sur la maîtrise d'une langue étrangère). Des tests de niveaux sont proposés, notamment pour répondre au problème des débutants en musique (même si l'on peut s'étonner que des débutants en musique puissent commencer une formation dite "supérieure"). On ne pointe pas réellement de spécificité à ce stade (licence), sauf peut-être l'accent sur l'informatique musicale, de nature à préparer de possibles étudiantes ou étudiants pour le master très spécialisé de l'Université de Saint-Etienne (master *Arts parcours Réalisateur en informatique musicale* -, RIM, seul master de ce genre en France).

L'identification des deux débouchés dans les domaines de l'éducation (CAPES, et Agrégation) et de la culture est également classique pour ce type de formation. On retrouve cependant là encore une orientation plus spécifique vers le master RIM et la recherche en informatique musicale. La cartographie est complète, avec la mention du CFMI ainsi que celle du Conservatoire.

Positionnement dans l'environnement

Le bassin géographique de recrutement est bien analysé, et ce depuis 2013. Cela permet d'accréditer l'argument d'une non concurrence avec l'Université de Lyon. L'offre spécifique en master (master *Administration et gestion de la musique* et du master *Réalisateur en informatique musicale*) permet de plus une plus grande visibilité et attractivité.

Par ailleurs la formation a bien suivi la demande des tutelles ministérielles (Enseignement Supérieur et Culture) de partenariats entre le CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) de Saint-Etienne et l'université, pour l'instant limités à la seule seconde année de licence (une convention a été mise en place permettant aux étudiants des semestres 3 et 4 suivant, au conservatoire, le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP), de valider par leur travail une option à libre choix de la deuxième année de licence). Ce point pourrait être développé dès la première année.

Les partenariats avec les institutions musicales de diffusion locales semblent bonnes (CRR, Opéra de St-Etienne, FIL (Scène de Musiques Actuelles), et beaucoup d'autres structures en Région comme au-delà. Ce volet des relations avec des partenaires est particulièrement riche.

Concernant la mobilité entrante et sortante à l'international, le bilan est honorable (2 à 5 par an) pour une université de ce type.

Organisation pédagogique

La maquette proposée est solide sur les fondamentaux indispensables à la discipline musicologique : outils documentaires, méthodologie, chorale, musique d'ensemble, technique d'analyse auditive, atelier d'informatique musicale, technique d'analyse sur partition, initiation à l'harmonie, solfège, le tout dès la première année. Cette première année est particulièrement bien construite de manière à concilier exigences disciplinaires et ouvertures transversales.

Les semestres 3 à 6 sont plus classiques dans leur facture, permettant de couvrir les attendus précisés dans les objectifs de la formation.

Concrètement, la licence comprend des unités d'enseignement (UE) réparties sur six semestres qui se distribuent d'une part entre des UE dits « transversaux » constitués de disciplines communes à plusieurs départements ou d'options à choisir par l'étudiant et, d'autre part, d'enseignements spécifiques, relatifs à la musique et la musicologie. Le poids respectif de ces deux types d'enseignements au sein des 30 crédits semestriels se modifie au cours de la licence, la part des enseignements disciplinaires gagnant en importance au fil des trois années afin de faciliter d'éventuels choix de réorientation à l'issue de la première année. L'ouverture aux disciplines transversales en deuxième année (en Arts, Lettres ou Langues) peut constituer une passerelle intéressante vers d'autres formations.

Adossée à deux laboratoires (une UMR – unité mixte de recherche –, une EA – équipe d'accueil), cette licence propose aux étudiants de troisième années de s'initier à la recherche sous forme d'options. Un renforcement de la place de la recherche en Licence serait un atout supplémentaire. Par ailleurs, l'articulation formation initiale/recherche est particulièrement intéressante avec les deux masters très clairement identifiés et complémentaires (Administration/Gestion de la musique d'un côté, Réalisateur en Informatique Musicale, de l'autre).

Le rapport fait état concrètement de la traduction de cette formation en termes de production musicale : au moins deux concerts par an qui placent les étudiants en situation professionnelle, soit en ensemble constitué soit en collaboration avec des ensembles professionnels. Le souci de l'insertion professionnelle est également présent, avec un module PPP (Projet personnel et professionnel) en deuxième année (sans trop de précision), une option « initiation à la recherche » en troisième année, et la possibilité de stage (sans précision quant au nombre d'étudiants finalement concerné).

La place accordée aux innovations pédagogiques, détaillée au niveau du département, n'est pas réellement détaillée sur le plan de la spécialité musicale et musicologique, en dehors de quelques pétitions de principe. Les équipements spécifiques à la formation sont conformes aux équipements des formations de ce type, soulignons l'effort dans le domaine numérique avec l'adoption d'une plateforme performante et la création d'un chargé de mission, « Référent Numérique et Pédagogie ». Il est à noter cependant que les quizz ou QRC – questions à réponses courtes - ne représente pas une innovation pédagogique dans l'évaluation en acoustique musicale ou en histoire de la musique.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont présents : test d'entrée en L1 (solfège) pour constituer les groupes de niveau, et ainsi respecter la progressivité. Le dispositif de l'Enseignant Référent est en place depuis 2008. Le tutorat fonctionne également en L1 (les chiffres n'indiquent que l'année 2017-2018).

Enfin concernant l'international, là encore, au-delà des discours d'ordre général sur l'ensemble de la mention, on ne lit que peu de détail sur la spécialité, en dehors de la présence d'un cours en anglais en paléographie Musicale en L3.

Aucun chiffre n'est fourni pour la VAE (validation d'acquis de l'expérience), ni pour la VAPP (validation des acquis professionnels).

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée avec sept enseignants titulaires et de onze vacataires (éducation nationale, ministère de la culture et monde professionnel). Curieusement, un seul musicien fait partie de l'équipe. L'équipe n'a pas de directeur des études. L'enseignant-référent de deuxième année manque également.

La fréquence des réunions est conforme aux contraintes de ce type de formation (conseils de départements, commissions paritaires). La présence des étudiants-délégués est mentionnée, sans qu'aucun chiffre ne conforte cette affirmation. Le pilotage est donc plutôt satisfaisant.

Le conseil de perfectionnement n'est cependant pas mis en place au niveau de la licence musicologie. Le texte du rapport est un texte générique.

Résultats constatés

Le bilan général est correct : 56 inscrits en 2014 pour 70 en 2017, mais seulement 49 en 2018. Même si l'effectif est fragile notamment en L2 (35 étudiants en moyenne) et surtout L3 (avec 20 étudiants), le taux d'abandon après la L1 oscille entre 19 et 38 %. Avec les deux années chiffrées (2016-17), on constate une forte poursuite d'études vers le master à l'Université de St-Etienne (15 sur les 21 diplômés ont poursuivi en master dont 13 à l'Université Jean Monnet). Sur les six étudiants ne poursuivant pas leurs études, trois ont trouvé un emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Nombreuses relations avec les institutions et associations régionales (nationales et même internationales)
- Possibilité de poursuite d'études dans la même université et notamment master *Arts parcours Réalisateur en informatique musicale*, seul master de ce genre en France.

Principaux points faibles :

- L'absence d'un stage obligatoire dans le cursus
- Insuffisance de l'initiation à la recherche
- Dimension réduite des partenariats à l'international

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Musicologie* maintient un niveau d'exigence tout en cherchant à étendre son attractivité. Il serait important de réfléchir au développement du recrutement quantitativement et qualitativement en L1. Renforcer les partenariats permettrait sans doute d'insérer une politique de stages, essentielle dans ce domaine qui articule recherche et insertion professionnelle. Par ailleurs, l'initiation à la recherche serait consolidée par un adossement à

des cours théoriques. Les partenariats entre le CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) de Saint-Etienne et l'université, pour l'instant limités à la seule deuxième année de licence, pourraient être développés.



MASTER ARTS

Établissement: Université Jean Monnet - Saint-Étienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Arts*, ouverte en 2007 à l'Université Jean Monnet Saint Étienne, se déploie sur deux sites de l'Université. Deux composantes interviennent dans la mention: la Faculté Arts, Lettres et Langues et l'Institut d'Administration des Entreprises.

Le master *Art* propose huit parcours : cinq s'appuient sur le département d'Arts Plastiques : *Arts plastiques (AP)*, *Sciences de l'art (SA)*, *Arts numériques (AN)*, *Édition d'art / Livre d'artiste (EALA)*, *Réalisateur en arts numériques (RAN)* et trois sur celui de musique : *Musique et musicologie (MM)*, *Administration et gestion de la musique (AGM)*, *Réalisateur en informatique musicale (RIM)*. Il existe des tronc communs et une circulation entre les parcours : la première année de master - M1 *Musique et musicologie* prépare – entre autres par le jeu des options – aux trois parcours de la deuxième année de master - M2 : *Musique et musicologie*, *Administration et gestion de la musique* et *Réalisateur en informatique musicale* ; le M1 *Arts numériques* prépare aux parcours *Arts numériques* et *Réalisateur en arts numériques* ; *Arts plastiques*, *Sciences de l'art* et *Arts numériques* préparent au parcours *Édition d'art, livre d'artiste*. Il est accessible aux candidats titulaires d'une licence mention *Arts plastiques* pour le M1, d'un M1 mention *Arts plastiques* pour le M2 et soumis à l'approbation du projet personnel par le directeur de recherche. Par son caractère théorique et pratique, ce master prépare aux différents métiers de la création, la médiation, la conservation, l'exposition ou la critique des œuvres, mais aussi à ceux de la recherche. Tous les parcours préparent à une poursuite possible en doctorat.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques poursuivis par cette formation pluridisciplinaire qui associe enseignements théoriques et pratiques sont conformes à l'exigence d'un master quant aux connaissances et compétences attendues : formation à la recherche en lien avec un travail personnel et implication progressive au sein d'une unité de recherche ; pratique de la méthodologie de la recherche et acquisition de savoir-faire, élaboration d'un projet de type professionnel sur la base de compétences spécifiques et de la pratique artistique de l'étudiant.

Les débouchés sont bien identifiés et correspondent à la formation : différents métiers de la création, la médiation, la conservation, l'exposition ou la critique des œuvres, mais aussi à ceux de la recherche puisque tous les parcours préparent à une poursuite possible en doctorat.

Une fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP de la mention avait été rédigée en 2016.

Elle sera remplacée prochainement par la nouvelle fiche RNCP nationale en cours d'élaboration dans le cadre de la procédure mise en place par le ministère et à laquelle participe la ComUE Université de Lyon.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'environnement est particulièrement attractif au niveau régional, voire national par l'originalité de ses propositions et les partenariats mis en place.

Le département d'Arts Plastiques est unique en région Auvergne-Rhône-Alpes et au sein de l'Université de Lyon, ce qui lui assure naturellement une position d'exclusivité pour les spécialités *Arts plastiques*, *Sciences de l'art*, *Arts numériques*, *Edition d'art*, *livre d'artiste* et *Réalisateur en arts numériques* dans l'environnement régional. La formation est également la seule à proposer une préparation à l'agrégation dans ce secteur géographique. De même, le département de musicologie est unique car les parcours de masters proposés sont différents de ceux de Lyon 2. De même les parcours *Edition d'art Livre d'artiste*, *Réalisateur en informatique musicale* et « *Réalisateur en Arts numériques* » sont les seuls de ce type sur le territoire.

Des partenariats avec des établissements de l'environnement académique renforcent l'excellence des préparations aux doctorats : le doctorat de « Musique : Recherche et pratique » est en partenariat avec le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, tout comme le doctorat « Arts industriels » en partenariat avec l'École Supérieure d'Art et de Design de St Etienne.

À la rentrée 2017 a été mis en place le doctorat « Architecture, images, formes » en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne. L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie.

La mention est adossée à deux laboratoires, le Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine (CIEREC) et l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (IHRIM) qui permettent aux étudiants de participer à des journées d'études, des colloques, des séminaires ou workshops permettant ainsi de faire le lien entre théorie et pratique. Ces laboratoires sont par ailleurs des lieux de stages tant en M1 qu'en M2.

Du point de vue du positionnement dans l'environnement socio-économique, le dossier fait état de nombreux partenariats institutionnels locaux, ainsi que de liens avec des entreprises privées ou publiques nationales voire internationales qui contribuent largement à son attractivité et représentent incontestablement un point fort de la formation (l'Opéra de Saint-Etienne, le Musée d'Art moderne, la Cité du Design, la Comédie, le FIL – Scène de musiques actuelles, la SACEM Loire, les ateliers de la ville de Saint Etienne (Pôle arts plastiques) et la galerie Les Limbes ; le GRAME (Centre national de création musicale) à Lyon, le festival de la Chaise-Dieu, Ensemble Orchestral Contemporain le CMTRA (centre national des musiques traditionnelles Rhône-Alpes), au niveau national, la Maison des Cultures du Monde (Paris), le Théâtre du Châtelet, les galeries Bernard Ceysson, l'IRCAM; au niveau international, l'Opéra du Luxembourg, ou le Konzertdirektion Schmidt à Hanovre, entre autres..).

Les mobilités entrantes semblent refléter l'attractivité de la formation avec l'accueil de 50 à 70 étudiants étrangers par an par la faculté ALL, soit dans le cadre de partenariats Erasmus, Isep (école d'ingénieur du numérique), soit sur des accords bilatéraux. Les parcours suivis par les étudiants sont établis à la carte. Entre deux et dix étudiants suivent chaque année un parcours majoritairement fléché *Arts Plastiques* et/ou *Musicologie* (niveau L et M). Ces mobilités sont accompagnées, chaque année, de diverses mobilités enseignantes qui prennent la forme d'accueil de professeurs étrangers comme celle d'un professeur de l'Istanbul Technical University, en 2015, l'Univerzita Karlova, Prague en 2016 ou de Palacký University Olomouc, République Tchèque, en 2018. La mobilité sortante en revanche est plus limitée avec 5 et 15 étudiants qui partent chaque année effectuer un ou deux semestres dans l'un des établissements partenaires d'un programme d'échange, pour les filières *Arts Plastiques* et *Musicologie*.

Pourtant de nombreux partenariats internationaux ont été signés qui pourraient permettre d'accroître ces mobilités sortantes d'étudiants et d'enseignants, comme l'accord-cadre de coopération, signé en 2017, entre la Faculté de Musique de l'Université de Montréal et l'UJM qui concerne potentiellement les trois parcours liés au département de musicologie, les partenariats établis Europe et au Japon (plus d'une dizaine sont mentionnés dans le dossier).

Organisation pédagogique

La maquette pédagogique a été remaniée lors d'un cadrage de l'établissement mais elle n'est pas fournie dans le dossier. Il est donc assez difficile d'apprécier « le règlement des études dans sa version applicable à l'année en cours ».

La formation est structurée en huit parcours, cinq s'appuient sur le département d'Arts Plastiques, trois sur celui de Musique avec des tronc communs et la possibilité de circulation entre les parcours. Selon les parcours, le nombre d'heures par étudiant se situe entre 400 et 450 heures, hors stages, séminaires et colloques.

Les quatre parcours qui débutent en M1 (*Arts plastiques, Sciences de l'art, Arts numériques, Musique et musicologie*) ont une structure commune, ce qui permet la mutualisation d'options et multiplie ainsi les possibilités de parcours personnalisés. De multiples mutualisations sont mentionnées au sein des parcours (par exemple les parcours *Réalisateur en Arts numériques* et *Réalisateur en informatique musicale* mutualisent 240h /300 h, soit 80 % des heures). Un tel pourcentage incite à se questionner sur l'enseignement spécifique propre au parcours qui paraît finalement réduit.

Le contenu de la formation ne permet pas de bien saisir la spécialisation progressive. La structure commune en M1 et M2 ne met peut-être pas suffisamment en lumière la spécificité du M2 (à part l'UE 1 au Semestre 4 consacré au mémoire de recherche). Il faudrait peut-être préciser en quoi l'UE3 « spécialisation » en M2 décliné en « stage, séminaires, colloques » approfondit l'UE2 « Approfondissement disciplinaire » en M1 décliné en « séminaires, options, colloques ». Quant aux quatre parcours à finalités professionnelles qui débutent en M2 (*Édition d'art/Livre d'artiste, Réalisateur en Arts numériques, Administration et gestion de la musique, Réalisateur en informatique musicale*), leur contenu n'est pas décliné : il est seulement fait mention qu'ils « ont chacun leur organisation spécifique où s'articulent formation théorique donnée en grande partie par des professionnels, stages, projets personnels et collectifs ». Le peu d'éléments fournis ne permet pas d'apprécier la spécialisation progressive des étudiants.

La place de la professionnalisation par la rencontre et le travail avec des professionnels est un point fort de cette formation qui met également l'accent sur l'importance des stages pour les étudiants. Ainsi un stage de 70 heures minimum est obligatoire en M1 (qui donne lieu à un rapport évalué) et des modules de préparation à l'insertion professionnelle sont prévus en M1 et en M2. La systématisation des stages dans tous les parcours de M2 serait probablement de nature à consolider l'insertion professionnelle des étudiants qui ne se destinent pas à l'inscription en doctorat (pour les étudiants de M2 *Musique et musicologie* le stage reste optionnel).

L'importance accordée à l'apprentissage des langues est également un point fort : l'enseignement d'une langue étrangère (allemand, anglais, espagnol ou italien) est obligatoire pendant les deux années du master. Une part de la formation est donnée en anglais, allant de 8 % du volume horaire (*Édition d'art/Livre d'artiste*) à 40 % du volume horaire (*Réalisateur en Informatique Musicale, Réalisateur en Arts numériques*), ce qui est un autre atout indéniable de la formation.

L'extension de cette pratique aux autres parcours pourrait être pertinente étant donnée l'importance de la maîtrise de la langue anglaise dans tous les secteurs professionnels concernés par les débouchés du master. Un cours spécifique de préparation est d'ailleurs proposé aux étudiants de master et une incitation financière a été mise en place sous forme d'une prise en charge de 75 % des frais d'inscription par l'Université pour les étudiants sélectionnés.

La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement (trois parcours sont entièrement fondés sur la pratique du) et bénéficie de différents dispositifs comme la certification Pix qui permet d'obtenir un profil de compétences numériques certifié reconnu par l'État et le monde professionnel. En outre, des compétences spécifiques sont développées par parcours comme la maîtrise de logiciels ou l'apprentissage de langages de programmation généralistes (C, Lisp, Python, Javascript) et spécialisés (Max/MSP, Pure Data, Csound, OpenMusic, Faust). Ces dernières sont particulièrement pertinentes dans la perspective de l'insertion professionnelle des étudiants et gagneraient peut-être à être progressivement systématisées à l'avenir dans l'ensemble des parcours du fait de l'importance croissante des compétences numériques dans tous les champs des industries créatives. Au regard des pratiques artistiques contemporaines, une articulation entre les parcours *Arts plastiques* et *Arts numériques* serait souhaitable, comme le mentionne le dossier.

En lien avec le Service universitaire de la formation continue, la formation accueille des étudiants en reprise d'études qui peuvent aussi bénéficier d'une validation de leurs connaissances et de leurs compétences sous forme de VAPP ou de VAE s'ils veulent obtenir un diplôme : en 2017-2018, 6 personnes ont repris leurs études en master Arts tous parcours confondus. Chaque année les masters *Réalisateur en informatique musicale* et *Réalisateur en arts numériques* accueillent un ou plusieurs étudiants en validation d'acquis totale ou partielle. La particularité de ces formations axées sur une mise à niveau technique de qualité constitue un point d'attractivité conséquent pour des candidats voulant valider, avec un diplôme universitaire, leur expérience professionnelle dans les domaines de la création électro-numérique.

Pilotage

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique conséquente et diversifiée qui intègre de nombreux représentants du monde socioprofessionnel. L'équipe participant à la formation est ainsi composée

de 8 professeurs, 18 maîtres de conférence (issus de diverses sections). Le nombre de professionnels varie selon les parcours et les heures dévolues à cet enseignement spécifique.

Ainsi avec 198 h étudiants, les parcours *Réalisateur en informatique musicale* et *Réalisateur en arts numériques* s'appuient sur l'intervention de 18 professionnels. À cette équipe enseignante, il faut ajouter plus d'une dizaine de personnel de soutien à la formation (responsable administratif, secrétariat, gestionnaires de scolarité, etc.), ce qui semble tout à fait satisfaisant en termes d'engagement des forces administratives et pédagogiques.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation planifiée à laquelle contribuent les étudiants et les acteurs de la formation, notamment par la tenue de conseils de perfectionnement. Celui-ci est composé de six enseignants-chercheurs, trois représentants des personnels administratifs ou des bibliothèques, six étudiants et trois représentants du monde socio-professionnel. Il se réunit une fois par an. À cette occasion, les étudiants ont jugé inadéquats les modules d'insertion professionnelle par rapport à leur formation, entre autres à cause de la méconnaissance des formateurs des milieux et des réseaux dans lesquels ils sont appelés à travailler. Outre le conseil de perfectionnement, des commissions paritaires – internes à chaque département (Arts plastiques et Musicologie) ou propres à chaque parcours (en particulier pour les M2 à finalité professionnelle) – se réunissent au minimum une fois par an. Elles réunissent des enseignants et des représentants étudiants élus pour établir un bilan des enseignements et plus largement des conditions de fonctionnement des parcours (salle, matériel, bibliothèque, évaluations, charge de travail...).

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants (via le livret de la formation ou le site de l'université).

Le suivi de l'acquisition de compétences est une préoccupation de la formation comme le souligne le fait que l'Université Jean Monnet participe à l'élaboration de nouvelles fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et au travail et de relecture des fiches élaborées par d'autres établissements comme l'Université de Lille et l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis pour la mention *Arts* afin d'inscrire les formations au RNCP et de les décliner en blocs de compétences. Cette déclinaison de l'offre de formation permettra de proposer des parcours personnalisés, et de mettre en place des pédagogies innovantes dont des formations hybrides (présentiel et distanciel). Pour l'UJM, l'enjeu est de décliner l'ensemble de son offre de formation (formation initiale et continue) en compétences et blocs de compétences et de donner de la visibilité de l'offre, par exemple pour toute personne souhaitant valider ses acquis ou souhaitant reprendre ses études.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

L'attractivité de la formation tient au fait de son offre spécifique, unique dans l'environnement mais également grâce à son ancrage socio-professionnel et son système de stage qui valorise l'insertion professionnelle. Pour les M1, le master dans sa globalité affiche une capacité d'accueil de 75 places mais cette capacité n'a jamais été atteinte ces dernières années. Les étudiants admis ont cependant des profils et des origines très diverses. À titre d'exemple, des étudiants issus de licence d'informatique, de licence de physique, ou de licence musique et métiers du son, intègrent le M1 *Musique et musicologie* s'ils ont une pratique musicale attestée.

Les effectifs cependant restent stables et les candidatures nombreuses (en 2018 : 118 candidatures sur l'ensemble des quatre parcours ; 49 inscrits).

En M2, le nombre d'étudiants est toujours globalement plus important car des étudiants extérieurs candidatent (en 2018-19, il y a 49 étudiants en M1 et 86 en M2).

Là encore, et surtout dans les parcours à vocation professionnalisante, les étudiants admis ont des origines très diverses. À titre d'exemple, des étudiants venant d'arts plastiques, mais aussi de lettres, intègrent le parcours *Édition d'art/Livre d'artiste* ou encore des étudiants titulaires d'un M1 d'information-communication, d'Administration des institutions culturelles ou encore de Développement du territoire intègrent le parcours Administration et gestion de la musique s'ils ont une pratique musicale attestée par un cursus en conservatoire.

Le dossier comporte des informations détaillées sur le devenir des diplômés.

Elles s'appuient sur les résultats des enquêtes auprès des étudiants réalisées par l'OVE et la Direction du Pilotage Audit Interne et Qualité pour ce qui concerne l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés qui ont quitté l'établissement, éventuellement complétées par des données internes relatives aux étudiants qui ont poursuivi leurs études dans l'établissement.

On relève une insertion professionnelle satisfaisante des diplômés et une adéquation des emplois avec un niveau bac+5 dans les secteurs d'activités telle la production, la création (artistes indépendants ou autres), l'édition, la médiation, le journalisme, la gestion, la documentation, l'enseignement artistique.

Les poursuites en thèse restent rares. L'incertitude sur l'insertion possible des doctorants pèse certainement sur les

choix des étudiants, malgré un travail pour faire comprendre que le doctorat n'est pas uniquement promis à la carrière académique mais que d'autres débouchés existent également.

Pour certains parcours, tels *Réalisateur en informatique musicale* et *Réalisateur en arts numériques*, la dénomination des métiers reste encore peu connue en dehors des milieux spécialisés. Comme le souligne l'auto-évaluation, il convient donc d'accompagner la promotion pour assurer de réels débouchés aux étudiants.

Par ailleurs, alors que le Hcéres avait souligné la capacité du master de l'UJM à se différencier de l'offre de Lyon et à miser sur son originalité dans le paysage local, voire national, la création du parcours RAN confirme cette capacité à innover et à rester attentif aux métiers émergents.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les parcours conjugués couvrent un vaste panel de champs complémentaires relevant des arts et de la musique qui permettent de répondre à un large spectre de demandes.
- Prise en compte des secteurs émergents tant pour les parcours reconduits que pour les parcours créés (Arts numériques).
- Ancrage fort dans l'économie artistique et culturelle du bassin d'emploi régional.

Principaux points faibles :

- Les partenariats à l'international sont peu développés en matière de projets et de réalisations.
- L'information sur le suivi des étudiants diplômés est à renforcer
- Manque de lisibilité concernant le faible pourcentage de passage en thèse.
- Manque d'équipements tels une salle d'exposition, une salle de pratique musicale collective, des boxes de répétition insonorisés à l'image de ceux dont bénéficient les établissements partenaires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le renforcement des mobilités sortantes et l'internationalisation est fortement souhaitable. Afin de renforcer la cohésion du master *Arts* dans son ensemble, un séminaire commun pourrait être créé s'adressant à tous les étudiants de master 1 et 2 et portant sur des problématiques transversales. Au regard des pratiques artistiques contemporaines, une articulation entre les parcours *Arts Plastiques* et *Arts Numériques* serait probablement profitable, comme le mentionne le dossier. La qualité et la richesse de cette formation sont remarquables.



MASTER DESIGN

Établissements : Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Institut mines télécom ; École nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne ; École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouvert en 2016, le master *Design* est porté par la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, et est coaccrédité par trois établissements (l'Université Jean-Monnet – Saint Etienne (UJM - Faculté d'Arts, Lettres, Langues et Institut d'Administration des Entreprises), l'École nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne (ENSMSE) et l'École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne (ESADSE) tous localisés sur le site stéphanois.

La mention est structurée en deux parcours différenciés dès la première année de master (M1) : *Design, métiers d'art et industrie*, et *Prospective design*, sans tronc commun ni passerelles.

Les cours sont dispensés sur le site Denis Papin (département « Arts plastiques » de l'UJM) et le campus Tréfilerie de l'UJM, à l'ENSMSE et à l'ESADSE à Saint-Etienne.

ANALYSE

Finalité

L'objectif du master *Design* est de former des designers dans les domaines du management, du design éditorial, de la communication, de la gestion, de la médiation culturelle, et de l'enseignement et la recherche. Il vise l'acquisition de compétences scientifiques et professionnelles dans plusieurs domaines du design comme les métiers de l'art et la conception de projets et/ou objets industriels.

Le parcours *Prospective design* offre une formation pluridisciplinaire avec des objectifs cohérents et centrés sur le design industriel (création industrielle, technologies émergentes, innovation sociale, ...). Le parcours *Design, métiers d'art et industrie* est tourné vers le triptyque création-réalisation-gestion de projets et/ou objets. Le master affiche clairement une formation à vocation recherche dans le parcours *Design, métiers d'art et industrie* et une formation à visée professionnelle dans le parcours *Prospective design*.

L'aspect pluridisciplinaire est un point fort de la formation qui permet aux étudiants de première et deuxième année de master (M1 et M2) d'acquérir d'une part, des connaissances larges du design, et d'autre part, des connaissances très spécifiques liées aux sciences de l'ingénieur (matériaux, procédés, outils numériques 2D-3D, conception assistée par ordinateur, ...).

La formation, telle qu'elle est organisée en deux parcours et définie dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles élaborée par l'UJM, permet aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances visées dont les débouchés professionnels sont : designer ; « designer manager » ; designer éditorial ; les métiers de la communication, gestion, programmation d'événements culturels ; les métiers de la médiation culturelle ; les métiers de l'enseignement et de la recherche.

Positionnement dans l'environnement

La mention propose une formation qui a un bon positionnement au niveau local et régional. La formation est de nature pluridisciplinaire dans des domaines à la fois, industriels et artistiques et sur des champs d'application assez larges (management, innovation, design industriel) permettant ainsi à ce master d'être unique dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il n'existe que deux mentions de ce type dans le quart sud-est, la seconde se trouvant à Nîmes (en co-accréditation avec l'école des Mines d'Alès). Le master bénéficie d'un contexte local très favorable avec le positionnement de la ville de Saint-Etienne sur la question du design, en partenariat avec la Cité du design. Les partenaires académiques comme l'école supérieure d'art et de design (ESADSE) et l'école des Mines sont également très dynamiques dans ce contexte, et apportent chacun à la formation une vision différente et très complémentaire sur le design.

Concernant la recherche, la formation bénéficie localement de la présence de trois grands centres de recherche : centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine (CIEREC ; équipe d'accueil – EA - 3068) ; centre de recherche en gestion des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet Saint Etienne (COACTIS - EA 4161), et le centre « Sciences des matériaux et des structures » - laboratoire Georges Friedel (LGF UMR- CNRS 5307), et l'ENSMSE. Cette diversité profite à l'étendue des thèmes abordés dans le master : sciences de l'art, arts plastiques, design, sciences de gestion et sciences des matériaux.

Une grande partie des enseignements est assurée par les enseignants-chercheurs membres de ces unités de recherche, qui ont vocation à y intégrer leurs travaux. Cependant, on note peu de poursuites d'études en thèse. Cela est attribué, dans le dossier d'autoévaluation, à un fort taux d'embauche directe après le master et à la rareté des allocations de recherche.

Pour l'aspect socio-économique, la formation, en relation avec des entreprises privées, des établissements publics et le secteur associatif et éducatif, offre une excellente possibilité d'insertion professionnelle, selon le dossier d'autoévaluation – affirmation que seule l'enquête réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante et la Direction du Pilotage Audit Interne et Qualité permet de vérifier. Toutefois, l'annexe 4 ne fournissant qu'une année d'enquête (année d'inscription 2014-2015) d'un seul parcours *Culture et management du design*, soit sept réponses d'enquête sur neuf diplômés, il n'est pas possible d'évaluer concrètement ce point.

En M2 (notamment dans le parcours *Prospective design*), les étudiants sont placés en situation de gestion de projets en collaboration avec une ou plusieurs entreprises et tutorés par des enseignants. Une forte collaboration existe avec la Cité du design et le Musée d'art moderne de Saint-Étienne à la fois, sur le plan de la formation (cours délocalisés, projets, rencontre avec des designers, stages, ...), et sur le plan de la recherche (thèmes de recherche partagés, colloques, ...).

Plusieurs professionnels comme des architectes, photographes, et designers participent à la formation et apportent un autre savoir-faire via des cours, séminaires ou ateliers de mise en situation. Cependant, le volume des enseignements qu'ils assurent n'est pas précisé dans le dossier.

En termes de coopération à l'international, l'offre, bien que peu renseignée, apparaît développée mais sans surprise. Outre la convention avec l'Université de Québec à Trois-Rivières, et les classiques mobilités ERASMUS, la mobilité enseignante, dans le cadre d'ERASMUS, donne une bonne visibilité au master. Si les chiffres des années 2016 à 2018 des mobilités entrantes sont donnés, la mobilité sortante n'est pas renseignée. Les partenariats avec les universités étrangères n'ont pas été détaillés. Aucune double diplomation n'est proposée.

Organisation pédagogique

La mention *Design* comprend deux parcours : *Prospective design* et *Design, métiers d'art et industrie*.

Le parcours *Design, métiers d'art et industrie* (Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UJM et ESADSE) est à la fois, axé sur la recherche et la professionnalisation. Le M1 prépare d'une part, à une préprofessionnalisation à l'aide de travaux pratiques, projets de conception et de stages, et d'autre part, à une initiation à la recherche par le biais de séminaires, l'apprentissage de méthodologies et la réalisation de mémoires de recherche. Les compétences acquises par l'étudiant en M1 sont ensuite déployées en M2 pour approfondir l'apprentissage théorique et emprunter la voie de la professionnalisation (stage en entreprise ; entrepreneuriat) ou la voie de la recherche (stage en laboratoire possible mais pas obligatoire, - ce qui est regrettable - ; mémoire de recherche). Plusieurs cours et séminaires de ce parcours sont mutualisés avec un autre master (master *Arts*).

Le parcours *Prospective design* porté conjointement par l'IAE, les Mines de St-Etienne et l'ESADSE, propose une formation pluridisciplinaire axée sur : les sciences de l'ingénieur, les sciences de gestion et le design. L'organisation des unités d'enseignements (UE) est classique pour les deux parcours avec deux cours communs en semestre 8 : 2x 20 heures en droit de la propriété intellectuelle et en sémiotique. Huit à neuf UE par parcours sont réparties sur les deux années de master, ce qui permet une acquisition croissante des connaissances et des compétences pour une mise en situation professionnelle progressive.

Des aménagements spécifiques sont proposés pour les étudiants salariés, en double cursus (artistes, sportifs de haut niveau, ...). Les étudiants en situation de handicap peuvent également bénéficier de ces aménagements en plus de la présence d'un collègue enseignant-chercheur « référent handicap » qui assure la médiation entre l'administration, l'étudiant et l'équipe pédagogique. En plus de la formation continue, un dispositif de validation de connaissances et de compétences sous forme de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) ou de validation des acquis de l'expérience (VAE) est également disponible. Les étapes et processus de la VAE et de la VAPP sont décrits en détail dans le règlement général des études.

Le numérique a été renforcé à l'échelle de l'établissement avec la nomination d'un « référent numérique et pédagogie ». Les technologies de l'information et de la communication sont accessibles à tous les étudiants tout au long de leur formation (espace numérique de travail, plateforme numérique Claroline pour les cours, pédagogie innovante, ressources documentaires en ligne ...). Le master *Design* dispose également d'espaces numériques dédiés (deux salles informatiques, un laboratoire photographie, un espace gravure, et plusieurs ateliers). Plusieurs équipements semi-professionnels sont aussi mis à la disposition des étudiants et des enseignants (caméra, appareil photo numérique, vidéoprojecteurs, ordinateurs portables ...). La formation accorde une place spécifique et qualitative au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques.

La place accordée à la professionnalisation est centrale dans la formation, notamment grâce à la plateforme numérique d'insertion professionnelle (Career Center by Job Teaser) qui permet la mise en relation de l'université avec le monde économique et l'offre de stages. Des stages sont présents dans les deux parcours. Dans le parcours *Design, métiers d'art et industrie*, un stage de deux semaines est prévu aux premier et second semestre de M1, et pour les étudiants ayant choisi la voie de la professionnalisation, un stage long est prévu en M2. Le parcours *Prospective design* prévoit quant à lui un stage obligatoire de quatre à six mois au deuxième semestre du M2. Les stages sont correctement encadrés et évalués.

L'adossement de la formation à la recherche apparaît comme attendu dans les maquettes via la présence de cours de méthodologie de la recherche (UE1 du parcours *Design, métiers d'art et industrie*), et des séminaires, colloques et événements scientifiques que l'ensemble des étudiants des deux parcours sont amenés à suivre. Néanmoins, les modalités d'évaluation et d'intégration à leur formation ne sont pas précisées. On note que depuis 2016 des étudiants du parcours *Design, métiers d'art et industrie* (parcours fléché recherche) ont participé à l'élaboration de colloques et de séminaires.

Les deux parcours prévoient un cours d'anglais obligatoire à chaque semestre du master. L'enseignement de l'anglais intègre une préparation au TOEIC ou au BEC que les étudiants peuvent choisir de passer avant la fin du M2. Toutefois, la mobilité sortante étudiante est quasi inexistante (le dossier indique néanmoins qu'un certain nombre de stages – mais on ignore combien précisément – sont faits à l'étranger).

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'intervenants professionnels et d'enseignants-chercheurs membres des unités de recherche du site. Trois sections du Conseil National des Universités sont impliquées dans ce master : 06 pour les sciences de gestion, 18 pour les aspects « arts appliqués » et 60 pour les compétences en innovation et ingénierie de la conception et fabrication. Ces horizons divers offrent des champs de compétences et d'activités théoriques associées à des savoir-faire pratiques et techniques.

Le parcours *Design, métiers d'art et industrie* est géré par une équipe pédagogique du département « Arts plastiques » composée de neuf titulaires (4 maîtres de conférence - MCF - et 5 professeurs des universités - PR) et plusieurs vacataires professionnels du domaine du design. Le parcours *Prospective design* est géré par une équipe d'enseignants-chercheurs (3 PR, 6 MCF, 2 ingénieurs de recherche) et plusieurs consultants designers. Ces acteurs dépendent de différents ministères : Ministère de l'industrie pour l'Ecole des Mines, Ministère de la culture pour l'ESADSE, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'IAE et l'unité de formation et recherche « Arts, lettres et langues ».

Des évaluations régulières des formations (M1 et M2) sont faites au niveau des composantes pour assurer la bonne cohésion de l'ensemble. Chaque année des rencontres sont organisées entre les responsables et les étudiants afin de recueillir leur avis sur la formation. Un conseil de perfectionnement a été récemment créé (2018) au seul niveau de l'IAE (pas spécifique au master *Design*) pour proposer des orientations stratégiques et faire des propositions d'amélioration des formations. Toutefois, sa composition n'est pas conforme à la réglementation (absence d'étudiants et de personnel BIATSS).

Les modalités d'évaluation des connaissances sont décrites et les règlements spécifiques précisés pour chacune des formations. Le tout est convenablement porté à la connaissance des étudiants.

Les évaluations sont faites au travers de contrôle continu, examen écrits, oraux, travaux pratiques, soutenances de projets, ... Le règlement des études est porté à la connaissance des étudiants lors des réunions de rentrée organisées en septembre de chaque année. La démarche « compétences » est un chantier en cours.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont présents ; on note : un encouragement au travail en petit groupe pour une

meilleure interaction entre les étudiants et les enseignants, et la mise en place d'un guide dès le M1 pour expliciter les attendus et décomposer le travail des projets en jalons. Le parcours *Prospective design* consacre le premier semestre à une remise à niveau et plusieurs UE spécifiques sont proposées à certains étudiants ayant des profils hybrides.

Les étudiants devant choisir leur parcours dès le semestre 1, il n'y a pas de spécialisation progressive, ni de tronc commun. En conséquence de quoi, les étudiants ne peuvent pas se réorienter dans l'autre parcours au cours du master. Le dossier d'autoévaluation affirme qu'il existe « des passerelles » qui permettraient « aux étudiants du parcours *Design, métiers d'art et industrie* d'intégrer le M2 *Prospective design* ; toutefois, on ignore si ces passerelles sont effectives, et surtout, il ne semble pas possible aux étudiants du parcours *Prospective design* de changer de parcours. Le dossier d'autoévaluation affirme que la très grande majorité des étudiants du M1 parcours *Design, métiers d'art et industrie* poursuivent en M2, mais cette affirmation est invérifiable.

Une démarche qualité a été mise en place par l'établissement en 2016 avec la création d'une direction de pilotage, audit interne et qualité. Cette démarche a abouti à la rédaction d'une charte qualité et à la mise en place d'un comité qualité. On en ignore cependant les effets sur le master *Design*.

Résultats constatés

Le master *Design* et ses deux parcours bénéficient globalement d'une bonne attractivité avec une centaine de candidatures (locales, nationales et internationales) pour un effectif maximum de 20 étudiants pour le parcours *Prospective design* et de 15 étudiants pour le parcours *Design, métiers d'art et industrie* (mais on relève qu'il y avait 18 inscrits en M1 dans ce parcours en 2018-2019). Le dossier précise que les flux attendus sont liés à la taille des départements dont ils dépendent, sans plus de précisions. Le dépôt des candidatures se fait exclusivement en ligne. Les candidatures sont examinées par un jury composé de trois enseignants. Les étudiants arrivent avec des formations initiales diverses et variées en design, gestion et ingénierie. Le nombre d'inscrits pour le parcours *Prospective design* est assez stable depuis la rentrée 2014 (18 à 20 étudiants en M1 et 18 en moyenne en M2). Le parcours *Design métiers d'art et industrie* compte un effectif plus faible (11 à 18 étudiants en M1 et M2 selon les années), la quasi-totalité sont inscrits en formation initiale. Les étudiants étrangers (Russie, Chine, Canada) représentent environ 5 étudiants sur 15 ou 18 inscrits. 80 % des étudiants recrutés viennent de l'ensemble du territoire national (et non seulement local), ce qui est remarquable.

Les taux de réussite ne sont ni indiqués ni analysés. Ils sont calculables à partir des annexes fournies concernant les effectifs. Ces taux sont très satisfaisants pour le parcours *Prospective design*, de 73 % à 100 % en M1 et de 83 % à 100 % en M2 selon les années. En revanche, pour le parcours *Design, métiers d'arts et industrie*, on ne dispose que des chiffres nécessaires au calcul de ces taux pour la seule promotion 2016-2017. Le taux de réussite en M1 était alors de 100 %, et celui de M2 était de 72 %, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Le suivi des diplômés est réalisé par les services de l'université. Les modalités n'en sont pas renseignées. L'analyse des tableaux proposés ne permet pas de donner une idée claire et précise sur le taux d'insertion des étudiants du master *Design*. Tout au plus sait-on que sur neuf diplômés 2014-2015 (7 répondants) du parcours *Culture et management du design – a priori l'ancienne appellation du parcours Prospective design* –, six avaient trouvé un emploi (quatre en contrat à durée indéterminée, deux en contrat à durée déterminée) dont cinq dans le domaine visé, et un était en recherche d'emploi 30 mois après obtention du diplôme. Aucun diplômé du master *Design* n'a à ce jour poursuivi ses études en thèse, ce que le dossier d'autoévaluation explique par la vocation professionnalisante du parcours *Prospective design*. On ne dispose d'aucune information concernant les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en thèse des diplômés du parcours *Design, métiers d'art et industrie*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation portée par des établissements renommés, localisés sur le site stéphanois, et bénéficiant d'une assise historique et économique attractive.
- La bonne attractivité nationale et internationale du master.
- La forte professionnalisation de la formation, particulièrement le parcours *Prospective design*.

Principaux points faibles :

- Un adossement à la recherche insuffisant pour un niveau master.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention, et la non-conformité de la composition du conseil de perfectionnement existant (absence regrettable de représentants étudiants).
- Le suivi des diplômés insuffisant (absence de données pour le parcours *Design métiers d'art et industrie*).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation du master *Design* est lacunaire, et ne permet pas une évaluation complète et en toute transparence de la mention. En effet, certains renseignements manquent pour une évaluation objective des données exprimées dans le dossier. Notamment, la mobilité internationale, si elle est présentée comme importante au niveau des stages, n'est pas mise en valeur dans le dossier d'autoévaluation.

Il serait sans doute utile de renforcer l'adossement à la recherche de ce master, afin d'augmenter le taux de poursuite d'études en doctorat, notamment pour les diplômés du parcours *Design, métiers d'art et industrie*. L'absence actuelle de poursuite d'études en doctorat des diplômés du parcours *Prospective design*, justifiée par la réussite de la formation dans le domaine de l'insertion professionnelle, doit être mieux analysée.

L'amélioration de la formation, passant nécessairement par l'analyse de ses indicateurs de pilotage, nécessite par ailleurs la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement au niveau de la mention, intégrant impérativement des représentants étudiants.

Enfin, il paraît nécessaire d'envisager des aménagements (des passerelles effectives) qui permettent aux étudiants de se réorienter dans l'un ou l'autre parcours, notamment en veillant à ce que la spécialisation soit plus progressive entre le semestre 1 et le semestre 4, et en intégrant un véritable tronc commun aux deux parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements : Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Didactique des langues* de la ComUE Université de Lyon accueille des étudiants en formation initiale et continue. Il est organisé par deux établissements co-accrédités, l'Université Jean Monnet - Saint-Étienne) et l'Université Lumière Lyon 2. Il comprend trois parcours : *Didactique des Langues étrangères et technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement - TICE* (Université Lumière Lyon 2) ; *Ingénierie des formations en langue, plurilinguisme et interculturel* et *Sociodidactique, contact des langues et des cultures*. (Université Jean Monnet). L'enseignement se fait en présentiel en M1, en présentiel et à distance (pour deux des parcours) en M2 grâce à une plateforme collaborative. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées.

ANALYSE

Finalité

Le master vise le développement de connaissances et compétences en didactique. Les objectifs du master sont clairement exposés dans une fiche RNCP ainsi que dans un supplément au diplôme fourni en annexe. Il vise la formation de professionnels de l'enseignement des langues, ainsi que de chercheurs en didactique générale des langues. Il entraîne à l'utilisation d'outils d'expertise en didactique et permet l'accès à des compétences liées à la recherche en science du langage (linguistique, sociolinguistique, sociodidactique) ; il s'adresse à des étudiants visant une formation professionnelle à l'enseignement ou à l'analyse didactique, ou à des enseignants souhaitant perfectionner leurs compétences.

Chaque parcours a ses objectifs propres, bien définis et détaillés clairement dans le supplément au diplôme. Le parcours 1 (*Sociodidactique, Contact des langues et des cultures*) développe chez ses diplômés une réflexion théorique sur l'enseignement des cultures et des langues, en particulier celles qui ne sont pas enseignées ou reconnues dans le système scolaire français. Le parcours 2 (*Ingénierie des formations en langue, plurilinguisme et interculturel*) vise le développement de capacités d'adaptation aux différents publics et à l'évolution de la discipline. Le parcours 3 (« *Didactique des langues étrangères et TICE* », Université Lumière Lyon 2) s'intéresse spécifiquement à l'intégration des techniques numériques dans l'enseignement du français comme des langues étrangères.

Les débouchés présentés sont, outre la poursuite d'études en doctorat « *Didactique des Langues - cultures et sciences du langage* », les métiers de l'enseignement, de la coordination et de l'ingénierie pédagogique liées aux langues (en France comme à l'étranger), au sein de structures institutionnelles, privées ou associatives. Les débouchés spécifiques sont clairement distingués selon les parcours (certains paraissent peu convaincants ou pour le moins très spécifiques – on pense par exemple à la « *direction des structures dédiées à l'accueil et à la formation de migrants* »).

Positionnement dans l'environnement

Le dossier indique qu'il existe également un master en Didactique des Langues à Grenoble, mais ne précise pas clairement en quoi les trois parcours de ce master lui confèrent une spécificité. Au niveau local, les deux parcours de l'UJM travaillent en collaboration avec Saint-Etienne Métropole et la région Rhône-Alpes dans le cadre de l'accueil des migrants pour répondre aux besoins de formation en Français Langue Étrangère.

Le master est adossé à trois laboratoires (CELEC, ICAR, CRTT) ; le dossier d'autoévaluation mentionne la possibilité pour les étudiants d'assister à des séminaires, colloques et journées d'étude, dans le cadre desquels des professeurs invités interviennent. Il reste toutefois relativement évasif sur les modalités concrètes de cet adossement à la recherche.

Les partenaires du master dans l'univers associatif et le monde de l'entreprise sont énumérés dans le dossier ; les étudiants sont accompagnés dans leurs démarches de recherche de stages par plusieurs dispositifs. Ils sont en outre encouragés à effectuer leur stage de M2 à l'étranger : la formation dispose de partenaires à l'international en Algérie, au Maroc et en Jordanie, et jouit d'un label AUF (agence universitaire de la francophonie), qui permet à un certain nombre d'étudiants étrangers de bénéficier de bourses d'études.

La réflexion sur le positionnement dans l'environnement est certes en cours, mais demeure assez inégale d'un parcours à l'autre ; un travail sur le rayonnement au niveau local, régional et international mériterait d'être mené plus systématiquement.

Organisation pédagogique

Seuls les parcours 1 et 2 sont dispensés sur deux ans (à l'UJM). Le parcours 3 n'est accessible qu'en M2 (université Lumière Lyon 2), ce qui est réglementairement problématique. Le master accueille des étudiants en formation initiale et continue sous forme de VAE/VAP.

Les enseignements sont dispensés en présentiel et à distance selon une organisation propre à chaque parcours. Dans le parcours 1, les cours sont dispensés en présentiel en M1, à distance uniquement en M2. Dans le parcours 2, les enseignements de M1 sont en présentiel, et le M2 allie présentiel et enseignement à distance. Le parcours 3 propose uniquement des cours en présentiel. Une harmonisation des modalités d'enseignement pourrait être envisagée, notamment pour faciliter les passerelles et les réorientations. Le parcours 3 ne prévoit d'ailleurs pas d'enseignement à distance alors qu'il propose une spécialisation dans les nouvelles technologies. Ces modalités d'enseignement, variables d'une année sur l'autre rendent complexe l'organisation générale du master.

Les maquettes sont également distinctes d'un parcours à l'autre et d'un site à l'autre. A Saint-Etienne, les M1 des parcours 1 et 2 bénéficient d'un tronc commun de onze unités d'enseignement, complété par quatre unités spécifiques à chaque parcours. En M1, les parcours 1 et 2 proposent donc bien une spécialisation basée sur le projet personnel de l'étudiant. En M2, les étudiants du parcours 1 suivent neuf unités d'enseignement dispensées en ligne. Le parcours 2 peut être suivi en distanciel ou en présentiel. Le parcours 3 est constitué de quatre unités d'enseignement. Le master manque de cohérence d'ensemble, au moins dans l'organisation de la seconde année.

La professionnalisation apparaît sous diverses formes. Des journées de préparation à l'insertion professionnelle sont organisées en M1 et en M2, ainsi que des journées des métiers (Métiers ALL-SHS et Métiers du FLE). Des stages sont prévus en M1 et en M2, et présentent un caractère obligatoire. Pour le parcours 1 et 2 (UJM), les étudiants de M1 effectuent un stage de 50 heures au second semestre. En M2, le parcours 1 prévoit un stage de 100 heures, le parcours 2 un stage de 200 heures, et le parcours 3 un stage de 100 heures (sans que cette disparité soit expliquée dans le dossier). La mise en situation professionnelle est donc fortement présente dans chacun des parcours, ce qui constitue un élément positif. De plus, l'Université Jean Monnet - Saint-Étienne dispose d'une plateforme numérique d'insertion professionnelle qui constitue un espace d'informations et facilite la recherche de stage, en publiant des offres émanant du monde socio-économique. La fondation de l'Université Jean Monnet met également en relation étudiants et diplômés avec les entreprises (*job dating*, réseaux d'anciens). Les parcours 1 et 2 bénéficient d'un accompagnement via Cap avenir et deux enseignants sont référents pour l'insertion professionnelle. L'université Lumière Lyon 2 dispose d'un Pôle Stage pour accompagner les étudiants. Les stages sont évalués par le biais d'un mémoire mêlant aspect professionnel et recherche, ce qui correspond à la spécificité des enseignements dispensés dans ce master. L'articulation entre enseignement, mise en situation professionnelle et recherche apparaît bien visible dans ce cadre.

Les stages peuvent être réalisés à l'étranger. Les accords et partenariats mènent environ trente étudiants par an en mobilité. Deux chargés de mission accompagnent les étudiants dans leurs projets. Le master présente un fort effectif d'étudiants étrangers, qui représentent 52 % des étudiants en moyenne (57 % du parcours 1 / 53 % du parcours 2 / entre 40 et 50 % du parcours 3). D'après le dossier et les maquettes, les étudiants du parcours 1 et 2 étudient obligatoirement une langue étrangère, mais pas les étudiants du parcours 3 « Didactique des langues

étrangères et TICE », ce qui est à l'évidence très problématique.

Sur le plan du numérique, le master propose certains enseignements à distance ou un dispositif hybride dans les parcours 1 et 2. Le parcours 3 est dispensé en présentiel, mais forme les étudiants aux nouvelles technologies au service de l'enseignement. Une option « e-learning » est proposée aux étudiants afin de constituer un « dossier numérique de compétences ». Une référente aux questions numériques soutient les enseignants dans leur utilisation des nouvelles technologies et les forme aux dispositifs innovants, dont les TICE.

Les modalités de contrôle des connaissances - MCC sont insuffisamment exposées dans le dossier pour être évaluées.

On peut déplorer que ne soit prévu aucun dispositif d'aide à la réussite, qui relèverait, selon le dossier d'évaluation, davantage de la licence – ce que les taux de réussite amènent à nuancer. Des dispositifs de soutien, voire de remédiation, seraient probablement nécessaires.

Pilotage

L'équipe pédagogique est restreinte à Saint-Etienne (5 maîtres de conférences - MCF, 1 professeur des universités - PR, 2 extérieurs) comme à Lyon (2 MCF, 2 PR, 3 professeurs agrégés - PRAG). Les forces n'ont pas été mutualisées. L'équipe est pilotée par un coordinateur qui préside le comité de pilotage, constitué des responsables de parcours et d'au moins un représentant de Lyon 2 et de l'UJM.

L'implication des étudiants est encouragée à un double niveau : au sein de commissions paritaires mixtes (qui se réunissent deux fois par an) pour les parcours, et du conseil de perfectionnement pour la mention. Les commissions paritaires permettent en particulier aux délégués de transmettre les questions des étudiants et d'évoquer les questions d'évaluation des enseignements. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en mars 2019, afin de coordonner les améliorations des deux établissements ; il réunit des représentants des étudiants, du corps enseignant et de l'environnement socio-professionnel. Une réunion par an est prévue. Le dossier n'inclut pas de compte-rendu de ces réunions, ni d'exemple de propositions d'amélioration apportées par ces dispositifs.

Un guide de compétences a été élaboré en 2010 à l'UJM au niveau des licences, en collaboration avec le monde socio-économique. En revanche, au niveau du master, aucun référentiel d'évaluation des compétences n'est joint au dossier. Ce point ne peut donc pas être évalué.

Le dossier ne donne pas de détails quant aux modalités d'évaluation, sauf à propos de celle des stages, qui donnent lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance.

Le dossier ne donne pas d'indication sur le recrutement des étudiants, hormis les étudiants étrangers. Nous ne savons pas dans quelle mesure ce recrutement est national ou local. Les passerelles éventuelles depuis et vers d'autres mentions ne sont pas évoquées, ce qui est regrettable, notamment pour le parcours 3 pour lequel il n'existe pas de M1.

Résultats constatés

Une annexe au dossier donne les tableaux des effectifs. Les effectifs des parcours 1 et 2 (UJM) sont supérieurs à 50 étudiants, et marquent une tendance à la hausse (51 en 2016, 60 en 2017, 65 en 2018), répartis de façon équilibrée. Ces parcours attirent beaucoup d'étudiants étrangers (plus de 50 % des effectifs). Les taux de réussite ne sont fournis que pour 2016 et ne permettent donc pas de constater une quelconque évolution. Les chiffres 2016 fournis sont de 67 % de réussite en M1, 59 % de réussite en M2 pour le parcours 2, et 50 % en M2 pour le parcours 1. Ces chiffres relativement bas s'expliquent en partie par le fort taux d'abandon des étudiants inscrits en ligne. Il faudrait des statistiques plus complètes et plus précises, qui distinguent les modalités d'inscription ; en l'absence de ces données, il est difficile de fournir une évaluation significative.

Le parcours 3 a vu le nombre de candidatures diminuer depuis 2017 et une baisse des étudiants sélectionnés, 19, 15 puis 11 étudiants (en raison de l'établissement de critères de recrutement plus stricts suite à de mauvais résultats constatés en 2016/2017). De plus, le dossier indique que 40 % des candidats sélectionnés ne s'inscrivent finalement pas – le manque d'attractivité de la formation interroge donc. Les taux de réussite (les statistiques sont toutefois à prendre avec précaution sur des effectifs de cette taille) semblent satisfaisants (sur les trois dernières années, 75, 63 et 73 %).

Les chiffres fournis en annexe sur le devenir des diplômés (pour la mention *Lettres, Langues et culture* qui a précédé la mention *Didactique des langues*) ne sont pas exploitables pour l'analyse de la présente mention (d'autant qu'ils remontent aux années d'inscription 2013/2014 et 2014/2015).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Professionnalisation satisfaisante et présence de stages dans les deux années.
- Bonne mobilité internationale entrante et sortante.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire, ne fournissant pas tous les éléments nécessaires à l'évaluation de la formation.
- Structure d'ensemble peu lisible, et manquant de cohérence.
- Absence de dispositifs d'aide à la réussite, alors que certains parcours présentent un taux d'échec ou d'abandon assez élevé.
- Parcours *Didactique des langues étrangères et TICE* prévu uniquement en M2 (sans passerelle visible depuis les autres parcours de M1)
- Manque d'attractivité et baisse des effectifs du parcours *Didactique des langues étrangères et TICE*, sans solution envisagée pour y remédier.
- Absence problématique d'une langue vivante obligatoire dans le parcours *Didactique des langues étrangères et TICE*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Didactique des langues* est une formation professionnalisante qui allie enseignement, mise en situation professionnelle et recherche. Il met l'accent sur la mobilité avec un nombre satisfaisant d'étudiants en mobilité sortante ou en stage à l'international, et accueille un public étranger en large proportion.

Ce master manque cependant de cohérence d'ensemble et d'une identité forte au niveau de la mention. En M2, chaque parcours a une organisation et des modalités qui lui sont propres, et il ne semble pas y avoir de concertation, de recherche d'harmonisation ou de collaboration entre les parcours.

Le parcours *Didactique des langues étrangères et TICE*, en l'état, pose problème, notamment en l'absence d'un M1 identifié. Les forces ne sont pas mutualisées, et l'articulation des parcours 1, 2 et 3 ne semble pas évidente.

Le pilotage doit être renforcé pour améliorer la lisibilité des maquettes et harmoniser les modalités d'enseignement bien trop variables. Cela passera nécessairement par la mise en place effective du conseil de perfectionnement. La mise en place de dispositifs d'aide à la réussite et de soutien des étudiants, inscrits en ligne notamment, semble nécessaire étant donné les taux d'abandon et d'échec constatés. De même, le master déplore une baisse des candidatures dans le parcours 3 et il est possible qu'une réflexion sur le positionnement dans l'environnement fasse émerger des solutions. Enfin, il est essentiel qu'un master *Didactique des langues* propose à l'ensemble de ses inscrits l'étude d'au moins une langue étrangère obligatoire – ce qui est d'ailleurs réglementairement obligatoire pour tous les masters.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissements : Université Jean Monnet Saint-Étienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) réunit trois établissements de la ComUE de Lyon, à savoir les universités Lyon 3, Lyon 2 et St-Étienne. La formation comporte deux langues de travail : l'anglais (langue obligatoire dans toute la mention) et une deuxième langue étrangère dont l'offre varie en fonction des sites. La mention compte six parcours et affiche sur les trois sites une spécialisation autour du *Commerce international*. Sur les six parcours, quatre dépendent de l'Université Lyon 3 : *Langues – Gestion* (LG), *Langues – Droit – Commerce* (LDC), *Commerce international* (CI), *Communication internationale des entreprises et administrations* (CIEA) ; un de l'Université Lyon 2 : *Commerce international et langues appliquées* (CILA) ; et un de l'Université de St-Étienne : *Relations commerciales internationales* (RCI). Un dénominateur commun peut se retrouver dans l'approche professionnalisante de tous ces parcours, qui visent une insertion professionnelle immédiate et mettent en place les dispositifs nécessaires à une telle insertion via des liens étroits avec le tissu socio-économique local et international.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master mention <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA) fournit des compétences linguistiques dans deux langues étrangères (dont une est obligatoirement l'anglais) et des matières d'application (gestion, commerce, droit et communication internationale). Il vise à former des professionnels qui pourront intégrer des entreprises ou des institutions nationales ou internationales. La mention s'inscrit dans la continuité de la Licence LEA, tout en accueillant des diplômés d'autres parcours qui privilégient les matières d'application (notamment Administration, économie et société, AES). La mention vise une insertion professionnelle immédiate de ses diplômés et met ainsi en place une série de dispositifs professionnalisants pour atteindre cet objectif (stages, collaborations avec des entreprises, intervenants professionnels, projets d'entrepreneuriat). Les compétences attendues des diplômés sont détaillées dans le dossier et accessibles aux étudiants ; elles comprennent des compétences linguistiques, interpersonnelles et en lien avec les domaines d'application propres à chaque parcours. La poursuite d'études concerne peu de diplômés et ne se fait pas en doctorat, mais plutôt dans des écoles de commerce/communication, Master of Business Administration (MBA) ou dans des masters à finalité didactique. La mention ne prévoit pas de délocalisation. Les trois sites de la ComUE n'affichent pas d'échanges, ni de politique commune, et la composition du dossier d'autoévaluation reflète assez clairement cette hétérogénéité, avec une accumulation analytique de l'information qui remplace toute vision synthétique d'ensemble. Pour cette raison, les remarques qui suivent seront souvent articulées pour les trois sites.</p>
Positionnement dans l'environnement

La mention LEA est présente dans toutes les universités de la région, avec des parcours parfois différents. Le dossier souligne la richesse de l'offre linguistique de Lyon 3, qui avec ses neuf combinaisons de langues se démarque au sein de la ComUE (six combinaisons à Lyon 2, quatre à Saint-Étienne). L'anglais est la langue A pour tous les parcours. On ne remarque pas d'interactions entre les sites de la mention, ni avec les autres sites régionaux. Les effectifs et le nombre de candidatures témoignent d'une bonne visibilité de la mention chez les diplômés de licence. L'articulation avec la recherche demeure assez faible, ce que ne justifie qu'en partie la visée professionnalisante de la mention. Les liens avec le monde socio-économique sont au contraire présents et solides : conventions de stage, rencontres/ateliers université-entreprise, professionnels intervenant dans la formation. La coopération à l'international passe par des conventions de double-diplôme (trois pour Lyon 3 et deux pour Lyon 2, plus un troisième en cours de réalisation). Des accords existent avec d'autres universités, mais peu de statistiques sont fournies quant aux étudiants bénéficiant de mobilités en dehors du site de Lyon 3.

Organisation pédagogique

La mention compte six parcours, dont quatre à Lyon 3, université qui présente ainsi l'offre la plus vaste à la fois en termes de parcours, de langues et d'effectifs. Les parcours de St-Étienne et Lyon 2, axés sur le commerce international, se rapprochent du parcours *Commerce international* de Lyon 3 : ces trois parcours ont par ailleurs la particularité de tous exiger deux stages obligatoires, un par année (plus une mobilité à l'étranger obligatoire en première année dans le cas de Lyon 3). Les trois autres parcours de Lyon 3 sont axés respectivement sur : *Gestion, Droit-Commerce et Communication* (ce dernier ayant une orientation plus marquée vers les organisations internationales). Tous les parcours de la mention incluent un stage obligatoire qui valide les trente ECTS du semestre 4. L'enseignement se fait en présentiel et essentiellement en formation initiale ; la formation continue demeure assez rare et la mention n'est pas ouverte à l'alternance.

La professionnalisation trouve une place importante dans la mention, notamment en raison du stage obligatoire de longue durée au semestre 4. D'autres stages (facultatifs ou obligatoires) peuvent avoir lieu en première année de master, en fonction des parcours. Chaque site entretient son réseau de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, dans un échange qui se construit via les stages, la présence de professionnels intervenant dans la mention ou des rencontres université-entreprise (ateliers, tables rondes, séminaires, journée des métiers ou d'insertion professionnelle, forum des stages). Un accompagnement des jeunes entrepreneurs est mis en place au niveau de la ComUE (via le pôle Beelys), mais la participation des étudiants de la mention LEA à ce dispositif demeure très rare. Une association CILA Business Network existe au sein du parcours du même nom *Commerce international et langues appliquées* (CILA) de Lyon 2.

La place de la recherche dans la formation demeure minoritaire, conformément aux objectifs professionnalisants de la mention, mais les équipes enseignantes des trois sites intègrent plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à différents laboratoires de recherche, principalement dans le domaine de la linguistique et de l'interculturalité. La mention est rattachée à l'école doctorale 484 3LA (Lettres, Langues, Linguistique et Arts), mais la poursuite en doctorat demeure nulle sur les cinq dernières années, d'après les chiffres fournis.

La place du numérique dans la formation n'est pas prépondérante, bien que l'on retrouve une utilisation généralisée de Moodle, ainsi qu'une initiation à la Publication assistée par ordinateur (PAO) dans le parcours *Communication* de Lyon 3. Parmi les pratiques pédagogiques innovantes, on signale, dans le parcours de Lyon 2, le jeu de simulation d'entreprise qui a lieu sur une semaine à la fin du semestre 3, avant le départ en stage, ainsi que la participation d'une dizaine d'étudiants au projet d'entrepreneuriat « e-Challenge » mené par l'université d'Adélaïde (Australie).

La place de l'international s'avère importante à plusieurs niveaux de la mention. En plus des enseignements linguistiques, on signale la présence de cinq doubles-diplômes sur les sites lyonnais (deux avec la Chine, deux avec l'Italie, un avec l'Allemagne) et de partenariats universitaires qui permettent aux étudiants de passer un semestre, voire davantage, à l'étranger, même si la réalisation de telles mobilités demeure inégale en fonction des parcours (le parcours CI se distinguant par une mobilité généralisée). En effet, les contraintes d'une formation qui n'inclut que trois semestres de formation sont assez fortes. La mention affiche également un très bon taux de recrutement international sur les deux sites lyonnais.

Suivent des remarques spécifiques à chaque site :

Lyon 3. Aucune précision n'est fournie quant à l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières. Le tronc commun entre les quatre parcours est constitué par les enseignements de langue et est dicté par des contraintes plutôt que par la mise en place de passerelles, qui n'apparaissent pas dans le dossier. La différenciation des parcours porte ainsi essentiellement sur l'Unité d'enseignement (UE) semestrielle de matières d'application. Le parcours *Gestion* n'est pas sélectif et accueille un nombre d'étudiants plus important que les autres ; le parcours *Commerce international*, prolongement d'une licence sélective portant le même nom, apparaît comme le parcours le plus sélectif.

Lyon 2. Le parcours *Commerce international et langues appliquées* (CILA) met l'accent sur l'anglais et sa maîtrise (via la majorité des cours dispensés en anglais). On constate cependant une sous-représentation de la langue B, qui est seulement travaillée à raison de 15-18 heures par semestre, ce qui s'avère insuffisant pour acquérir le niveau attendu d'un diplômé de la mention LEA. La maquette ne présente pas de véritables options, hormis le choix de langues. Une procédure de validation d'acquis est mise en place, mais il n'existe aucune possibilité de dispense d'assiduité.

St-Étienne. Le parcours *Relations commerciales internationales* (RCI) prévoit des modalités d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières et des modalités de validation d'acquis. Est mentionnée la participation aux matinales de l'alternance, mais la mise en place de cette alternance dans la formation n'apparaît pas dans le dossier. Pour l'internationalisation, le parcours prévoit un stage obligatoire à l'étranger (huit semaines minimum) en première année. Des accords bilatéraux existent avec plusieurs universités étrangères, mais le dossier ne fournit pas d'information quant au nombre d'étudiants profitant de ces mobilités. On signale la présence d'un cours de méthodologie de la recherche, axé sur la préparation du mémoire de stage de fin de formation. La spécialisation progressive semble se faire au détriment des langues, qui voient leur volume horaire diminuer chaque semestre, ce qui pourrait amener à se poser la question du niveau linguistique des diplômés.

Pilotage

Les équipes pédagogiques montrent une bonne variété de profils d'enseignants, en lien avec le caractère multiculturel et hybride (langues et matières d'application) de la mention LEA. Le nombre d'intervenants extérieurs demeure important. Cependant, seul le site de Lyon 2 peut compter sur un poste d'enseignant associé (PAST), qui collabore avec la direction de la formation et le Pôle stage à la mise en place d'un suivi professionnel des étudiants. Le site de Lyon 3 compte une équipe de près de cent enseignants, dont 45 % sont des professionnels. Le pilotage de chaque parcours est assuré par un ou deux responsables, qui peuvent compter sur l'assistance d'un ou plusieurs personnels administratifs. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la ComUE en 2016-2017 et réunit, entre autres, les responsables des trois sites. On regrette l'absence d'étudiants dans ce conseil de perfectionnement (faute de candidats jusqu'en 2019). Des évaluations régulières des formations sont mises en place sur les trois sites, mais nous ne disposons pas de synthèse d'évaluations venant des sites de St-Étienne et de Lyon 2. Les parcours de Lyon 3 disposent d'un système bien articulé d'évaluation par les étudiants (pilote par le Service statistique et décisionnel). Sur les trois sites, la majorité des enseignements sont dispensés sous la forme de travaux dirigés et sont ainsi soumis à une évaluation en contrôle continu. Si Lyon 2 et St-Étienne ont opté pour une généralisation des Travaux dirigés (TD) et du contrôle continu, Lyon 3 présente encore une partie de cours magistraux avec examen final (pour lesquels une deuxième session est possible). Toutefois, la place du contrôle continu a augmenté ces dernières années, par effet d'une réflexion menée en concertation avec les étudiants. À Lyon 3, une moyenne minimale de 8,5/20 est requise dans chaque UE de langue (A et B), contrairement aux deux autres sites. Les modalités de contrôle de connaissance sont revues régulièrement et affichées. En revanche, on ne trouve aucune information concernant les jurys dans le dossier d'autoévaluation. Enfin, seuls les suppléments au diplôme de l'Université Lyon 3 sont fournis.

Résultats constatés

Lyon 3 : Avec plus de 400 étudiants inscrits en 2018-2019 (par rapport à 55-60 sur chacun des deux autres sites), ce site regroupe la grande majorité des inscrits dans la mention (plus des 2/3 des effectifs totaux). Les données fournies sont très riches et bien articulées. Le parcours non sélectif accueille presque 150 étudiants en première année et affiche, de manière prévisible, un taux de réussite inférieur par rapport aux autres parcours (78 % par rapport aux presque 100 % des autres parcours). On remarque une baisse progressive des inscrits en provenance d'autres établissements. Le suivi des diplômés est effectif et affiche un taux de réponse en hausse (75 % en 2015). Le taux de poursuite d'études est bas et ne concerne pas du tout le doctorat. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés à 27 mois est très élevé de l'ordre de 83-85 % avec une majorité d'emplois conformes à leur profil. Le parcours *Commerce international* affiche les meilleures données d'insertion, notamment en termes de statut de l'emploi et de durée moyenne pour accéder au premier emploi.

Lyon 2 : On ne dispose pas de statistiques officielles des inscrits en annexe (le document fourni pour 2016-2018 concernant une autre mention de master). L'enquête sur le devenir des diplômés 2014 et 2015 n'affiche pas un taux de réponse très élevé (autour de 60 %), mais parmi les répondants, on remarque l'absence presque totale de poursuite d'études, un très bon taux d'emploi à trente mois (91-93 %) et une hausse sur les deux ans des emplois à l'étranger. Les métiers sont conformes à la spécialisation de la formation. Selon des statistiques menées en fin de stage en 2018 (annoncées dans le dossier, mais pas fournies), plus de 80 % des étudiants se sont vu proposer un emploi à la fin du stage de master 2, ce qui est un très bon signe de l'adéquation de la formation à la réalité professionnelle (les statistiques fournies par Lyon 3, hors parcours *Commerce international*, affichent

environ 40 % de propositions d'emploi à l'issue des stages).

St-Étienne : Le parcours affiche des statistiques régulières, avec des effectifs en légère hausse depuis 2016 à la suite de l'ouverture du parcours linguistique anglais-portugais. La combinaison anglais-espagnol est largement dominante, avec environ la moitié des effectifs totaux, et le taux de réussite demeure stable de l'ordre de 80 % en M1 et 95-100 % en M2. Le suivi des diplômés est annoncé dans le dossier (mais il n'est pas fourni en annexe) et le parcours affiche un bon taux d'insertion entre 80 et 100 % ; le taux de réponse en revanche, élevé pour 2014 (douze sur les treize diplômés), s'avère trop faible l'année suivante (neuf diplômés) pour fournir des informations fiables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne ouverture à l'international, avec une mobilité importante et des doubles-diplômes.
- Très bons taux d'insertion professionnelle et liens forts avec le tissu socio-économique.
- Spécialisation dans les matières d'application satisfaisante.
- Attractivité notable.

Principaux points faibles :

- Absence de coordination au niveau de la ComUE et manque de clarté du dossier d'autoévaluation.
- Volume horaire des cours de langues (autres que l'anglais) insuffisant, à Lyon 2 et St-Étienne.
- Faible articulation avec la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'articulation de la mention sur les trois sites n'a pas fait l'objet d'une véritable réflexion commune et chaque site fonctionne de manière assez indépendante, avec très peu d'échanges au niveau de la ComUE. Le dossier d'autoévaluation de la mention LEA de la ComUE de Lyon est ainsi construit essentiellement par accumulation de l'information venant des trois sites (Lyon 3, Lyon 2 et St-Étienne). Une meilleure articulation des efforts aurait permis d'obtenir un dossier plus synthétique et lisible, capable de valoriser la richesse de l'offre de la ComUE. Quelques imprécisions, incohérences et coquilles dans le dossier (en plus de l'absence de certaines annexes) renforcent l'impression d'un certain désengagement dans l'effort collectif.

Ce symptôme d'une synthèse difficile à obtenir est révélateur de l'absence d'une dynamique d'ensemble de la mention, qui pourrait se concrétiser par des événements scientifiques communs aux trois sites procurant un développement de la dimension recherche des différents parcours. De fait, les échanges entre les parcours de la mention ne semblent pas aller beaucoup plus loin que le conseil de perfectionnement commun. Aucun parcours n'est proposé en alternance ; l'alternance pourrait pourtant constituer une manière d'accroître la professionnalisation de la mention et son attractivité au niveau régional et national (notamment pour le site de St-Étienne qui semble orienté dans cette perspective et qui exerce une attractivité moins forte que les sites lyonnais). Enfin, un renforcement du volume horaire des langues (surtout la langue B, sous-représentée pour une mention LEA) dans les parcours de Lyon 2 et de St-Étienne est nécessaire afin d'assurer le niveau linguistique des diplômés dans les deux langues étrangères de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est une mention du domaine « Arts-Lettres-Langues » qui vise à fournir à l'étudiant la connaissance approfondie d'une langue et des cultures auxquelles elle est liée. Deux types de parcours sont proposés : des parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche » (avec 12 spécialités de langue proposées), et des parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » qui sont proposés dans deux établissements (parcours *Langue-culture-entreprise* décliné en sept langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et parcours *Formation à l'enseignement, agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon).

La formation est dispensée dans quatre établissements membres de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, à savoir l'ENS de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, donc sur les deux communes de Lyon et Saint-Etienne.

ANALYSE

Finalité

Selon les types de parcours choisis dans le master LLCER, les orientations scientifiques et professionnelles de la formation ainsi que les objectifs en matière de compétences varient.

La finalité des parcours orientés vers les métiers de la recherche, est classique. Ces parcours, qui sont proposés en 12 spécialités à l'échelle du site de la ComUE, visent à doter les étudiants d'un socle disciplinaire avancé en langue, littérature et civilisation de l'aire géographique choisie, et à les former à une pratique autonome de la recherche.

La finalité des deux parcours à visée professionnelle est tout autre. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 entend permettre aux étudiants de s'orienter vers une carrière en entreprise ou dans des organisations privées ou publiques en adaptant les connaissances de la langue et de la culture de l'aire géographique choisie aux attentes des entreprises (dans le domaine de l'interculturel, ou en langue commerciale, juridique, économique).

Le parcours FEADéP de l'ENS de Lyon prépare les étudiants au concours de l'agrégation externe tout en permettant une poursuite d'études en doctorat.

Les finalités et spécificités de chaque parcours sont clairement présentées dans les plaquettes.

Positionnement dans l'environnement

La mention est commune à l'ensemble des établissements partenaires de la ComUE de Lyon : ENS de Lyon, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université Jean Monnet – Saint Etienne, mais elle se décline localement. Seuls deux établissements ont des parcours professionnalisants ; tous ont en revanche des spécialités de master LLCER « recherche ». Huit spécialités – anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe - sont communes sur le site et peuvent travailler en coopération et en complémentarité avec des mutualisations de cours pour certaines spécialités de langue et la possibilité pour les étudiants de suivre des séminaires optionnels dans d'autres établissements que celui de leur inscription. Au total, la mention est pensée et structurée de manière cohérente à l'échelle du site. Elle est rattachée à l'École doctorale 484 « Lettres, langues, linguistique et arts » (3LA) créée par accréditation conjointe des quatre établissements. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master sont rattachés à une grande diversité de structures de recherche (cinq unités mixtes de recherche et neuf équipes d'accueil), ce qui pose un certain risque d'éparpillement mais permet un adossement très dynamique à la recherche, d'autant que la formation à la recherche s'appuie aussi sur une collaboration avec les deux laboratoires d'excellence : LABEX COMOD (Constitution de la modernité) et ASLAN (Études avancées sur la complexité du langage). Plusieurs séminaires de recherche sont organisés conjointement par plusieurs établissements du site.

Le recrutement de la mention LLCER est essentiellement local et régional, mais certains parcours, en particulier ceux de l'ENS ou certaines spécialités de langues plus rares, ont un recrutement national, voire international (pour l'ENS).

La formation bénéficie d'un grand nombre de contacts avec l'environnement socioéconomique et culturel local, national et international par le biais de partenariats avec des institutions comme la Villa Gillet à Lyon, l'Institut Goethe, le centre Marc Bloch de Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore l'association Espaces Latinos. Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires avec lesquelles les étudiants peuvent effectuer leur stage long.

La formation s'appuie aussi sur de nombreuses conventions de partenariats avec des établissements à l'étranger, tant au niveau européen (notamment Erasmus +) que dans le monde entier, qui favorisent la mobilité sortante et entrante des étudiants et des enseignants. Cependant, il est regrettable qu'aucune donnée statistique ou élément de preuve n'étaye ce point (par exemple, l'annexe 7 annoncée, concernant les partenariats, est absente du dossier). La possibilité de double diplomation qui existe : d'une part, à l'Université Lumière Lyon 2, pour le parcours *Études lusophones* avec l'Université Nouvelle de Lisbonne et l'Université Fédérale du Parana et pour le parcours *Études hispaniques* avec l'Université de Séville et l'Université Iberoamericana de Mexico, et d'autre part, à l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour les parcours *Études russes* avec l'Université de Tartu en Estonie et pour le parcours *Études italiennes* avec l'Université de Naples - Federico II, est source d'une plus-value pour les étudiants et un point fort de la mention.

Organisation pédagogique

La mention proposant de nombreux parcours, sa structure est complexe mais cohérente et bien pensée. Pour les parcours « particulièrement orientés vers les métiers de la recherche », une maquette commune en termes d'enseignements et de volumes horaires a été élaborée entre l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Monnet – Saint Etienne, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon.

Pour la première année de master (M1), tant au semestre 1 qu'au semestre 2, cette maquette commune prévoit pour chacune des spécialités de langues les unités d'enseignement (UE) suivantes :

- une UE 1 « Socle commun » comprenant un cours « Outils de la recherche » et un cours « Humanités numériques appliquées ».
- une UE 2 « Compétence en langue » regroupant des enseignements de pratique de la langue que chaque langue adapte à ses propres spécificités et un enseignement d'une deuxième langue vivante (LV2).
- une UE 3 « Approfondissement disciplinaire », constituée d'enseignements dits « séminaires » dans les trois domaines de la littérature, de la civilisation/histoire des idées et de la linguistique. Ces séminaires comportent trois enseignements de spécialité obligatoires et un ou deux (selon le semestre) enseignements complémentaires, choisis parmi une offre de séminaires spécifiques à chaque langue et/ou parmi des séminaires interdisciplinaires ou transversaux.
- une UE 4 (uniquement au semestre 2) consacrée à une « expérience en milieu professionnel ».

La « professionnalisation » prévue au semestre 2 pour les parcours « recherche » peut prendre la forme d'un stage, sans que ce dernier soit obligatoire ; d'autres modalités de validation sont prévues (par exemple, les acquis d'expériences passées, en particulier à Lyon 3) ; ce qui constitue une faiblesse.

En deuxième année de master (M2), le semestre 3 maintient les UE « Compétences en langue » et « Approfondissement disciplinaire » selon les mêmes principes alors que le semestre 4 est entièrement dédié à la

rédaction du mémoire de recherche, pouvant ainsi donner lieu à une mobilité de l'étudiant en fonction de la nature de sa recherche. L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master.

Tous les parcours « recherche » de la mention fonctionnent sur cette structure, avec, en plus, des mutualisations de certaines parties de la maquette avec d'autres formations, telles que le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en M1 à l'Université Jean Monnet - Saint Etienne, ou une option de français langue étrangère (au lieu de la LV2) à Lyon 2 et à l'ENS de Lyon pour permettre des passerelles vers d'autres formations à l'issue de la première année de master.

Le parcours *Linguistique et dialectologie* offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3 est, en raison de sa très grande spécificité, le seul parcours « recherche » dont l'organisation des enseignements diffère, à l'exception de l'UE « Socle commun » des semestres 1 et 2. Il offre des enseignements spécialisés dès le semestre 1 : UE1 constituée de cours suivis par tous les étudiants du parcours (Sociolinguistique et dialectologie, La variation linguistique : méthodologie et procédures d'enquête, Traitement de données géolinguistiques dans la phonétique expérimentale, ...), à laquelle s'ajoute une UE fondée sur un système d'option entre « Études romanes » et « Études germaniques » (les cours de cette option germanique étant mutualisés avec les parcours *Études anglophones et Études germaniques*).

On a donc un système bien conçu fondé sur une spécialisation choisie dès le M1, mais qui permet aussi une ouverture aux autres spécialités par le biais du système d'options.

Les deux parcours « visant une insertion professionnelle immédiate » ont une partie de leurs enseignements en commun avec les parcours « recherche » de la même langue ; ce qui renforce la cohésion interne de la mention. Ils permettent une spécialisation progressive.

Le parcours FEADÉP de l'ENS de Lyon mutualise le M1 avec le master « recherche » de la même spécialité de langue, ce qui permet une spécialisation progressive. En M2, la formation est orientée vers la préparation de l'agrégation.

Le parcours *Langue-culture-entreprise* de Lyon 3 propose, pour chaque spécialité de langue, un premier semestre de tronc commun avec le parcours « recherche » de cette même mention ; deux cours optionnels plus professionnels (Introduction à l'économie et Introduction au marketing) sont aussi proposés. À partir du semestre 2, la formation allie les aspects culturels de l'aire linguistique choisie, un approfondissement des langues de spécialité propres au monde des affaires (langue juridique, langue économique et langue commerciale) lors de cours mutualisés avec le master *Lettres étrangères appliquées Langue-Gestion*, et des enseignements permettant de connaître les grandes fonctions de l'entreprise. Le semestre 4 est entièrement consacré à un stage obligatoire en entreprise (5-6 mois), qui permet l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation fait une bonne place aux ressources numériques avec, outre les outils classiques, un enseignement « Humanités numériques » dispensé aux semestres 1 et 2 de tous les parcours, sauf dans le parcours *Langue-culture-entreprise* où il se limite au semestre 1.

Elle est adaptée aux étudiants ayant des contraintes particulières : étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou étudiants salariés grâce au dispositif (commun aux trois universités) de dispense partielle d'assiduité. Cependant, la formation n'est pas dispensée à distance ou en formation continue, ce qui pourrait constituer une piste pour renforcer davantage les effectifs de certaines spécialités linguistiques.

L'internationalisation est au cœur de cette mention de master de langues, mais elle est aussi renforcée par l'obligation de suivre un enseignement de LV2 quel que soit le parcours suivi. Cette ouverture à une 2^{ème} langue favorise notamment une professionnalisation hors des métiers de la recherche et de l'enseignement.

Pilotage

Le pilotage de la formation est à trois niveaux avec un référent pour l'ensemble du site Lyon/Saint-Étienne, un responsable ou coordinateur de mention LLCER par établissement, et un responsable pédagogique par parcours et spécialité qui assure la coordination des enseignements et sert d'interlocuteur privilégié non seulement pour les enseignants intervenant dans les semestres concernés, mais aussi pour les étudiants à qui il sert de référent tout au long de l'année.

La mention LLCER dispose de moyens administratifs propres au sein de chaque établissement : un ou deux gestionnaires de scolarité y gèrent les différents parcours et spécialités, et bénéficient de l'appui des personnels affectés à la gestion des stages et des relations internationales (services et dispositifs à l'échelle de l'établissement et/ou au sein de la composante de langues).

Dans un souci de cohérence et de concertation, la direction de la mention a tenté de mettre en place un comité de pilotage commun à l'ensemble des parcours et des établissements. Toutefois, s'il est cohérent sur le papier, ce pilotage ne s'avère pas opérationnel du fait de la multiplicité des acteurs concernés, de la diversité

des parcours et des spécialités, de la complexité, voire de l'impossibilité, de tenir des jurys communs. Finalement, le niveau de pilotage privilégié reste celui, traditionnel, qui se déploie au sein de chaque établissement avec concertation entre les différentes spécialités pour renforcer la mutualisation des cours et la mise en commun des séminaires optionnels. Il a été manifestement impossible de constituer un conseil de perfectionnement de la mention ; ce qui est regrettable.

Résultats constatés

À l'échelle du site, les effectifs pour la mention LLCER, tous parcours et toutes spécialités de langues confondus sont en légère baisse si on prend pour référence les années 2016/2017 et 2018 (baisse notable de l'ordre de 20 % à Lyon 2 et de 10 % à Lyon 3, mais aussi dans certains parcours « recherche » de l'ENS comme le russe, l'italien, le chinois ou l'allemand). Sur tous les établissements, les parcours en anglais sont ceux qui rassemblent le plus d'étudiants.

Les parcours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 connaissent une baisse significative de leurs effectifs (entre 15 et 20 %), mais une amélioration du taux de réussite. Le pourcentage d'étudiants étrangers est en légère baisse (passant de 27,60 % en 2016 à 23,30 % en 2018).

L'Université Jean Monnet – Saint Etienne est l'établissement qui a le plus de mal à attirer des étudiants - hors parcours *Études anglophones* dont les effectifs se maintiennent à des effectifs suffisants (entre 10 et 23 en première année depuis 2015). Les autres parcours, *Études hispaniques* (avec de deux à cinq étudiants en M1 et de un à cinq en M2) et *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* (de un à quatre étudiants inscrits en M1 et aucun en M2) fonctionnent avec des effectifs trop réduits pour garantir leur pérennité. Le parcours *Études italiennes, hispaniques et méditerranéennes* ne parvient pas à conserver ses effectifs en M2 ; ce qui fragilise son ouverture en M1.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est très attractive pour son parcours à visée professionnelle *Langue-culture-entreprise* qui répond aux attentes d'un certain nombre d'étudiants et plus classiquement pour son parcours « recherche » *Études anglophones*. Si les autres parcours se maintiennent également, certains parcours voient leurs effectifs se réduire, comme le parcours *Indologie* (effectifs tombés à deux en 2017-2018), le parcours *Études chinoises* (de 18 inscrits en 2016-2017 à 11 en 2018-2019) ou le parcours *Études italiennes* (de 16 inscrits en 2016-2017 à 8 en 2018-2019). La part d'étudiants étrangers est aussi en baisse (passant de 31 % en 2016-2017 à 23 % en 2018-2019).

Les deux types de parcours proposés à l'ENS de Lyon attirent un nombre globalement constant d'étudiants en M1 et en M2 (entre 12 et 25 étudiants en anglais, mais le plus souvent entre 1 et 6 étudiants seulement pour les autres spécialités). Les chiffres montrent un report de plus en plus important en M2 des étudiants du parcours *Études anglophones* vers le master « recherche » au détriment du parcours FEADÉP (neuf inscrits seulement en M2 en 2018-2019) ; ce qui s'explique par la proximité sans doute trop grande des deux parcours.

La formation dispose de bonnes informations sur le devenir de ses diplômés (taux de réponse de plus de 60 % aux questionnaires), mais il manque les annexes pour la plupart des parcours. Il est ainsi impossible de trouver les taux d'insertion professionnelle, même si l'accès à des emplois en accord avec les objectifs de compétences visés par les parcours suivis semble garanti. La poursuite d'études en doctorat n'est explicite que pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 (un peu plus de 10 % des diplômés) et l'ENS de Lyon (avec un nombre important d'inscriptions en doctorat à l'issue de l'obtention d'un master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La bonne lisibilité de la maquette de la formation malgré l'ampleur d'une mention présente sur plusieurs sites et dans deux directions (« recherche » et visée professionnelle) comportant une grande variété de spécialités.
- La mutualisation des enseignements entre les parcours, assurant la cohérence de la mention et permettant des passerelles entre parcours et/ou autres formations.
- Un très bon adossement des formations à la recherche, avec des poursuites d'études en doctorat.
- L'internationalisation de la formation avec l'accent mis sur deux langues obligatoires et l'existence de doubles-diplômes.
- L'attractivité du parcours professionnalisant *Langue-culture-entreprise* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 incluant un stage long obligatoire.

Principaux points faibles :

- Le pilotage difficile à organiser au niveau du site malgré des tentatives louables (absence de conseil de perfectionnement et de jurys au niveau de la mention).
- L'absence de stage obligatoire dans la plupart des parcours.
- Les très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et la relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours.
- Le manque de distinction claire entre les parcours « recherche » et FEADéP à l'ENS de Lyon.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention LLCER de la ComUE de Lyon a de nombreux atouts pour son rayonnement et son attractivité : une offre diversifiée, des parcours à objectifs distincts (recherche et visée professionnelle), un choix de langues conséquent et rare à l'échelle régionale et nationale. La maquette, lisible et cohérente, attire un nombre important d'étudiants.

Toutefois, la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. Cela permettrait de renforcer les effectifs de certains parcours. De plus, l'ENS de Lyon gagnerait à distinguer plus clairement ou à repenser ses parcours « recherche » et son parcours à visée professionnelle FEADéP qui, en l'état, sont très proches et se confondent largement dans les débouchés des étudiants. Par ailleurs, l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger.

Dans l'ensemble, si un pilotage effectif était mis en place au niveau de la ComUE de Lyon, il permettrait sans doute de favoriser la rationalisation des parcours à faibles effectifs et la mise en place d'un conseil de perfectionnement commun. Une réflexion au niveau de l'Université de Lyon devrait être menée afin d'identifier la spécificité des parcours de chaque site et d'envisager éventuellement une répartition plus rationnelle de l'offre de formation. Cela constitue un vrai défi pour une mention de cette ampleur, avec des équipes pédagogiques variées et dynamiques, et une multiplicité de laboratoires de recherche qui font la richesse des formations proposées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LETTRES

Établissements : École Normale Supérieure de Lyon ; Université de Lyon ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Succédant à la mention *Lettres modernes*, la mention de master *Lettres* a été co-accréditée en 2016 entre les quatre établissements. L'objectif de former des spécialistes de langue et littérature française et comparée, du Moyen-Âge au XXI^{ème} siècle, assure le lien entre les sept parcours de cette mention, dont quatre sont propres par un établissement : *Linguistique et stylistique des textes littéraires* pour Lyon 2 ; *Formation à l'enseignement agrégation et développement professionnel* (FEADéP) de l'École Normale Supérieure (ENS) de Lyon ; *Lettres et arts*, et *Art dramatique*, pour l'Université Jean Monnet – Saint Etienne (UJM).

Les trois autres parcours sont communs à deux ou à la totalité des établissements : *Lettres et entreprise* pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes à l'international* (LMI), pour Lyon 2 et Lyon 3 ; *Lettres modernes* (LM), pour Lyon 2, Lyon 3, ENS et UJM).

L'enseignement se fait en présentiel, exception faite de l'option *Lettres et études culturelles* de deuxième année de master (M2) du parcours LM de l'UJM, exclusivement en ligne. Les sites où les cours sont dispensés ne sont pas précisés. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas précisées non plus.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences et les connaissances dont l'acquisition est attendue au terme du master, sont clairement exposées dans le dossier. Un supplément au diplôme (dont des exemples sont donnés en annexe au dossier), remis aux étudiants lors du retrait de leur diplôme, est également mis au point par chaque établissement afin de préciser ces éléments.</p> <p>L'objectif commun qui relie les sept parcours et anime la centaine d'enseignants-chercheurs (EC) rattachés à la même école doctorale (ED 484 : « Lettres, langues, linguistique et arts »), se décline en plusieurs variantes, selon les débouchés ou les publics visés. Ainsi, le parcours LMI est exclusivement conçu pour les étudiants étrangers dont on veut faire, dans différents domaines (enseignement, culture, recherche...), des ambassadeurs de la francophonie. D'autres parcours ont soit, une approche résolument interdisciplinaire (parcours <i>Linguistique et stylistique des textes littéraires</i>, en partenariat avec les sciences du langage) soit, au contraire des visées spécifiques en termes de débouchés (métiers de la scène pour le parcours <i>Art dramatique</i> de l'UJM, métiers de la médiation culturelle, des librairies, théâtres, ... pour le parcours <i>Lettres et entreprise</i>) : la cohérence de la formation, adossée à des partenariats avec des institutions culturelles et de l'univers professionnel, ne fait alors aucun doute. D'autres parcours visent les débouchés traditionnels des masters <i>Lettres</i> (essentiellement l'enseignement et la recherche) : ainsi du parcours <i>Lettres et arts</i> de l'UJM, mais surtout des deux parcours LM et FEADéP, dont la finalité apparaît très proche.</p>

Positionnement dans l'environnement

La formation jouit d'une forte attractivité (en particulier vis-à-vis des anciens étudiants de classes préparatoires – sans que des statistiques précises soient données) tant au plan régional que national.

L'articulation avec le monde de la recherche est indiscutable : la formation est en effet dispensée par une riche équipe d'EC qui assurent l'essentiel des cours, et s'appuie sur une grande variété d'équipes de recherche (neuf aujourd'hui, dont quatre sont des unités mixtes de recherche (UMR) : UMR 5189, « Histoire et sources des mondes antiques » (HISoMA) ; UMR 5191, « Interactions, corpus, apprentissages, représentations » (ICAR) ; UMR 5317, « Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités » (IHRIM) ; UMR 5648, « Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux » (CIHAM) ; équipe d'accueil (EA) 1633, Centre d'Études et de Recherches Comparées sur la Création (CERCC) ; EA 3069, Centre d'Étude sur les Littératures Étrangères et Comparées (CELEC) et EA 3068, Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, qui vont fusionner ; EA 3712, MARGE ; EA 4160, PASSAGES XX-XXI).

Cette richesse permet à la formation à la recherche d'être progressive et abondante : à l'observation et à l'initiation succède l'élaboration du projet de recherche, suivi et présenté régulièrement dans les stades successifs de son avancement. Les séminaires de M2 offrent aux étudiants l'occasion de présenter leur projet et d'exposer les difficultés méthodologiques rencontrées. Les étudiants sont en outre invités (apparemment sans obligation) à fréquenter les séminaires, journées d'études et colloques des laboratoires. À Lyon 3 et à l'ENS, la maquette prévoit la validation d'activités de recherche en M2 (participation à une journée d'études, à un laboratoire junior).

Les liens avec les partenaires socio-économiques et culturels sont évidemment essentiels pour les parcours à visée professionnalisante : partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et convention avec l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne (ESADSE) pour le parcours *Art dramatique* de l'UJM ; convention avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne pour le parcours *Lettres et arts* de l'UJM ; nombreuses collaborations avec différentes institutions (comme la Villa Gillet à Lyon) ou associations culturelles pour le parcours *Lettres et entreprise*, où métiers et compétences attendues sont présentés aux étudiants, y compris parfois par d'anciens étudiants devenus auto-entrepreneurs. Ces liens avec entreprises et associations concernent également les parcours plus généralistes.

La coopération à l'international repose sur les nombreuses conventions d'échange existant avec la plupart des pays européens (programme Erasmus+) mais aussi, ailleurs dans le monde et permettant l'acquisition des crédits ECTS. Elle est à la fois, facilitée par l'octroi de bourses régionales et fortement encouragée par les établissements. Elle prend des formes variées : invitation de professeurs étrangers, stages à l'étranger y compris pour les parcours professionnalisants, lectorat (selon des conventions propres à l'ENS), ou encore élaboration d'un double master entre Lyon 2 et l'Université de Sogang (Corée du Sud). Toutes les mobilités initiales peuvent déboucher sur des opérations à plus long terme (possibilité de devenir assistant en établissement scolaire à l'étranger ou mise en place de cotutelles de thèse, notamment à Lyon 2). Cependant, malgré cet effort d'internationalisation de la formation, il existe un déséquilibre récurrent entre la mobilité sortante et la mobilité entrante, - au détriment de la première – mais les chiffres précis manquent pour apprécier ce point.

Organisation pédagogique

Résultant d'un cadrage de la part des quatre établissements concernés, et ayant fait l'objet d'un règlement général des études, la formation a pour principe la mutualisation des séminaires de spécialité dès la première année de master (M1), ce qui a le double avantage d'offrir un large éventail de cours et de mélanger les publics.

La structure, nécessairement complexe étant donné le nombre des parcours et la diversité des sites, manque de lisibilité pour plusieurs raisons : on ne possède pas les maquettes de tous les établissements ; certains parcours n'ont pas le même intitulé que dans le dossier, et l'on y découvre un parcours *Création littéraire* absent du dossier d'autoévaluation.

Les points suivants apparaissent toutefois : un tronc commun regroupe théorie littéraire, langue française et langue vivante obligatoire (ce tronc commun est plus important en M1 qu'en M2, ce qui témoigne de la spécialisation progressive de la formation) ; dans le choix des options, trois sont communes à tous les établissements (langue française, littérature française et comparée, francophonie). Des variations permettent ensuite de différencier les parcours : ainsi, la formation en langue étrangère, partout obligatoire en M1 et en M2, peut prendre la forme d'un atelier de traduction (ENS et Lyon 2) ou même de la combinaison de deux langues (une ancienne et une vivante obligatoires en M1, et au choix en M2 à l'ENS).

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'une assistance (avec parfois, au sein de l'établissement, un service dédié ou un chargé de mission) et d'aménagements. Des aménagements sont également prévus pour les étudiants salariés ou sportifs de haut niveau. Les demandes de valorisation des compétences et celles de validation d'acquis de l'expérience ou d'acquis personnels et professionnels sont prises en compte par tous les

établissements, l'Université Lumière Lyon 2 ayant de surcroît mis en place le dispositif de validation d'études supérieures.

La professionnalisation occupe une place importante dans la formation, grâce à une interaction fructueuse entre les institutions et associations culturelles et le master : les premières contribuent à la formation, en intervenant dans les « journées de master » dédiées à l'entreprise, tandis que chacun des quatre établissements dispose d'une structure d'aide et d'accompagnement dans la recherche des stages, met à la disposition des étudiants des outils destinés à les aider dans la création d'entreprise, et organise des journées de rencontres avec les professionnels. Toutes les formations comprennent une expérience en milieu professionnel sous forme de stages, dont la longueur horaire varie selon les établissements (70 heures minimum, mais plus souvent de 100 à 154 heures), mais qui donnent toujours lieu à un rapport évalué et permettant l'obtention de crédits (3 crédits ECTS en général). La dynamique professionnalisante de la formation s'est accrue ces dernières années : les étudiants de M1 trouvent plus facilement leur stage et le degré de satisfaction, des stagiaires comme des employeurs, est élevé.

La place du numérique dans l'enseignement varie selon les établissements, et est particulièrement importante à l'UJM, où le certificat informatique et internet (C2I) est désormais remplacé par la certification PIX, et où la formation du M2 du parcours *Lettres* se fait entièrement à partir de la plateforme Claroline Connect. Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire *Lettres/Humanités numériques* conçu en concertation avec l'Institut de la communication et des sciences de l'information (ICOM), et où un enseignement approfondi du numérique est assuré par les enseignants de l'ICOM et ceux de l'ENSSIB ; un bilan est prévu pour déterminer si ce master, ouvert en M1, le sera en M2.

L'ouverture internationale est permise par de nombreux dispositifs favorisant la mobilité sortante et entrante : pour la première, on signale les cours disciplinaires en langue étrangère, l'incitation à s'inscrire au Cambridge Advanced Certificate (CAE) avec prise en charge partielle des droits d'inscription, et, pour l'ENS, l'obligation d'obtenir le niveau C1 d'anglais du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ; pour la seconde, les bourses d'excellence Ampère réservées aux étudiants étrangers, les cours de français langue étrangère (FLE) précédés de cours intensifs en août (ENS, Lyon 2), ainsi que le parcours LMI spécialement conçu pour les étudiants étrangers, qui obtient un grand succès (20 à 30 étudiants chaque année).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants des 9^{ème} et 10^{ème} sections du conseil national des universités (CNU ; respectivement « Langue et littérature française » et « Littératures comparées »), mais sont représentées également les autres sections attendues du CNU. À ces enseignants, pour la plupart des EC, s'ajoutent des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Les responsabilités de l'équipe pédagogique sont clairement détaillées, établissement par établissement : elles sont partagées entre responsables de mention, de parcours, de spécialités et d'options, tous des EC titulaires, qui constituent le comité de pilotage, dont la composition est précisément donnée ; ce qui n'est pas le cas du conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. Tout comme ce conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions : ainsi, à l'ENS, les étudiants se prononcent déjà sur l'adéquation entre l'objectif du cours et son contenu, et une enquête récente de Lyon 2 montre que la cohérence de la formation est appréciée à 83 %, et le contenu des cours à 90 %.

Les modalités de contrôle des connaissances et les calendriers des stages sont communiqués aux étudiants lors des réunions de rentrée. L'évaluation des compétences demeure encore très inégalement développée : seule l'UJM a véritablement avancé sur cette question depuis 2010, cette évaluation étant par ailleurs pour le moment laissée à l'initiative de chaque enseignement.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent dans chaque établissement, mais selon des modalités différentes et avec des niveaux de développement inégaux : entretiens personnalisés et « journée des masters » à Lyon 2 ; « tuteur » membre de l'équipe pédagogique qui suit chaque arrivant à l'ENS durant toute sa scolarité ; passerelle de réorientation à Lyon 3 ; à l'UJM, aide ciblée sur les étudiants étrangers avec modules de remise à niveau, tandis que Lyon 2 utilise d'autres dispositifs, mais visant le même objectif pour les étudiants du parcours LMI.

Résultats constatés

Les effectifs, fournis de façon inégale (tableaux ou corps du dossier) sont variables selon les établissements et les parcours.

À l'UJM, seul le parcours *Lettres et arts*, qui subit en interne la concurrence d'un master à visée immédiatement professionnalisante, n'a que très peu d'inscrits (deux à trois selon les années, ce qui est très faible). Quant au parcours *Art dramatique*, ses effectifs dépendent de ceux de l'école de La Comédie. En revanche, il est un

parcours très florissant depuis son ouverture, l'option de M2 *Lettres et études culturelles* du parcours LM, qui attire des publics variés et hétérogènes : 23 inscrits en 2018.

Les effectifs de Lyon 3 sont en augmentation, tant au niveau de la mention (135 inscrits, M1 et M2 confondus) que des deux parcours LM (95) et *Lettres et entreprise* (24). On est plus surpris de constater qu'un parcours *Études françaises polyvalentes*, inconnu du dossier d'autoévaluation, n'a d'inscrits qu'en M2.

Pour Lyon 2, où il est inopinément question d'une procédure sélective mise en place en 2016 qui n'apparaît pas ailleurs (seule est mentionnée l'exigence du niveau B2 en français pour les étudiants recrutés dans le parcours LMI), les effectifs sont très satisfaisants, sur le plan global de la mention (187 inscrits en 2018-2019, M1 et M2 confondus) comme dans les différents parcours.

Quant à l'ENS, qui compte une trentaine d'étudiants à chaque niveau (M1 LM, M2 LM, M2 FEADÉP), elle doit opérer une forte sélection (12 à 15 retenus) parmi les nombreux candidats (aux alentours de 80). Viennent s'ajouter les étudiants étrangers et les quelques étudiants (M2) du master franco-allemand.

On manque d'indications précises concernant les taux de réussite et d'abandon ; toutefois, les tableaux et les indications fournis par Lyon 2 montrent une assez nette déperdition, visible dès le M1 (70 à 75 % de réussite) et encore plus frappante en M2 (65 à 70 % de réussite). Le dossier mentionne la difficulté, pour nombre d'étudiants, d'achever leur mémoire de recherche – c'est là un enjeu important pour l'amélioration de la formation. Ce constat devrait engager à encore développer les mécanismes d'aide à la réussite évoqués plus haut.

Des informations, un peu anciennes (promotion 2014-2015), sur le suivi des diplômés et leur taux d'insertion professionnelle sont fournies ; toutes ne sont pas exploitables, mais elles montrent que la poursuite d'études en doctorat concerne un pourcentage assez modeste et que les titulaires du master occupent, pour leur grande majorité, un emploi jugé à plus de 60 % en adéquation avec le niveau d'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La richesse et la cohérence de l'équipe pédagogique, en adéquation avec les objectifs de la formation.
- La forte interaction avec le monde de la recherche, que les étudiants ont de nombreuses occasions de découvrir.
- Le nombre et la grande qualité des partenariats avec l'environnement économique, social et culturel.

Principaux points faibles :

- Des éléments importants manquent au dossier : modalités de recrutement, taux de réussites.
- Le parcours *Lettres et arts* présente des effectifs très faibles.
- Le rôle insuffisant du conseil de perfectionnement, dont la composition ne peut être vérifiée, et peu d'outils d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les atouts de cette formation sont nombreux : richesse du vivier d'étudiants et d'EC, membres d'équipes de recherche de qualité ; partenariats étroits avec des institutions ou associations reconnues, permettant une excellente insertion dans l'univers socio-professionnel. De tels atouts facilitent le maintien, voire l'accroissement, d'effectifs fournis (sauf pour le parcours *Lettres et arts*). La structure est toutefois complexe et pas toujours lisible, et un certain nombre d'éléments importants pour l'évaluation manquent. Les outils d'évaluation et d'amélioration de la mention mériteraient d'être développés – cela permettrait, par exemple, d'accélérer la réflexion sur l'acquisition et l'évaluation des compétences, encore généralement peu développée. De même, les taux d'abandon devraient inciter les responsables de formation à engager une réflexion sur le développement des mécanismes d'aide à la réussite.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissements : Université Jean Monnet Saint-Étienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ;
Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Traduction et interprétation* de la ComUE Université de Lyon présente six parcours, dont quatre sont dispensés sur le site de Université Lumière Lyon 2 : *Communication internationale en science de la santé* (CISS), *Linguistique appliquée et traduction* (LAT), *Systèmes d'information multilingues, ingénierie linguistique et traduction* (SIMIL-TRA), *Traduction littéraire et édition critique* (TLEC) ; un sur le site de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : *Traducteur commercial et juridique* (TCJ) ; et un sur le site de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne : *Métiers de la rédaction et de la traduction* (MRT).

La mention se donne comme objectif de former des linguistes spécialisés dans les domaines propres à chaque parcours (médical, juridique, commercial ou littéraire) ou encore dans la rédaction multilingue ou les systèmes d'information. La formation inclut une ou deux langues étrangères, dont une est obligatoirement l'anglais ou l'espagnol. L'offre linguistique, variable sur les différents sites, comprend neuf langues. Quatre parcours affichent une visée professionnalisante et une insertion immédiate ; deux sont plus ouverts à une poursuite d'études dans la recherche. Tous les parcours intègrent un stage en entreprise au semestre 4 de la formation. La mention est offerte essentiellement en formation initiale, mais elle est ouverte à la formation continue et aux validations d'acquis.

ANALYSE

Finalité

La mention *Traduction et Interprétation* réunit six parcours sur les sites de trois universités : Lyon 2, Lyon 3 et St-Étienne. Le dossier d'auto-évaluation ne laisse pas apparaître de politique commune et se construit par accumulation d'informations venant de trois sites, sans véritable cohésion ou cohérence (paragraphe incomplets ou répétés). Mais surtout, le dossier apparaît peu équilibré, le parcours stéphanois en occupant à lui seul la vaste majorité. Le parcours de Lyon 3 est sous-représenté dans le dossier, notamment du fait de l'absence de toute annexe, ce qui fait peser un doute sur la qualité de l'autoévaluation pour ce parcours.

La finalité affichée de la formation est de fournir une connaissance approfondie des langues de travail, ainsi que des qualifications dans les domaines de la lexicologie, de la terminologie et de la traduction. Neuf langues de travail sont proposées (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais et russe), mais le choix se limite à l'anglais ou l'espagnol en langue A. La deuxième langue de travail, quand elle est incluse dans le programme, n'a pas toujours une place aussi importante que celle que l'on pourrait attendre dans une formation de ce type.

Deux parcours (LAT et SIMIL-TRA) sont axés sur les nouvelles technologies (de la linguistique appliquée ou de l'information) et s'ouvrent à la poursuite d'études en doctorat. Les autres parcours visent une insertion professionnelle immédiate et sont axés sur la traduction et ses différentes spécialisations : médicale (CISS), littéraire-éditoriale (TLEC), commerciale-juridique (TCJ), traduction-rédaction (MRT).

Les objectifs pédagogiques sont exposés clairement et les enseignements paraissent globalement en adéquation avec les objectifs pédagogiques. Compte tenu des objectifs professionnalisants des 4 parcours axés sur la traduction, il paraît cependant peu opportun de perpétuer et d'afficher une logique de « thème » et « version » dans les cours de traduction, car ces dénominations scolaires d'apprentissage linguistique ne sont pas en adéquation avec une conception professionnelle de la traduction.

Positionnement dans l'environnement

On fait mention dans le dossier des programmes offerts à Grenoble et à l'ESTRI de Lyon, proches thématiquement des parcours en traduction de la mention, mais un positionnement régional clair n'apparaît pas, notamment par rapport à ces formations. Il n'en reste pas moins que les parcours de l'Université de Lyon affichent une spécialisation assez marquée et distinctive au niveau régional, voire national.

La mention s'appuie sur deux laboratoires de recherche à Lyon : le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction à Lyon 2 et le Centre d'Études Linguistiques à Lyon 3. Sur le site de St-Étienne, plusieurs laboratoires sont cités, mais aucun ne semble être en rapport direct avec la formation. L'articulation avec la recherche est particulièrement forte dans le parcours LAT, et en moindre mesure dans les parcours SIMIL-TRA ; elle demeure plus faible dans les parcours professionnalisants. Sur le site de Lyon 2, l'articulation avec la recherche se construit par le biais d'un socle commun théorique en première année, dispensé par des enseignants-chercheurs du centre, visant à fournir les bases méthodologiques dans les disciplines concernées. Aucune mention n'est faite d'initiatives de recherche en lien direct avec la mention (colloques, journées d'étude, cycle de rencontres).

Au niveau régional, un réseau de partenaires socio-économique s'est construit principalement via les stages obligatoires prévus dans la mention. Les professionnels intervenant dans la formation permettent de renforcer les liens avec ce tissu économique.

Au niveau international, le parcours *Traducteur commercial et juridique* de Lyon 3 apparaît comme le plus actif, avec deux doubles-diplômes avec les universités d'Alicante (Espagne) et Monash (Australie). Dans les deux cas, la candidature se fait au cours de la troisième année de licence, et la première année de master est effectuée dans l'établissement partenaire et la deuxième année à Lyon 3. Il aurait été intéressant de savoir combien d'étudiants bénéficient chaque année de ces doubles-diplômes, qui constituent un atout indéniable de la formation. Les accords internationaux de Lyon 2 sont annoncés dans le dossier, mais pas explicités (paragraphe incomplet). Le site de St-Étienne indique des partenariats en cours de création (en Europe et Amérique), mais en l'état actuel des choses aucun accord Erasmus ne concerne le master (réactivé dans sa forme actuelle en 2016, après trois ans d'interruption).

Aucune participation à des réseaux de masters de traduction n'est mentionnée et le tissage entre les parcours des trois universités n'est pas clair. Des modalités de séminaires communs ou d'événements scientifiques transversaux pourraient faire converger les forces vives des différents sites et enrichir la formation des étudiants, tout en les initiant à la recherche.

Organisation pédagogique

Les 4 parcours de Lyon 2 sont structurés autour d'un socle commun de connaissances (50 % des enseignements de M1), avec une spécialisation progressive en deuxième année. Ce socle permet également une réorientation à l'issue du M1, pour laquelle nous ne disposons pas de chiffres. L'architecture de la formation n'est pas facilement lisible depuis la liste des unités d'enseignements (UE) jointe en annexe, qui ne permet pas d'afficher clairement les aires au sein desquelles les étudiants peuvent choisir des options. Deux parcours prévoient une seule langue étrangère de travail, au choix entre : anglais, arabe et chinois pour les parcours SIMIL-TRA ; anglais, arabe, espagnol, italien ou portugais pour le parcours TEL. Les parcours CISS et LAT prévoient l'anglais obligatoirement, auquel s'ajoute une deuxième langue, qui est cependant limitée à la première année (pour des raisons budgétaires), ce qui implique qu'elle n'a pas vocation à devenir une langue de travail. Le parcours de St-Étienne est essentiellement bilingue (français-anglais ou français-espagnol), bien qu'il intègre une troisième langue travaillée dans une moindre mesure (84 heures sur la formation), avec une spécialisation décroissante et un accent mis sur l'oralité qui semblent l'éloigner d'une langue de travail pour la traduction spécialisée. Le parcours de Lyon 3, pour lequel on ne dispose pas d'annexe, est le seul à prévoir deux langues étrangères, travaillées au même niveau tout au long de la formation, formant ainsi un socle linguistique solide complété par des unités d'enseignement plus professionnalisantes.

Bien qu'offerte essentiellement en formation initiale, la mention est ouverte à la formation continue et aux validations d'acquis. Des dispositifs pour l'accueil d'étudiants en situation particulière sont mis en place, notamment un plan d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

La professionnalisation est évidente dans les différents parcours de la mention : un stage long obligatoire est prévu au semestre 4 de la formation, auquel s'ajoute en fonction des parcours un autre stage obligatoire plus

court (8 semaines) au semestre 2 (notamment à St-Étienne). Lyon 3 met en place des tutorats professionnels en première année de master, dont il est difficile d'apprécier le fonctionnement et l'intégration dans la maquette, mais qui constituent sans aucun doute une mise en situation professionnelle utile. Il conviendrait de mettre en place ou de mieux valoriser des pratiques d'enseignement innovantes dans ce cadre (simulations professionnelles, jeux sérieux, etc.). La professionnalisation est assurée également par le bon ratio d'intervenants professionnels dans la formation. Des modules axés sur les compétences administratives et entrepreneuriales propres aux métiers de la traduction sont intégrés à la formation. Des mesures d'accompagnement à ces stages sont proposées en collaboration avec le Service d'orientation ou le Pôle stage et insertion (atelier de techniques de recherche de stage et d'emploi, simulation d'entretien, journées métier, et depuis 2019 Job Teaser). Au niveau des certifications professionnelles, on remarque qu'à Lyon 3, via le programme de double-diplôme avec Monash University, une certification professionnelle australienne est proposée aux étudiants pour leur permettre d'être compétitifs sur ce marché.

La place de la recherche dans la formation est évidente dans les parcours LAT et SIMIL-TRA, qui affichent en raison de leur nature des débouchés dans le monde de la recherche scientifique. Un cours plus spécifique sur la méthodologie de la recherche est proposé au semestre 1 à St-Étienne, dans le but de préparer les étudiants à la conception de leur mémoire de stage. Une participation récente à des initiatives de recherche est signalée dans le parcours de traduction littéraire, une tendance à renforcer et/ou élargir aux autres parcours.

La place du numérique est assez importante dans la formation. Saint-Étienne affiche l'utilisation de salles dédiées en priorité au master et d'une série de logiciels de Traduction assistée par ordinateur (TAO) et de Publication assistée par ordinateur (PAO) en lien avec la réalité professionnelle. Les outils de traduction sont présents dans la mention, à différents titres selon la spécialité de chaque parcours. Ainsi on remarque une spécialisation assez marquée dans les parcours SIMIL-TRA et LAT.

La place de l'international dans la formation est évidente surtout à Lyon 3, étant donné l'existence de deux doubles-diplômes. En dehors de ces programmes (qui exigent par ailleurs une présence à Lyon 3 en troisième année de licence pour un séjour à l'étranger en première année de master), la mobilité sortante demeure difficile sur les deux ans du master. Les stages peuvent se faire à l'étranger, mais ce n'est pas une obligation. Le pourcentage d'étudiants étrangers dans la formation varie en fonction des parcours : d'après les statistiques fournies, ce pourcentage se situe autour de 30 % pour le site de Lyon 2.

Pilotage

L'équipe pédagogique des deux sites de St-Étienne et Lyon 2 affiche un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels, ces derniers constituant presque un tiers de l'équipe. On regrette qu'aucune annexe ne soit fournie pour Lyon 3.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention, mais sa composition n'est pas conforme, en l'absence de professionnels (n'y participent que des « acteurs de la formation » : enseignants, étudiants et personnels administratifs). Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de retour sur ses activités. On signale, sur le site de St-Étienne, la mise en place d'une bonne dynamique d'échange entre les enseignants et les étudiants : un conseil d'enseignement existe au niveau du parcours. Ce dernier se réunit une fois par semestre à l'issue de la réunion d'une commission paritaire mixte, qui invite les étudiants à faire remonter leurs demandes à cette instance.

Un travail sur les compétences est mené sur les différents sites et affiché dans les documents à destination des étudiants et dans le supplément au diplôme. Il ne serait pas inutile, pour les parcours plus spécifiquement axés sur la traduction, de s'appuyer sur le référentiel du master européen en traduction (EMT) de 2017 et de mettre en place des dispositifs d'autoévaluation de ces compétences par les étudiants.

Une enquête de satisfaction par les étudiants est menée tous les 4 ans sur le site de Lyon 2. Il conviendrait, dans la mesure du possible, d'augmenter la fréquence de ces enquêtes, ou alors de les compléter avec des enquêtes menées au niveau des parcours par les responsables, afin de disposer de plus d'éléments de réflexion pour faire évoluer la formation. L'enquête de 2018 jointe affiche un taux de réponse faible en M1, mais globalement le retour des répondants est plutôt positif sur l'expérience d'études au sein de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances sont publiques et accessibles aux étudiants. Un supplément au diplôme a été mis en place par les universités Lyon 2 et St-Étienne ; il résume les spécificités des parcours et les objectifs de la formation, ainsi que les compétences attendues des diplômés. Le dossier ne contient pas de supplément au diplôme pour Lyon 3.

Les modalités de recrutement en M1 ne sont pas précisées dans le dossier. Des activités sont menées au sein des licences du site pour mettre en valeur la poursuite d'études possible au sein de l'établissement.

Résultats constatés

Le site de Lyon 2 affiche le meilleur suivi des effectifs. Sur ce site, on enregistre une baisse importante du nombre d'étudiants en M1 en 2018, point qui n'a pas fait l'objet d'une analyse dans le dossier (on ignore si cette baisse est le résultat de nouvelles modalités de recrutement ou du manque d'attractivité de la formation). Ceci est particulièrement sensible pour le parcours CISS (où la baisse commence dès 2017) et pour SIMIL-TRA. Le taux de réussite est stable, mais assez faible, surtout en M2, où il se situe autour de 60 % (par rapport aux 73 % du M1). Il serait intéressant de savoir si ces chiffres sont influencés par une mobilité entrante non-diplômante. La formation continue demeure très marginale ; pourtant, la formation affiche presque 25 % d'étudiants salariés et les chiffres sont en hausse. Parmi les parcours, le parcours CISS se distingue par une perte importante d'effectifs en M1 depuis 2017 et le parcours SIMIL-TRA voit ses effectifs de M1 réduits de moitié en 2018. La part d'étudiants étrangers dans la mention se situe globalement (sur les 4 parcours) autour de 30 %.

Les effectifs de St-Étienne demeurent stables, aux alentours de 10-15 étudiants par année, ce qui est relativement faible. Il est regrettable qu'aucune statistique ne soit disponible pour le parcours de Lyon 3.

Le suivi de diplômés n'est fourni que pour Lyon 2, St-Étienne n'ayant pas assez de promotions pour apporter des données fiables et Lyon 3 étant quasiment absent du dossier. À l'exception du parcours CISS pour lequel on a 2 années d'enquête, pour les autres on ne dispose du suivi que d'une promotion. Le taux de réponse est assez élevé dans la plupart des cas. Les parcours SIMIL-TRA et LAT affichent 75 % d'étudiants étrangers, et le parcours TLEC 30 % ; les étudiants étrangers sont absents du parcours CISS. Le parcours SIMIL-TRA présente un taux de satisfaction des diplômés assez bas, même si les statistiques d'emploi à 18 mois sont plutôt rassurantes. Le parcours littéraire TLEC affiche une poursuite d'études très marquée (50 %), qui n'est pas explicitée dans le dossier ; il serait intéressant de savoir vers quelles formations, notamment si la poursuite se fait en doctorat. Le parcours CISS affiche un taux d'emploi à 30 mois de 100 % pour les 7-8 diplômés interrogés des petites promotions 2013 et 2015, mais avec un salaire médian en baisse pour les deux années fournies.

On remarque que la fiche RNCP pour la mention n'inclut que les 4 parcours de Lyon 2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité et originalité de l'offre de parcours, avec une palette linguistique assez large
- Professionnalisation des formations

Principaux points faibles :

- Dossier d'autoévaluation incomplet et déséquilibré (trop d'informations provenant du site de St-Étienne et trop peu des autres parcours, notamment de celui de Lyon 3, pour lequel on ne dispose en outre d'aucune annexe)
- Dispositifs de suivi des diplômés inégaux, mais globalement insuffisants
- Baisse des effectifs dans plusieurs parcours à l'Université Lyon 2 et effectifs relativement faibles dans le parcours MRT de l'Université de St-Étienne, aucune information pour le parcours de l'Université Lyon 3
- Préparation insuffisante dans l'éventuelle deuxième langue étrangère pour en faire une langue de travail, hormis pour le parcours TCJ de l'Université Lyon 3 plus équilibré

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier n'affiche pas de véritable synergie au niveau de la ComUE ; l'autoévaluation est construite par accumulation de parties provenant des trois sites, sans trop d'uniformisation ni de relecture (en attestent, à titre d'exemples, le recours à la rédaction épicienne pour certaines parties ou la répétition telle quelle de certains paragraphes). Ceci n'empêche pas d'apprécier la diversité et la richesse des parcours proposés au sein de la mention, dont quelques-uns profitent d'une bonne visibilité au niveau national en raison de leurs spécificités, qu'il convient ainsi de valoriser. La conception thème-version semble néanmoins relever plutôt d'une approche scolaire de la traduction, qui contraste avec la finalité professionnelle de la mention.

Les perspectives d'amélioration du parcours TLEC, affichées dans le dossier d'autoévaluation, pourront être bénéfiques (augmentation du volume horaire, intégration d'activités extracurriculaires liées à la recherche et professionnalisation). Le parcours de St-Étienne affiche une bonne dynamique depuis sa réouverture en 2016, notamment au niveau de la professionnalisation ; les perspectives d'ouverture internationale sont à poursuivre pour élargir l'attractivité de la formation et augmenter les effectifs. Une meilleure spécialisation progressive dans la langue dite de renforcement serait souhaitable (avec notamment une augmentation du volume horaire) pour en faire une deuxième langue de travail à part entière. Les contraintes budgétaires évoquées pour justifier l'absence d'une deuxième langue étrangère au-delà de la première année à Lyon 2 (parcours CISS et LAT) sont regrettables, car la structure de la formation pourrait permettre, en repensant ses enseignements, d'en faire une éventuelle deuxième langue de travail.

Enfin, il conviendrait de renforcer et de mieux intégrer le suivi des diplômés (ainsi que l'évaluation de la formation par les étudiants) dans la réflexion autour des points d'amélioration de la mention. Une réflexion sur la baisse importante des effectifs de quelques parcours de Lyon 2 est à mener par les responsables afin d'apporter les modifications nécessaires pour inverser cette tendance. En ce qui concerne le parcours de l'Université Lyon 3, il est difficile de proposer des recommandations en l'absence de toute donnée statistique.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



20 juillet 2020

Observations sur les rapports d'évaluation par le HCERES du champ « Arts, Lettres, Langues, Design »

Table des matières

1. Observations générales	1
2. Observations propres au champ ALLD.....	3
3. Liste des formations pour lesquelles aucune observation spécifique n'est formulée	3
4. Licence Humanités.....	4
5. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	9
6. Master Design	10
7. Master Didactique des langues	11
8. Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales.....	13
9. Master Lettres.....	15

En préambule aux observations qui sont formulées ci-après, l'équipe présidentielle, les équipes dirigeantes des facultés et des instituts, et les équipes de formation de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM) remercient les membres des comités d'experts pour leurs évaluations et leurs recommandations. Les conclusions et les pistes de progrès proposées vont contribuer à faire évoluer les formations et seront prises en compte dans le projet d'offre de formation qui sera déposé en 2021.

1. Observations générales

Les rapports d'évaluation soulignent à la fois la richesse et la qualité de l'offre de formation, et la complexité de son positionnement et de son organisation dans le grand ensemble de la ComUE Université de Lyon et du site Lyon-Saint-Etienne dont les évolutions ont été importantes depuis le dépôt du projet d'accréditation 2016-2020 qui structurait l'offre de formation dans la perspective d'une université de type fédéral au large périmètre intégrant les universités et les écoles du site. Outre le transfert du doctorat et des écoles doctorales vers la ComUE, le nombre important des masters co-accrédités entre les établissements était à la fois la traduction de cette politique et voulu comme une étape importante de structuration.

Les évolutions institutionnelles et statutaires du projet IDEXLyon vers un établissement expérimental de type intégré plutôt que fédéral, tel que le permet l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018, et la réduction en plusieurs étapes du périmètre des établissements engagés dans le projet d'université-cible qui est aujourd'hui stabilisé autour des universités Claude Bernard Lyon 1, Jean Moulin Lyon 3 et Jean Monnet Saint-Etienne, et de l'École Normale supérieure de Lyon en tant qu'établissement composante ont progressivement créé des conditions différentes de celles qui avaient conduit à définir la politique du site en 2015.

Compte-tenu de ce contexte et de la nécessité de ne faire apparaître qu'au plus 4 ou 5 champs par établissement, il a été décidé conjointement entre les établissements de la ComUE que la reconduction des 18 champs proposés à l'échelle du site lors de l'évaluation précédente n'était pas pertinente et qu'il était plus judicieux que chaque établissement propose ses propres champs traduisant sa politique d'établissement dans le cadre de la politique commune déclinée dans le contrat de site 2016-2020. Par voie de conséquence et comme le soulignent les rapports des comités d'experts, l'UJM assume pleinement le fait que les champs de formation proposés ne correspondent aujourd'hui à aucune structuration institutionnelle.

Pour l'UJM, la politique d'établissement se décline sur **quatre champs de formation en synergie avec le site Lyon/Saint-Etienne à l'intérieur duquel elle se différencie des autres établissements par son caractère d'université pluridisciplinaire avec santé** qu'elle assume lui aussi pleinement. Les comités d'experts ont bien souligné que sa taille et ses interconnexions au sein de la ComUE lui confèrent un rôle de laboratoire naturel et pionnier de la transdisciplinarité des cursus de formation et des projets de recherche, s'appuyant sur des axes stratégiques bien identifiés et reconnus notamment à travers les projets développés dans cadre des Programmes Investissements d'Avenir (PIA 1, 2 et 3). Ils ont aussi souligné les opportunités offertes par l'intensification des coopérations à l'échelle du site. Pour une meilleure cohérence, il avait ainsi été convenu de retenir des champs de formation reprenant les périmètres des quatre domaines de l'accréditation des diplômes nationaux, tout en faisant valoir nos spécificités, ainsi que leurs synergies internes et externes qui ont été décrites dans chacun des rapports d'auto-évaluation.

Une autre conséquence des évolutions intervenues depuis 2016 que les comités d'experts ont bien perçues concerne le retard pris dans l'harmonisation d'un certain nombre de pratiques, notamment en matière de **démarche qualité et d'évaluation des formations**. L'UJM a poursuivi la structuration d'une Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité (désignation d'une vice-présidence déléguée et le recrutement d'un directeur et de personnels dédiés) et le déploiement d'une démarche qualité, notamment l'évaluation de toutes les formations, mais dont les effets mesurables ne sont pas immédiats. D'autres établissements ont suivi des évolutions différentes et ceci s'est particulièrement ressenti au travers des rapports d'auto-évaluation des formations co-accréditées qui ont eu de réelles difficultés à s'appuyer sur des processus amonts non harmonisés entre les établissements.

Enfin l'UJM souhaite souligner l'importance qu'elle attache à la **dimension internationale de la formation et de la recherche** qui constitue un axe majeur de sa politique. Elle regrette que cette dimension ait finalement été peu mise en valeur au travers des évaluations, notamment concernant

l'offre de masters internationaux enseignés intégralement en anglais mettant en jeu des partenariats en Europe et hors de l'Europe et qui apparaît comme la plus large du site Lyon Saint-Etienne. L'UJM est en particulier un des rares établissements français pilotes de plusieurs consortiums EMJMD, ERASMUS MUNDUS, et ce depuis 2008, et très impliqué en tant qu'établissement membre d'autres consortium, avec des parcours proposés dans les domaines des sciences et technologies (photonique, images, numérique, ...), de la santé (vaccinologie) ou des sciences humaines et sociales (patrimoine). Elle propose d'autres parcours internationaux hors du programme ERASMUS MUNDUS dont la plupart bénéficie du label et de financements IDEXLyon dans diverses disciplines et champs de spécialisation. L'UJM est en outre l'établissement support de l'Ecole Universitaire de Recherche Manutech SLEIGHT (Surfaces Light EngineerinG Health and SocieTy) qui s'est notamment construite sur l'ouverture internationale des formations et des laboratoires qui en font partie.

L'UJM reconnaît que l'ouverture internationale est perfectible en premier cycle, en dehors des DUETI qui eux aussi mettent en jeu de très nombreux partenariats universitaires internationaux et permettent à un nombre important de nos diplômés de DUT, une poursuite d'études et une expérience de niveau bachelor à l'international. L'UJM est aujourd'hui fortement impliquée dans le projet ARQUS European University Alliance retenu dans le cadre de l'appel à projets pilote « Universités européennes », lancé en octobre 2018 par la Commission européenne. Ce projet fait notamment une place importante au développement de l'internationalisation au bénéfice du premier cycle et devrait permettre une progression significative dans les années à venir.

2. Observations propres au champ ALLD

L'UJM souhaite apporter des observations propres au champ ALLD concernant deux points :

- Les licences
- Le master « Didactique des langues »

Les licences :

- Le PPP "projet personnel et professionnel " est proposé à tous les étudiants dans le tronc commun de toutes les mentions, dans les maquettes de L2.
- Des UE de "préprofessionnalisation" existent aussi en L3 mais elles sont optionnelles et ne concernent que les étudiants qui envisagent une poursuite d'études en direction des métiers de l'enseignement.

Le master « Didactique des langues »

Le rapport relatif au champ de formation fait référence par trois fois (pages 4, 8 et 10) au parcours "Didactique des langues étrangères et TICE" de la mention de master "Didactique des langues" pour souligner notamment qu'il s'agit d'un M2 « suspendu ». Cette référence n'est pas à sa place dans le rapport relatif au champ ALLD propre à l'UJM puisque ce parcours est propre à l'Université Lyon 2, alors que les deux parcours proposés par l'UJM dans cette mention sont quant à eux spécialisés dans le même domaine du FLE et déployés sur les deux années M1 et M2.

3. Liste des formations pour lesquelles aucune observation spécifique n'est formulée

- Licence Arts du spectacle

- Licence Arts plastiques
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Master Arts
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Traduction et interprétation

4. Licence Humanités

S'agissant d'une licence co-accréditée entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.

RECOMMANDATION PRINCIPALE

P. 4 : Points faibles : Sur [l'intégration des étudiants stéphanois], si les difficultés (...) ne peuvent être résolues, la pérennité de la formation ne peut être assurée à Saint-Etienne.

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : Compte tenu des faibles effectifs et des difficultés rencontrées, il serait raisonnable de recentrer cette formation sur un seul établissement.

Nous nous réjouissons que la qualité et la solidité de notre formation aient été reconnues par le HCERES et figurent parmi ses points forts. Nous rappelons que celles-ci tiennent à la complémentarité des compétences des EC des trois établissements, à la cohésion de l'équipe pédagogique et à la mutualisation des moyens financiers et matériels – notamment les locaux – entre les Universités, qui permet non seulement à chaque établissement de soutenir à moindre coût des disciplines devenues rares, mais aussi de proposer des dispositifs renforçant la réussite des étudiants – en particulier le double niveau en langue, relevé comme un point fort par le comité. Aucune des trois Universités impliquées n'a à ce jour les moyens humains pour offrir seule la même qualité de formation et couvrir toutes les périodes et spécialités requises, ni pour assurer seule la totalité du cursus en Humanités-Lettres classiques de la L1 au doctorat. En outre, la formation s'enrichit, dans les portails ou dans les UE n'appartenant pas au tronc commun, des collaborations internes à chaque établissement : avec les départements de Lettres et d'Histoire, qui ont des approches et des spécialités différentes, mais aussi avec des disciplines qui n'existent pas dans toutes les Universités du site comme la philosophie à Lyon 3 ou l'archéologie et les arts du spectacle à Lyon 2.

En outre, la co-accréditation, malgré ses difficultés, permet à des étudiants de Saint-Etienne et de la Loire d'accéder à une formation que la plupart d'entre eux auraient encore plus de mal à suivre s'ils devaient financer une installation à Lyon ou effectuer des allers-retours quotidiens longs et coûteux. Si la licence n'existait qu'à Lyon, ils renonceraient d'eux-mêmes à court terme à cette formation en raison de ces difficultés, ce qui est inacceptable. Nous sommes attachés dans le cadre d'une politique de site à l'égalité d'accès à notre formation pour les étudiants des trois établissements. A l'heure où l'on préconise la personnalisation des projets professionnels à l'Université, où l'on se préoccupe de la précarité étudiante et où, par ailleurs, le besoin en enseignants de Lettres est criant, il serait incompréhensible que l'UJM soit exclue de la formation. Par ailleurs, une telle fermeture priverait la licence, déjà en mal d'effectifs, d'étudiants volontaires dont la motivation ne peut être mise en cause – ils sont d'emblée prévenus des contraintes qui les attendent et les acceptent –, et qui sont intégrés au même titre les étudiants lyonnais aux cours communs. Nous ne pouvons accepter ni la différenciation géographique et sociale de l'offre de formation, ni l'affaiblissement accru de nos disciplines que cette mesure impliquerait.

Les difficultés principales que nous avons soulevées en termes de calendrier et de pilotage sont celles que rencontrent tous les diplômés co-accrédités du site. Elles échappent aux décisions des équipes pédagogiques et ne peuvent se résoudre que par une meilleure coordination des établissements, que nous ne cessons de demander depuis le début de nos mutualisations il y a dix ans. Quant aux effectifs, ils paraissent certes faibles au regard d'autres disciplines, mais ils sont importants si on les compare aux formations équivalentes en dehors des universités parisiennes.

Nous sommes donc absolument attachés au maintien d'une licence pluri-sites ; les spécificités de chaque établissement, qui témoignent de son histoire et de ses traditions, sont à nos yeux une richesse et un moyen d'offrir une formation à la fois ambitieuse et diversifiée. Nous en appelons à nos tutelles pour améliorer les conditions dans lesquelles travaillent les équipes de tous les diplômés co-accrédités, pour prendre en compte les difficultés spécifiques des étudiants stéphanois et pour continuer à rendre possible notre collaboration : nous demandons de nouveau, à minima, que notre formation bénéficie d'un calendrier unique (au besoin dérogatoire).

DISPARITES ENTRE ETABLISSEMENTS

P. 4 : Principaux points faibles : Les disparités d'un établissement à l'autre gênent le bon fonctionnement de la formation (calendriers différents ; durée différente de l'inscription dans le portail ; rattachements à des domaines différents)

Ces disparités devraient être nettement réduites dans le prochain contrat, le portail étant ramené à un semestre pour tous les étudiants et le rattachement de la formation se faisant à Lyon 2 à la faculté Lettres, Sciences du Langage et Arts.

DEBOUCHES ET PRE-PROFESSIONNALISATION

P. 4 : Principaux points faibles : Peu de place à la pré-professionnalisation, débouchés trop exclusivement centrés sur les masters enseignement

P. 4 : Principaux points faibles : Absence de suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuite d'études)

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : une offre d'enseignements plus en lien avec le contenu de la formation en histoire publique, en droit des monuments historiques et des sites par exemple et en humanités numériques (présentes à Lyon 3) serait bienvenue

La licence Humanités a pour débouchés premiers les métiers de l'enseignement et de la recherche, c'est-à-dire :

- le master « Mondes anciens » lyonnais co-accrédité entre Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS de Lyon, et le Master « Humanités numériques » auquel il peut être associé,
- le master « Lettres » lyonnais co-accrédité entre Lyon 2, Lyon 3, l'UJM et l'ENS de Lyon,
- le master MEEF de Lyon, co-accrédité entre Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et l'INSPE.

Les projets professionnels de la majorité de nos étudiants, dont témoignent leurs demandes et leurs parcours ultérieurs, ainsi que les besoins actuels en formation d'enseignants du secondaire qualifiés et motivés, notamment en Lettres, donnent toute légitimité au poids que nous donnons à cette carrière. Professeur, faut-il le rappeler, est une profession et la salle de classe est un « terrain » comme un autre. En ce sens, il est normal que la place dévolue aux autres acteurs socio-économiques que les enseignants soit limitée et ne soit pas toujours formalisée, même si dans les faits, notre formation est ouverte sur le monde et que nous organisons des rencontres, voire des projets ponctuels, avec des conservateurs de musée, médiateurs, artistes de théâtre, écrivains, etc. Les connaissances et les compétences acquises durant les trois années de licence sont pré-professionnalisantes dans la mesure où elles développent les qualités intellectuelles et oratoires et l'autonomie mobilisées en situation d'enseignement.

Quant à la recherche sur l'Antiquité, elle bénéficie à Lyon de la présence de l'UMR HiSoMA, une équipe nombreuse et reconnue, avec de fortes spécificités, alors même que nos disciplines sont en fort recul du point de vue national. Il est donc normal que nous cherchions à diriger nos meilleurs étudiants vers le doctorat, et que, compte-tenu de l'importance des concours dans notre discipline, nous maintenions y compris dans le cadre de la formation à la recherche, et dès le premier cycle, une exigence en lien avec ces concours (en particulier l'agrégation).

Néanmoins, à l'issue de la licence Humanités, les étudiants qui ne souhaitent pas devenir enseignants ou chercheurs peuvent candidater dans des masters de métiers de l'écrit et de la culture comme le master LARP (Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle) de Lyon 2, le master « Histoire, Civilisations et Patrimoine » à l'UJM, les masters de l'ENSSIB, ou des masters extérieurs au site lyonnais (d'où l'absence de précision dans le rapport). Les éléments sur ces orientations que nous fournissons individuellement nos anciens étudiants montrent qu'ils réussissent généralement bien leur reconversion et donc que notre formation permet réellement des passerelles réussies vers ces formations.

Enfin, ces autres débouchés socio-professionnels, ainsi que ceux que suggère le comité (droit du patrimoine à Lyon 3, p. 4) sont des filières à faible recrutement et où notre licence est concurrencée par des formations spécialisées. Il nous semble donc contestable de déséquilibrer notre formation alors que cet équilibre, comme le relève le comité (p. 2), fait sa force, et de compliquer encore notre fonctionnement par de nouvelles mutualisations avec d'autres licences, dans le seul but de permettre d'hypothétiques parcours étudiants qui resteraient de toute façon marginaux et qui pourraient leurrer des étudiants sur les réelles possibilités de débouchés. L'expérience du portail Humanités à Lyon 2 a montré clairement que cela ne correspondait pas aux attentes de ceux qui s'engagent dans l'étude de l'Antiquité à l'Université. Au contraire, ils insistent sur la nécessité de centrer la formation sur nos disciplines et c'est pour eux ce qui en fait le prix.

Cela n'empêche pas que l'étude d'une ou de deux langue(s) ancienne(s) puisse être profitable, sous forme d'option, à des étudiants n'ayant pas le profil de futurs enseignants ou chercheurs en Lettres, mais la question nous semble distincte de celle d'une licence complète permettant une spécialisation. Dans ce cadre, il faut noter que nos universités offrent largement des enseignements pour non-spécialistes tant en grec qu'en latin (en lettres modernes, en histoire et histoire de l'art, en philosophie, etc.) et que ces enseignements sont très suivis et très appréciés. Un effort pédagogique particulier a été fait en direction de ces publics, permettant ainsi de réserver la formation de la licence Humanités à des étudiants motivés par sa cohérence et sa solidité, et ce, quelle que soit leur orientation professionnelle ultérieure.

MOBILITE

P. 4 : Principaux points faibles : La mobilité étudiante quasi-inexistante

Il est impossible de contraindre les étudiants à la mobilité. Nous avons eu plusieurs cas récents d'année de césure ou de mobilité, mais à l'issue de la licence. De plus, la différence de pratique dans l'enseignement des sciences de l'Antiquité entre la France et les autres pays européens, ainsi que la difficulté redoublée à apprendre les langues anciennes dans une autre langue étrangère, rendent délicate et souvent peu pertinente la mobilité dans le cours du premier cycle. Dans bien des cas, les étudiants peinent à trouver une formation qui corresponde à leurs attentes (et aux exigences pédagogiques de la formation), alors que c'est bien plus facile pour eux en Master.

OUTILS ET INDICATEURS DE PILOTAGE

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : L'équipe pédagogique a fait des efforts importants [...qui] ne sont pas réellement concrétisés par des indicateurs et des outils de pilotage communs.

Outre que les annexes étaient fournies séparément par les services de chaque établissement, on peut regretter que les efforts d'une équipe pédagogique soient évalués en fonction de critères formels ; nous avons d'ailleurs produit des tableaux communs quand cela nous paraissait pertinent (voir tableaux p. 17 du rapport).

Notre formation, du fait de ses effectifs, peut être pilotée sans multiplier les outils et ne peut guère donner lieu à un travail statistique. En outre, nous ne pouvons pas documenter tous les échanges informels, mais très qualitatifs, que nous avons entre nous et avec les étudiants. Pour autant, ces échanges font notre quotidien et nous permettent d'assurer un suivi étroit de l'évolution de nos effectifs, de notre travail commun et du parcours de chacun de nos étudiants.

DENOMINATION

P. 4 : Analyse des perspectives et recommandations : En l'état, la dénomination « Humanités » ne rend pas vraiment compte des objectifs premiers de la formation.

Une réflexion est déjà engagée pour la prochaine accréditation sur l'opportunité de rattacher la licence à la mention Lettres afin d'assurer la plus grande cohérence et la plus grande visibilité possibles de notre formation sur le site.

COLLABORATION ANTERIEURE

P. 1 : ...mutualisation depuis 2010 entre les établissements (rattachement et mention non précisés)

2011-2015 : rattachement de la licence à chacun des trois établissements sous la mention Lettres classiques, mais mutualisation des cours de langues et littératures anciennes.

ENSEIGNEMENT DU NUMERIQUE

P. 1 : Les formations proposées sur les trois sites présentent des colorations différentes, celle de Lyon 2 ayant une optique plus nettement pluridisciplinaire et intégrant de manière nette la question numérique.

Comme le montre la maquette de l'UJM, les étudiants bénéficient d'un enseignement de TICE au semestre 1 (tronc commun de licence) avec un dispositif hybride (présentiel et distanciel) assuré en partie par E. Dechamp, gestionnaire en ALL et diplômé en TICE. En L3, ils ont un cours spécifique « Culture et Humanités Numériques » dispensé par A. Canellis, ancienne référente numérique pour l'UFR ALL et ancienne VP numérique pour l'UJM.

TRONC COMMUN ET AUTRES UE

P. 1-2 : l'articulation du tronc commun avec les autres UE propres à chaque site est plus confuse et hétérogène.

Les autres UE sont pour la plupart communes avec les licences de Lettres de chaque établissement. Le principe partagé est de permettre aux étudiants qui le souhaitent de se préparer en vue des concours d'enseignement de Lettres, qui associent langue et littérature française à l'étude de l'Antiquité, mais ceux dont ce n'est pas l'objectif peuvent opter pour d'autres spécialités (renforcement disciplinaire, concours de professeur des écoles, FLE). Dans la pratique, la plupart des étudiants suivent les enseignements de Lettres ou le renforcement en sciences de l'Antiquité. Toutefois, il est vrai que le système des portails a pu induire une certaine confusion (en particulier au S2 quand le portail ne dure qu'un semestre) qui sera corrigée dans la prochaine contractualisation.

INITIATION A LA RECHERCHE EN L2

P. 2 : Les spécialisations disciplinaires interviennent dès le semestre 4 à Lyon 2, ce qui est une richesse et une ouverture vers la recherche, mais semble prématuré en L2.

P. 2 : [Énumération des dispositifs] On peut néanmoins s'interroger sur le phasage de ces initiations qui interviennent pour certaines un peu trop tôt dans le cursus.

Il nous semble qu'une initiation à la recherche, que nous prenons soin, bien sûr, d'adapter aux connaissances et aux compétences des étudiants, a toute sa place en L2, c'est à dire à l'articulation entre l'année d'entrée à l'université et l'année de spécialisation. Elle soutient la réflexion historique et critique sur les sources amorcée dès la L1 et prépare certains choix de séminaires de spécialité en L3. Le retour des étudiants sur le mini-stage (Lyon 3), les conférences (UJM) et l'initiation aux disciplines comme l'épigraphie ou la paléographie (Lyon 2) est d'ailleurs excellent, au point que certains regrettent de ne pas pouvoir bénéficier de ce qui se fait dans les autres établissements.

SUPPLEMENT AU DIPLOME

P. 2 : On regrette de ne disposer que de l'annexe descriptive au diplôme de Lyon 3.

Les Suppléments au diplôme de Lyon 2 et de l'UJM sont à la disposition de tout étudiant qui en fait la demande.

STAGES

P. 2 : On ne peut que noter et regretter le caractère facultatif des stages.

La licence Humanités est lourde d'un point de vue horaire et repose sur l'apprentissage régulier de deux langues dans laquelle nombre d'étudiants sont débutants en L1. Etant donnée la brièveté de l'année universitaire, priorité est donnée à cet investissement académique et à l'acquisition des savoirs et compétences indispensables à la poursuite en master. Les stages volontaires sur le temps des congés sont néanmoins encouragés, et en pratique, un nombre non négligeable d'étudiants exercent une activité professionnelle, notamment dans des établissements scolaires. Dans tous les cas les stages volontaires sont valorisés selon les dispositions en vigueur dans chaque établissement et pour les raisons indiquées ci-dessus cette valorisation nous paraît suffisante.

ACCOMPAGNEMENT PRE-PROFESSIONNEL

P. 2 : L'accompagnement préprofessionnel proposé relève de services transversaux, alors même que le faible effectif permet une mise en place individualisée.

Cette mise en place existe de manière privilégiée, mais informelle (conversations individuelles enseignants-étudiants). Les étudiants ont à leur disposition un référent par année et par établissement et les référents de l'ensemble de la licence. A Lyon 3 et à l'UJM, où le portail ne dure qu'un semestre, l'accompagnement à la réorientation en cours de L1 est un élément important pour des étudiants qui parfois n'ont pas pris correctement la mesure de la formation. Un travail individuel est réalisé avec eux pour leur proposer en fonction de leurs attentes la meilleure réorientation possible. Compte-tenu du système des portails et de la procédure d'admission, il ne nous est malheureusement pas possible d'éviter les erreurs d'orientation en L1, mais des procédures d'accompagnement de la réorientation sont prévues avec un suivi individuel par les enseignants responsables. A Lyon 2, où le portail dure deux semestres, la discussion sur l'orientation prend place durant le S2, mais les enseignants peuvent être amenés à conseiller un changement d'option au S1 à des étudiants que l'apprentissage des langues anciennes met en difficulté. Enfin, le travail d'accompagnement est étroit lors de la L3 pour le choix des masters.

Par ailleurs, le dispositif des AED (Assistants d'éducation), piloté par le Rectorat, est en place depuis 2019 à Lyon 2 et à Lyon 3 pour les étudiants de Lettres et permet le prérecrutement de futurs enseignants au niveau L2.

PILOTAGE

P. 3 : La présentation même du dossier d'auto-évaluation et des annexes montre une difficulté à construire une formation réellement mutualisée.

P. 3 : Des efforts ont été fournis pour améliorer la coordination administrative, mais ils doivent être approfondis.

La licence Humanités est co-accréditée, mais seuls les cours de littérature et de langues anciennes sont mutualisés. Une licence entièrement mutualisée aurait impliqué la co-accréditation de la mention Lettres entre les établissements, puisque la plupart des enseignements hors tronc commun appartiennent aux parcours de Lettres Modernes – un choix qui n'a pas été fait par les équipes concernées. Elle aurait aussi impliqué que les établissements fassent des choix similaires concernant l'organisation des portails, ce à quoi, en vertu de leur autonomie, ils n'étaient pas tenus. Il semblerait que, sur ce sujet, on s'oriente vers une convergence pour le prochain contrat. La présentation choisie avait pour objet de pouvoir faire apparaître à la fois le travail commun, qui constitue le cœur de la mention, et les réussites ou problèmes spécifiques au sein de chaque établissement.

Quant à la fusion des annexes, elle aurait demandé un travail supplémentaire très conséquent pour lequel le comité de pilotage, en l'absence d'une cellule inter-établissements dédiée aux diplômes co-accrédités, n'avait pas de soutien administratif. Les indicateurs et les éléments évalués n'étant pas les mêmes pour les trois établissements, une tentative de fusion artificielle de ces données aurait abouti soit à un résultat trop général et inutilisable soit à un résultat totalement confus. Nous alertons nos tutelles, depuis le début de notre collaboration en 2010, sur la nécessité de prendre en compte ce type de difficultés spécifiques que rencontrent tous les diplômes co-accrédités.

PLURIDISCIPLINARITE

P. 3 : La proposition de Lyon 2 ... sont les plus abouties.

Le projet du portail Humanités de Lyon 2 a montré les limites de la pluridisciplinarité totale (disciplines associées dans les mêmes CM et TD et non juxtaposées) lorsqu'elle est imposée trop tôt dans le parcours des étudiants, avant qu'ils n'aient pu se familiariser avec des disciplines et des méthodes que, pour certaines, ils découvrent. Le choix de Lyon 3 de privilégier en L1 une pluridisciplinarité "encadrée" (matières à choix dans une liste réduite et prédéfinie) a montré deux éléments importants : 1-les étudiants se sentent rassurés par cette limitation et parviennent assez bien en général à articuler formation principale et pluridisciplinarité, 2-les étudiants sont satisfaits de pouvoir, quand leur projet d'études est bien défini dès le départ, opter pour une spécialisation qui convient à leurs attentes et limiter la pluridisciplinarité à des domaines connexes de leur spécialité (philosophie par exemple).

Notons de plus que la licence Humanités en elle-même est déjà par nature pluridisciplinaire, en ce qu'elle mobilise linguistique, littérature et histoire, trois manières assez différentes, bien que complémentaires, d'aborder des textes en trois langues sur une période de presque trois millénaires. Introduire d'autres disciplines (arts ; archéologie ; anthropologie ; philosophie par ex.) sans se limiter à une initiation superficielle ne peut se faire que dans le volume horaire dévolu aux options, sous peine de déséquilibrer la formation, et plutôt en L3. C'est sur cette voie que la réflexion s'engage à Lyon 2 pour la prochaine accréditation.

5. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Positionnement dans l'environnement

« La liste des partenariats de l'UFR est fournie, mais il aurait été souhaitable de disposer de chiffres détaillés sur la proportion d'étudiants de la mention réellement partis en mobilité sur la période évaluée. »

Au cours des quatre dernières années, 70 étudiants ont eu l'occasion de bénéficier du programme Erasmus et 13 autres ont pu partir en mobilité grâce à un accord bilatéral ou au programme d'échange régional ORA (Ontario Rhône-Alpes).

6. Master Design

S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.

Le manque de données du dossier d'autoévaluation du master Design et en particulier du parcours "Design métiers d'art et industrie" tient avant tout à sa jeunesse : ouverture en 2016 pour une première promotion diplômée en 2018 avant une évaluation courant 2019.

L'ouverture à l'internationale est une réalité qui n'est effectivement pas encore corroborée par les statistiques et données officielles. La promotion 2018 comptait sur 17 étudiants, 4 étudiants étrangers : un étudiant colombien, une étudiante chinoise, deux étudiantes algériennes. Trois stages longs se sont déroulés en Italie, en Nouvelle Zélande et aux Pays-Bas. Pour la promotion 2019, sur 15 étudiants nous avons 4 étudiants étrangers, une étudiante russe, une étudiante algérienne, une étudiante chinoise et une étudiante algérienne. Trois stages longs se sont déroulés en Italie, en Belgique, aux États-Unis (New York) et en Algérie.

L'adossement à la recherche du parcours Design, métiers d'art et industrie est bien pris en compte. Il se concrétise par des cours identifiés dans la maquette qui représente 52h/TD en M1 auxquels viennent s'ajouter la participation obligatoire aux séminaires et colloques du Cierec. En M2 nous avons pris la même option de la participation obligatoire aux séminaires et colloques. Dans le même temps, les étudiants du master organisent et participent obligatoirement à un événement de recherche durant leurs deux années de master. Les étudiants ont ainsi travaillé très concrètement sur le colloque *Exposer/S'Exposer* (novembre 2019) - UJM, La Martinière Diderot et Les Arts and Crafts aujourd'hui (octobre 2019). ESADSE, École des Beaux-Arts de Paris, Musée d'Art Contemporain de Saint-Étienne (MAMC) CIE-REC, LARHRA (Université de Lyon 2). Ainsi que sur *Reconnaissance et forme de reconnaissance et consécration dans le champ du design* (novembre 2017) - UJM, École supérieure d'arts appliqués de la Martinière. Ce travail passe à la fois par la mise en place du colloque, l'invitation et le choix des intervenants, la conception du programme, la charte graphique, l'organisation, la modération des sessions, la participation aux tables rondes entre autres. Pour la promotion (2019 - 2021), les étudiants collaborent à un programme de recherche financé intitulé « Une histoire de la biennale, incises et bifurcations » avec la finalité d'une publication d'une partie des travaux - entretiens.

Il convient toutefois de noter que très peu d'étudiants font le choix d'une orientation en recherche à l'issue du M1 et cela même s'il est possible de panacher stage long et mémoire de recherche durant le semestre 4. Le stage long et la perspective d'une entrée dans le monde professionnel à son issue sont largement privilégiés par nos étudiants.

Enfin, malgré d'excellents étudiants en recherche (1 à 2 par promotion ; mention "très bien" sur nos deux promotions) la désaffection pour la poursuite en doctorat s'explique aisément par le manque de perspective et la difficulté d'obtenir des bourses de financements quand de l'autre côté les entreprises offrent des CDI à nos étudiants à l'issue du M2 (cas pour les étudiants en recherche de nos deux promotions).

7. Master Didactique des langues

Bien qu'il s'agisse d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations suivantes sont proposées par l'équipe de formation de l'UJM.

Celui-ci a reçu la fiche d'évaluation par le HCERES comme un bilan très lucide, sur lequel l'équipe de formation s'appuiera pour la conception de la prochaine offre de formation.

Positionnement dans l'environnement

Spécificité par rapport à Grenoble

Extrait du rapport d'évaluation HCERES : « Le dossier indique qu'il existe également un master en DDL à Grenoble mais ne précise pas en quoi les 3 parcours de ce master lui confèrent une spécificité. »

La mention du master UJM-Lyon 2 est clairement orientée en socio-didactique, et trouve sa spécificité dans son articulation avec des problématiques locales, notamment en termes de plurilinguisme et d'accueil de populations migrantes, de travail sur des langues minorées, de contextualisations.

Il n'inclut pas moins, à l'instar de tous les masters Didactique des langues, des fondamentaux en linguistique et en didactique, pour répondre aux besoins de formations d'enseignants de français et d'autres langues, mais aussi de responsables pédagogiques. Contrairement au parcours Dilipem à Grenoble qui vise la conception d'environnements de travail numérique, le parcours Tice vise plutôt l'intégration d'outils TICE dans l'ensemble des supports dont l'enseignant-e de langue dispose.

Adossement à la recherche

Extrait du rapport d'évaluation HCERES : « Le master est adossé à trois laboratoires (CE-LEC, ICAR, CRTT) ; le dossier d'autoévaluation mentionne la possibilité pour les étudiants d'assister à des séminaires, colloques et journées d'étude, dans le cadre desquels des professeurs invités interviennent. Il reste toutefois relativement évasif sur les modalités concrètes de cet adossement à la recherche. »

Nous relevons ici quelques exemples concrets et actuels de l'adossement à la recherche :

- Les cours sont assurés en très grande majorité par des enseignants-chercheurs, qui y rendent compte de leurs travaux de recherche. Ainsi par exemple, à travers leurs stages d'intervention, certains M1 s'inscrivent dans un projet de recherche collaborative avec le Dispositif de réussite éducative ou le Dispositif Parentalité de Saint Etienne (VVP et ST).
- En master 2, dans les parcours SD et IF, les étudiants peuvent choisir de valider une des UE par la participation à l'organisation d'un colloque (par exemple celui tenu en novembre 2019 à Saint Etienne), par le compte-rendu d'une journée d'études locale ou d'une conférence scientifique. En janvier 2020, le département de FLE de l'UJM a financé le déplacement d'étudiants à Lyon pour assister à un séminaire du laboratoire ICAR.
- En termes de lien vers le doctorat, CM a inscrit un diplômé 2019 du master DDL parcours SD en thèse. Elle a déposé deux demandes d'allocations de thèse pour deux étudiants du master (M2SD et M2IF) auprès du CSC (Chinese Scholarship Council).
- Les étudiants du parcours DDLE&TICE qui ont un projet de poursuite en thèse peuvent effectuer la totalité de leur stage au sein de l'UMR ICAR, ou de l'EA CRTT.

A noter aussi que paysage de la recherche est en évolution à Saint-Etienne avec la fusion du Celec et du Cierec, les perspectives de travail interdisciplinaire augmentent (langues, lettres, arts et design, musicologie), en particulier ancrées sur le territoire stéphanois.

Organisation pédagogique

Articulation du parcours 3

Le rapport d'évaluation souligne le statut « réglementairement problématique » du parcours 3 DDLE&TICE, limité à la seule année M2 ; ainsi que le « manque de cohérence » entre les parcours en M2 (p. 2) ; enfin le problème de baisse des effectifs, parcours 3 (p. 4)

Ce montage rapidement réalisé pour le quadriennal en cours a déjà donné lieu à des discussions entre les équipes et sera repensé pour le renouvellement de cette co-accréditation. Cette dernière est conditionnée à la volonté des deux établissements de soutenir ce partenariat, institutionnellement et matériellement (communication commune, frais de déplacement entre les deux sites, situation d'un partenariat entre un établissement de l'université cible (UJM, ENS, Lyon 1, Lyon 3) et un extérieur (Lyon 2), etc.).

Stages

Extrait du rapport : « En M2, le parcours 1 prévoit un stage de 100h, le parcours 2 un stage de 200h, et le parcours 3 un stage de 100h (sans que cette disparité soit expliquée dans le dossier). »

Cette différence est motivée par la spécificité de chaque parcours (ancienne orientation recherche VS professionnelle) ainsi que par l'organisation et la durée des enseignements.

L'équipe pédagogique continuera à travailler la spécialisation des parcours, tout en veillant à préserver l'équivalence de la charge de travail horaire des étudiant-e-s. Les volumes horaires des stages seront au besoin redéfinis dans ce cadre.

Pilotage

Modalités de contrôle des connaissances

Extrait du rapport : « Les modalités de contrôle des connaissances – MCC sont insuffisamment exposées dans le dossier pour être évaluées. »

Nous pratiquons majoritairement des évaluations « pratiques », sous forme de dossiers présentant des mini-enquêtes de terrain, des transcriptions de données, des analyses d'articles scientifiques, des analyses de séquences observées ou d'interventions didactiques, des synthèses sur des notions en lien avec les mémoires de recherche. Nous évaluons aussi par des oraux (présentation de séquences par exemple) ou des écrits théoriques. Nous tenons enfin beaucoup compte, en particulier dans le parcours SD en distanciel, de la participation des étudiants aux débats mensuels en ligne.

Compte-rendu des conseils de perfectionnement

Extrait du rapport : « Le dossier n'inclut pas de compte-rendu de ces réunions, ni d'exemple de propositions d'amélioration apportées par ces dispositifs. »

Les comptes-rendus du conseil de perfectionnement existent bien mais n'étaient effectivement pas joints au RAE. Ils contiennent des décisions comme par exemple la proposition d'harmoniser les espaces de cours sur la plateforme Claroline (parcours SD et IF), de créer des espaces d'accueil des diplômés, et d'organiser une journée commune aux trois parcours (présentation de recherches des enseignant-e-s et des sujets des étudiant-e-s), ou bien encore de mener notre propre enquête d'évaluation de la formation (Limesurvey), de faire le bilan, chaque année, des taux de réussite des étudiant-e-s, d'analyser les causes d'abandons éventuels, etc.

Recrutement des étudiants

Extrait du rapport : « Le dossier ne donne pas d'indication sur le recrutement des étudiants, hormis les étudiants étrangers ».

Nous recrutons les étudiants en M1 via les plateformes E-candidat et Etudes en France. Nous examinons chaque année plusieurs dizaines de demandes de candidatures. Les critères d'accès à nos diplômes sont explicités sur les plateformes e-candidat et Etudes en France. Nous les tenons à disposition si besoin.

Pour ce qui est des inscriptions par E-candidat, une partie de nos effectifs vient de l'UJM, via le Certificat FLE ou l'option FLE ; d'autres s'inscrivent dans notre formation après une période de mobilité internationale (assistanat de langue ou erasmus) et une formation en FLE. Nous accueillons chaque année des enseignant-e-s en congé formation.

Conclusion « principaux points faibles »

« Absence de dispositifs d'aide à la réussite, alors que certains parcours présentent un taux d'échec ou d'abandon assez élevé. »

Nous avons fait jusqu'ici au cas par cas dans les 3 parcours, dans un suivi très personnalisé, en particulier dans nos qualités de responsables de parcours et de directeurs de mémoire.

A Saint Etienne, nous avons engagé en 2020 une réflexion sur des cours de remédiation en français, à soumettre à l'échelle de l'UFR ALL.

« Modalité distancielle pour le parcours 3 »

La mise en place d'une modalité distancielle pour le parcours 3 semble à ce jour impossible étant donné les forces de l'équipe.

« dossier lacunaire »

Le dossier a été rédigé par des équipes réduites du fait de départs à la retraite et de mutations. L'arrivée d'une PR à Saint Etienne et d'une MCF à Lyon permet d'envisager plus sereinement l'élaboration des prochaines maquettes.

« Absence problématique d'une langue vivante obligatoire » dans le parcours 3

Les cours d'intercompréhension constituent l'exploration d'une nouvelle façon d'aborder de nouvelles langues, et permet aux étudiant-e-s inscrit-e-s de renforcer leurs compétences de compréhension et d'expression en langue étrangère, et leurs compétences métalinguistiques.

8. Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.

Extrait du rapport :

« Le recrutement de la mention LLCER est essentiellement local et régional, mais certains parcours, en particulier ceux de l'ENS ou certaines spécialités de langues plus rares, ont un recrutement national, voire international (pour l'ENS) ».

Observation :

L'université Lyon 2 est aussi présente à l'international car l'université reçoit des étudiants de Séville et de Mexico.

Extrait du rapport :

« La formation bénéficie d'un grand nombre de contacts avec l'environnement socioéconomique et culturel local, national et international par le biais de partenariats avec des institutions comme la Villa Gillet à Lyon, l'Institut Goethe, le centre Marc Bloch de Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore l'association Espaces Latinos. »

Observation :

On peut ajouter aussi l'Instituto Cervantes de Lyon et la Villa hispánica.

Extrait du rapport :

« Cependant, il est regrettable qu'aucune donnée statistique ou élément de preuve n'étaye ce point (par exemple, l'annexe 7 annoncée, concernant les partenariats, est absente du dossier) ».

Observation :

Pour une raison non expliquée l'annexe semble ne pas avoir été communiquée avec le RAE.

Les mobilités enseignantes concernant l'espagnol sont déclinées comme suit :

-1 mois pour la professeure Olga RODRIGUEZ, université Iberoamericana de México invitée par Lyon 2 en 2016

-1 mois pour le professeur Javier CUESTA, université Iberoamericana de México invité par Lyon 2 en 2018

-1 mois pour la professeure Olga RODRIGUEZ, université Iberoamericana de México invitée par Lyon 2 en 2019

-15 jours pour la professeure Marion LE CORRE-CARRASCO, Lyon 2 invitée par l'université Iberoamericana de México en 2020

-15 jours pour le professeur Philippe MERLO-MORAT, Lyon 2 invité par l'université Iberoamericana de México en 2020

Concernant le nombre d'étudiants bénéficiant de la mobilité des masters double diplôme :

-Master Lyon 2 - universidad de Sevilla : il y a au moins 1 à 2 étudiants au total pour les deux sens tous les ans depuis l'ouverture du master,

-Master Lyon 2 - la Iberoamericana de Mexico : il a été ouvert l'année dernière. Par conséquent, les premières mobilités auront lieu pour l'année universitaire 2020-2021 avec 1 étudiant de Lyon 2 à Mexico et 3 de Mexico à Lyon 2.

Extrait du rapport :

« L'absence d'enseignements pendant un semestre entier interroge cependant sur la progressivité de la formation sur les quatre semestres du master. »

Observation :

Certes il n'y a pas de cours en présentiel au semestre 4 mais les rdv téléphoniques ou skype ou visio sont très réguliers entre les directeurs de recherche et les étudiants faisant leur mémoire.

De plus, en fin de cycle, le « Parcours personnalisé » de deuxième année de master en études lusophones permet aux étudiant.e.s, en fonction de leur projet personnel et de leur travail de recherche, d'acquérir des compétences additionnelles, en assistant, par exemple, à un séminaire dans une autre spécialité ou à des conférences. Il leur permet donc de mieux construire leur parcours de recherche, de formation et d'insertion et vise à reconnaître leur engagement. Le « Parcours personnalisé » n'est validé qu'en fin d'année sur présentation d'un compte rendu d'activités.

Extrait du rapport :

« Les parcours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 connaissent une baisse significative de leurs effectifs (entre 15 et 20 %), mais une amélioration du taux de réussite. Le pourcentage d'étudiants étrangers est en légère baisse (passant de 27,60 % en 2016 à 23,30 % en 2018). »

Observation :

La baisse s'explique par le fait que les meilleurs étudiants vont en master MEEF pour passer les concours. Le pourcentage d'étudiants étrangers en légère baisse ne s'applique pas au parcours Etudes hispaniques.

Extrait du rapport :

« Les très faibles effectifs de certains parcours, notamment pour les spécialités autres que l'anglais, et la relative baisse du nombre d'étudiants étrangers dans la plupart des parcours. »

Observation :

Il faudrait nuancer davantage car ce point faible mis en avant par le rapport ne concerne pas le parcours Etudes hispaniques de Lyon 2.

Extrait du rapport :

« Toutefois, la formation pourrait accentuer ses efforts de visibilité internationale pour pallier la baisse du nombre d'étudiants étrangers, par exemple en s'appuyant davantage sur ses nombreux partenariats. »

Observation :

Les collègues du Master LLCER Etudes Hispaniques, Etudes lusophones et Etudes anglophones ne cessent d'œuvrer dans le sens d'une plus grande visibilité internationale en créant des partenariats et des masters double diplôme.

Extrait du rapport :

« Par ailleurs, l'intégration d'un stage obligatoire dans tous les parcours et spécialités de l'ensemble des sites où la mention est proposée, conformément à la réglementation, est indispensable et renforcerait la professionnalisation des étudiants. Elle pourrait être consolidée par une incitation à l'effectuer à l'étranger. »

Observation :

L'idée d'effectuer le stage à l'étranger est très intéressante mais difficile à mettre en pratique vu le nombre de démarches administratives, professionnelles et consulaires que cela suppose.

9. Master Lettres

S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.

Les membres du comité de pilotage souhaitent apporter quelques commentaires et remarques au rapport du HCERES. Elles concernent essentiellement le rôle du conseil de perfectionnement.

S'il est possible qu'une formulation trop lapidaire de la part des auteurs de l'autoévaluation ait donné le sentiment que peu de leçons aient été tirées du fonctionnement de cet outil de pilotage qu'est le conseil de perfectionnement, la réalité nous semble fort différente. Un nombre important de représentants de chaque établissement et de chaque parcours se trouvaient régulièrement réunis

(entre 20 et 30) et, dans le respect des maquettes existantes, chaque établissement a pu réguler certains de ses parcours à l'écoute des usagers (étudiants, professionnels, extérieurs, EC). Nous donnons plus loin un certain nombre d'exemples concrets.

Organisation pédagogique

Extrait du rapport : « Plus innovante est la création toute récente (rentrée 2019-2020) à Lyon 2 du double master disciplinaire Lettres/Humanités numériques »

À Lyon 3, le choix a été fait de la création d'un Master distinct du Master Lettres, le Master « Humanités numériques », entièrement conçu autour de ces nouvelles technologies.

Pilotage

Extrait du rapport : « conseil de perfectionnement, dont l'apport, même s'il siège chaque année depuis 2016, reste pour le moins flou, puisqu'aucune recommandation, aucune amélioration ne lui sont imputables. »

Bien au contraire, le conseil de perfectionnement permet l'amélioration constante de la formation grâce à la prise en compte des remarques formulées par les étudiants. Concrètement, à Lyon 3, il a permis l'annualisation de certaines matières du tronc commun ou des options, matières que les étudiants jugeaient nécessaire de travailler pendant l'ensemble de leur année, et non sur un seul semestre. Concrètement encore à Lyon2, en 2019-20, les remarques des délégués étudiants ont permis de modifier des coefficients du parcours 2 ainsi que, pour le parcours Lettres et entreprise (LARP), de renforcer pour l'actuelle année en cours, la professionnalisation en M1 (partenariat renforcé avec Villa Gillet, atelier de programmation). Pour l'UJM, le conseil a été, par exemple, le lieu de débats fructueux sur l'ajustement de l'expérience professionnelle et des stages introduits en master 1 : nature, durée, périodisation.

Extrait du rapport : « l'évaluation des enseignements demeure à mettre en place ou à développer selon les institutions »

A titre d'exemple, à Lyon 3, l'évaluation des enseignements est institutionnalisée et le « Pôle de réussite » lui est consacré. Tous les étudiants peuvent accéder en ligne aux questionnaires : <https://pole-reussite.univ-lyon3.fr/eval>

Il en va de même pour les autres établissements, ENS, UJM et Lyon2 sous des formes et à des degrés différents.

Le parcours « Lettres et Arts » de l'UJM

Ce parcours est entièrement mutualisé entre le master Lettres et le master Arts. Il a été ouvert à titre expérimental en prolongement de la licence Lettres et Arts et doit évoluer vers une formation à professionnalisation plus immédiate, en partenariat avec les Écoles d'art et les institutions culturelles du territoire.

Michèle COTTIER



Présidente

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)